



Investir dans les populations rurales

Bureau indépendant de l'évaluation

République islamique de Mauritanie

Programme de développement durable des oasis

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET



Mai 2016





Investir dans les populations rurales

**Bureau indépendant de l'évaluation**

**République islamique de Mauritanie**

**Programme de développement durable des oasis**

**Évaluation de la performance du projet**

**Mai 2016**

**Rapport No. 4063-MR**

**Document du Fonds international de développement agricole**

### **Photos des activités appuyées par le Programme de développement durable des oasis**

Page couverture: Un villageois montre les barrières physiques et biologiques, construites pour protéger leur oasis contre l'empiétement des dunes.

Page de garde: Espèces à tester dans les pépinières du projet (photo de gauche); un jeune mauritanien montre comment l'eau est pompée dans un réservoir (photo de droit).

©FIDA/Guido Laurens Rutten

Le présent rapport est publié par le Bureau indépendant de l'évaluation du Fonds international de développement agricole (FIDA) et les résultats et conclusions qui sont présentés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement le point de vue des États membres du FIDA ou de leurs représentants au Conseil d'administration. Les appellations employées et la présentation des données dans cette publication n'impliquent pas l'expression, de la part du FIDA, d'une quelconque opinion concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de leurs autorités, ou concernant le tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations "pays développé" ou "pays en développement" répondent à un souci de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une zone donnés dans le processus de développement.

Tous droits réservés.

©2016 Fonds international de développement agricole (FIDA)

## **Préface**

*La palmeraie, élément de base des oasis et pivot de l'organisation sociale des communautés oasiennes, représentait le centre du champ d'action du Programme de développement durable des oasis (PDDO). Héritier du Projet de développement des oasis I et II, le Projet s'est inspiré largement de cette expérience, pour réaliser son objectif global à savoir, l'amélioration des moyens de subsistance et les conditions de production dans les oasis. La clé de ce résultat a été la mise en œuvre d'une approche participative visant à inciter les bénéficiaires à renforcer leurs propres capacités de planification et de gestion.*

*En Mauritanie, le projet est devenu pour le Gouvernement, le FIDA et d'autres bailleurs de fonds, une référence en ce qui concerne les interventions en zone oasiennes. Le Programme s'est distingué par sa grande pertinence par rapport aux priorités du Gouvernement, du FIDA et aux besoins des bénéficiaires, dans une zone à forte spécificité rurale qui reste soumise aux aléas climatiques, à l'érosion, à la dégradation de ses ressources naturelles, au manque d'eau, à la pauvreté et à l'exode rural. Les résultats obtenus ont permis de jeter les bases pour générer les transformations socio-économiques attendues, dans l'environnement oasien.*

*Malgré ces résultats globalement positifs du projet, certains défis restent encore à relever. Il s'agit notamment, de la durabilité, qui risque de fragiliser les acquis du projet, du dialogue politique modeste, qui n'a pas permis aux institutions de base, de s'intégrer dans la planification institutionnelle communale, et la capacité des associations de la gestion de l'eau mis en place, qui demeurent fragiles.*

*Cette évaluation de la performance du projet a été réalisée sous la conduite de M. Ashwani K. Muthoo, ancien Directeur adjoint du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), avec l'appui de M. Mohamed Tounessi, consultant. M. Pradeep Itty, fonctionnaire principal chargé de l'évaluation, et M. Michael Carbon, fonctionnaire principal d'évaluation ont fait part de leurs observations sur le projet de rapport, et par ailleurs Mme Loulia Kayali, ancienne assistante d'évaluation, a fourni un appui administratif.*

*IOE remercie la Division Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi que le Gouvernement de Mauritanie pour leurs commentaires éclairés et pour l'appui fourni tout au long de l'évaluation. J'espère que les résultats de la présente évaluation seront mis à profit dans une optique d'amélioration des opérations, en cours et à venir, du FIDA et des activités de développement en Mauritanie.*



Oscar A. Garcia  
Directeur  
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

## **Preface**

*The focus of the Oasis Sustainable Development Programme in Mauritania was date palm growing, which provides the foundation for oasis economies and the centre of the social organization of oasis populations. The programme inherited a large body of knowledge and experience from the Oasis Development Project phases I and II, on which it based its own actions for oasis development and the empowerment of oasis communities – particularly by improving livelihoods and production conditions. The key to achieving this result was the implementation of a participatory approach to encourage beneficiaries to build their own planning and management capacities.*

*In Mauritania, the programme served as a point of reference for the Government, IFAD and other donors regarding interventions in oasis areas. It was distinguished by its relevance to the priorities of the Government and IFAD, and to the needs of the programme's beneficiaries, who are subject to soil erosion, degradation of natural resources, water scarcity, poverty and an exodus from rural areas. Its successes have laid the basis to generate the desired socio-economic transformations in the oasis environment.*

*Despite the positive results of the programme, some challenges still lie ahead. These include: programme sustainability, without which the achievements could be lost; modest political dialogue, which has not enabled the base institutions to integrate their work into communal institutional planning; and the capacities of water user associations in place, which remains fragile.*

*This programme performance assessment was conducted under the leadership of Mr Ashwani K. Muthoo, former Deputy Director of the Independent Office of Evaluation of IFAD (IOE), with the support of Mr Mohamed Tounessi, consultant. Mr Pradeep Itty, IOE Lead Evaluation Officer, and Mr Michael Carbon, IOE Senior Evaluation Officer, provided comments on the draft report. Ms Loulia Kayali, former Evaluation Assistant, provided administrative support.*

*IOE thanks IFAD's West and Central Africa Division and the Government of Mauritania for their thoughtful comments and for their support throughout the evaluation process.*

*I hope the results of this evaluation will be of use to improve current and future IFAD operations and development activities in Mauritania.*



Oscar A. Garcia  
Director  
Independent Office of Evaluation of IFAD

# Table des matières

<b>Équivalents monétaires</b>	<b>ii</b>
<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Carte de la zone du programme</b>	<b>iii</b>
<b>Résumé</b>	<b>iv</b>
<b>Executive summary</b>	<b>x</b>
<b>I. Objectifs, méthodologie et processus</b>	<b>1</b>
<b>II. Le programme</b>	<b>3</b>
A. Contexte du programme	3
B. Mise en œuvre du programme	4
<b>III. Examen de résultats</b>	<b>9</b>
A. Performance du programme	9
B. Impact sur la pauvreté rurale	18
C. Autres critères de performance	23
D. Performance des partenaires	27
E. Performance globale du programme	30
<b>IV. Conclusions et recommandations</b>	<b>32</b>
A. Conclusions	32
B. Recommandations	33
<b>Annexes</b>	
I. Tableau comparatif des notes attribuées	36
II. Informations de base sur le programme	37
III. Termes de référence de l'évaluation	38
IV. Note méthodologique sur l'Évaluation de la performance d'un projet	43
V. Définition des critères d'évaluation utilisés par IOE	47
VI. Liste des personnes clés rencontrées	48
VII. Réalisations du PDDO par composante	51
VIII. Répartition des investissements du FIC par domaine d'intervention	56
IX. Situation des MICOs (avril 2014)	57
X. Bibliographie	59

## Équivalents monétaires

Unité monétaire = Ouguiya (MRO)

1 Euro= 323,857 MRO

1 USD= 323 MRO

## Sigles et acronymes

AGPO	Association de gestion participative des oasis
AGR	Activité génératrice de revenus
COSOP	Document d'options stratégiques pour le pays du FIDA
CRA	Cellule régionale d'appui
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
EvPP	Evaluation de la performance du projet
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FEM	Fonds pour l'environnement mondial ( <i>Global Environment Facility - GEF</i> )
FIC	Fonds d'investissement communautaire
FIDA	Fonds international de développement agricole
GDT	Gestion durable des terres ( <i>Sustainable Land Management - SLM</i> )
GIE	Groupement d'intérêt économique
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
MICO	Mutuelle d'investissement et de crédit oasien
PDDO	Programme de développement durable des oasis
PTBA	Programme de travail et budget annuel
ProLPRAF	Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières
RMP	Revue à mi-parcours
RPE	Rapport de pre évaluation
S&E	Suivi-évaluation
UCP	Unité de coordination de programme
UNASOAD	Union des associations oasiennes de l'Adrar
UNMICO	Union nationale des mutuelles d'investissement et de crédit oasien
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

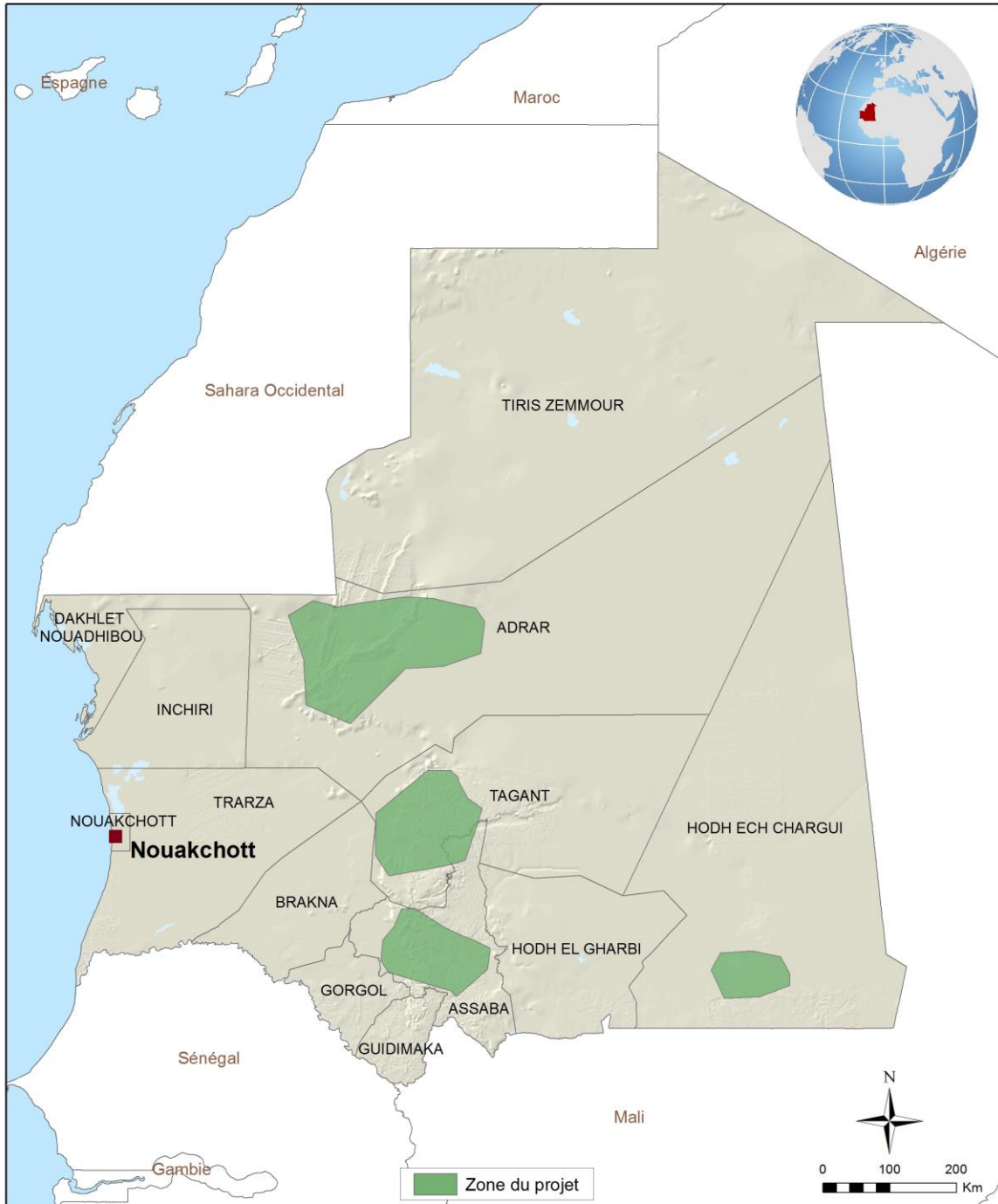


# Carte de la zone du programme

## République Islamique de Mauritanie

Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO)

Évaluation de la performance du projet



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 31-08-2015

## Résumé

1. Le présent rapport fait état des résultats de l'évaluation de la performance de projet (EvPP) du Programme de développement durable dans les oasis (PDDO), en Mauritanie.
2. **Objectifs.** L'EvPP avait pour objectifs d'évaluer les résultats globaux et de générer des enseignements et des recommandations utiles à la fois pour la conception d'opérations futures en Mauritanie et pour l'exécution des projets en cours dans le pays.
3. **Méthodologie.** L'évaluation a été réalisée conformément aux directives du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) relatives à la validation des rapports d'achèvement de projet et à l'évaluation de la performance de projet. Elle repose aussi sur une analyse approfondie du Rapport d'achèvement de projet et autres documents pertinents. De plus, l'évaluation tient compte des résultats d'une mission organisée en Mauritanie, qui a permis de conduire des entretiens dans la capitale et sur le terrain. Les données recueillies sur le terrain devaient permettre de vérifier les informations issues de l'analyse bibliographique et de formuler une évaluation indépendante de la performance du Programme. Compte tenu de la faiblesse des ressources allouées par IOE aux évaluations de performance de projet en général, il n'y a pas eu d'enquête quantitative. Les informations recueillies ont donc été essentiellement de nature qualitative.
4. **Processus de l'évaluation de la performance du Programme.** L'EvPP s'est déroulée en cinq étapes: i) préparation ; ii) mission sur le terrain ; iii) rédaction du rapport et assurance qualité ; iv) commentaires et révision ; et v) communication et diffusion. La préparation a consisté en l'examen des documents qui ont fourni des constats préliminaires et l'identification des enjeux clés qui ont servi de guide pour une revue approfondie. Par ailleurs, la préparation a débouché aussi sur une proposition de termes de référence qui a fait l'objet d'un examen par les pairs au sein d'IOE et a été soumise par la suite à la Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA et au Gouvernement pour commentaires avant le départ de la mission pour Nouakchott. Après validation de la préparation de l'EvPP, la mission sur le terrain a rencontré l'agence d'exécution du PDDO, les autorités gouvernementales, les unions des Association de gestion participative des oasis (AGPO), la structure faîtière des Mutuelles d'investissement et de crédit oasisien (MICO) (Union nationale des mutuelles d'investissement et de crédit oasisien, UNMICO), les AGPO et les MICO de la Wilaya d'Adrar, les bénéficiaires et autres informateurs clés. La mission a été menée en étroite collaboration avec le Ministère du développement rural, qui a assuré la tutelle du PDDO.
5. **Contexte du programme.** La palmeraie, élément de base des oasis et pivot de l'organisation sociale des communautés oasisiennes, représentait le centre du champ d'action du PDDO. Le PDDO, d'une durée de 8 ans, est entré en vigueur en novembre 2004, et fait suite aux projets Oasis I et II clôturés en 2003. Héritier du Projet Oasis I et II, le PDDO s'inspire largement de cette expérience pour réaliser son objectif global, à savoir, la création, à terme, d'une base de développement solide et les conditions propices pour que les communautés oasisiennes puissent se prendre en charge et participer d'une manière effective à la réalisation des objectifs nationaux de réduction de la pauvreté et de lutte contre la dégradation de l'environnement. Pour parvenir à cet objectif, le PDDO s'est fixé trois objectifs spécifiques, i) développer les capacités locales d'organisation et de gestion et promouvoir la participation effective des populations, notamment les femmes et les jeunes, aux processus de développement communautaire et local et l'amélioration du cadre institutionnel; ii) promouvoir l'exploitation rationnelle et durable du potentiel productif oasisien, notamment au niveau des ressources en eau; et iii) développer un réseau de services financiers privés de proximité.

6. Les objectifs devaient être atteints dans le cadre d'interventions articulées autour de cinq composantes: i) structuration des communautés oasiennes; ii) développement durable des capacités productives des oasis; iii) développement des services financiers de proximité; iv) développement des infrastructures de base (sur financement parallèle du Fonds arabe de développement économique et social, FADES); et v) coordination, suivi et évaluation. Le montant total des coûts du Programme était de 38,66 millions d'USD, dont une contribution du FIDA de 11,41 millions d'USD. Les autres coûts du Programme étaient pris en charge par le Gouvernement (6,79 millions d'USD), les bénéficiaires (1,36 millions d'USD), le FEM (4,1 millions d'USD) et le FADES (15 millions d'USD). Le principal organisme d'exécution du Programme était le Ministère du développement rural. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a assuré l'appui à la supervision et l'exécution du Programme jusqu'en décembre 2010. A partir de janvier 2011, la mise en œuvre du PDDO a été supervisée directement par le FIDA. Fixée initialement pour décembre 2012, la date d'achèvement a été reportée au 30 avril 2014 et la date de clôture du prêt au 30 octobre 2014. Cette prolongation a été accompagnée d'une réallocation des fonds du prêt du FIDA.
7. **Performance du programme.** Le PDDO a été très pertinent par rapport au contexte du pays, aux priorités du FIDA et aux besoins des bénéficiaires. Ainsi, les objectifs du PDDO, se sont inscrits largement dans les référentiels de la lutte contre la pauvreté et le développement rural du Gouvernement (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, CSLP 2001-2015) et la Stratégie de développement du secteur rural. En ce qui concerne le FIDA, le Programme était en cohérence avec les options stratégiques définies dans les Documents d'options stratégiques pour le pays du FIDA (COSOP) 2000-2004 et COSOP 2007-2012. Le PDDO peut être considéré comme le premier grand programme ayant mis en œuvre le CSLP 2001-2015 en milieu oasien. Il s'inscrivait dans la dynamique de promotion des approches participatives qui visaient à associer les bénéficiaires et leurs associations à l'identification des besoins, la planification et la mise en œuvre des actions de développement. Le développement et la réhabilitation des oasis, comme porte d'entrée pour l'organisation et l'encadrement des producteurs à travers les AGPO a été une disposition stratégique pertinente de la conception. En effet, les appuis des AGPO avaient toutes les chances d'être adoptés et appropriés, du fait qu'ils accompagnaient des projets concrets, identifiés et portés par les AGPO et les coopératives de producteurs. Les AGPO, les Unions des AGPO, les MICO ont contribué et continuent à contribuer au renforcement du pouvoir d'action des ménages dans les oasis. Les interventions ont été soutenues par le développement de services de micro finance offrant des produits adaptés aux besoins des pauvres et par l'établissement d'un Fonds d'investissement communautaire (FIC) qui a constitué un support concret aux initiatives de base exprimées dans la planification participative locale. La promotion des MICO s'est avérée plus qu'indispensable. Elles offrent des services financiers de proximité appréciés par les populations rurales. Ces structures ont favorisé un processus d'apprentissage de la gestion d'une institution financière à base communautaire. Dans les zones oasiennes en particulier, les MICO sont devenues des acteurs clés dans le financement de l'agriculture et des activités génératrices de revenus. Une telle dynamique était de nature à faciliter l'atteinte des catégories vulnérables ciblées par le Programme et à créer un environnement favorable à un développement oasien durable.
8. Les documents examinés et les visites de terrain démontrent que des résultats importants ont été obtenus par le Programme. Sur le plan de l'efficacité, le PDDO a fourni des efforts importants pour le renforcement, l'institutionnalisation et la mise en œuvre d'une approche participative communautaire, en l'appuyant par des ressources humaines et des actions d'accompagnement cohérentes. Celles-ci ont largement favorisé la mobilisation, la fédération et l'organisation de la population et des structures communautaires autour des problèmes du développement oasien. Le PDDO a facilité la création de 96 AGPO, qui ont réalisé à travers le FIC plus de

513 microprojets. Les AGPO sont l'un des meilleurs succès du PDDO, dans l'opinion de la plupart des partenaires du PDDO, des bénéficiaires ainsi que de l'opinion de la mission. Cependant, l'efficacité du Programme a été parfois assez faible sur le plan qualitatif, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités locales de maintenance et de gestion des infrastructures communautaires et l'absence de mécanismes d'articulation entre le niveau communautaire et le niveau communal. En terme d'efficacité, le Programme a accumulé des retards successifs depuis son approbation par le Conseil d'administration du FIDA, jusqu'à son démarrage effectif sur le terrain. Les coûts de gestion ont connu une augmentation significative pour atteindre 32% à la clôture du PDDO.

9. Du point de vue de **l'impact sur la pauvreté rurale**, le Programme a eu un impact plutôt satisfaisant. L'appui direct aux populations oasiennes résultant des actions de financement sur le FIC et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de structuration des oasis, de formation et d'accompagnement ont permis d'accroître sensiblement les revenus des bénéficiaires. Ainsi, les sources de revenus ont été diversifiées notamment grâce au développement des activités du palmier dattier (66% des revenus), le maraîcher (27%) et les Activités génératrices de revenus (AGR, 7%). L'expansion des zones irriguées a aussi entraîné une amélioration à la fois des rendements et des revenus. De plus, l'adduction d'eau potable a contribué à améliorer la situation sanitaire. Les différentes actions réalisées par le PDDO, notamment les nombreuses formations, ont eu des effets assez perceptibles sur le développement du capital humain et social. Au plan de l'autonomisation des structures oasiennes, 96 AGPO et 78 MICO ont été mis en place. Le niveau d'instruction des populations s'est accru de manière significative. Le capital social a aussi enregistré des progrès indéniables. Le PDDO a contribué au renforcement du pouvoir des populations à travers la planification participative, mais surtout la promotion de la maîtrise d'ouvrage locale. Cependant, l'impact des activités menées par le Programme en matière de gestion des ressources naturelles a été faible, à cause du caractère essentiellement démonstratif de la plupart des actions. Néanmoins, les actions développées à travers le FEM ont contribué à augmenter la capacité de résilience des populations aux changements climatiques. Sur le plan des impacts sur les institutions, le PDDO a contribué à la consolidation et l'extension d'un environnement favorable à l'auto-développement et à la dévolution du pouvoir vers les populations oasiennes. S'agissant des mutuelles financières villageoises, les MICO, le fait qu'elles émanent de la base et soient gérées par des élus du village a grandement contribué à leur développement rapide. L'engouement des populations pour ce modèle financier à la base, a fait que les MICO ont acquis une notoriété sur le plan institutionnel et une reconnaissance dans le paysage financier, à travers la mise en place en juillet 2014, de la structure faîtière des MICO, dénommée UNMICO.
10. En ce qui concerne la **durabilité**, les acquis observés depuis 2005 dans les zones d'intervention du PDDO sont encourageants et confirment la pertinence du modèle d'intervention. Un premier palier d'acquis a été atteint à l'achèvement du Programme, mais pour inscrire la durabilité de ces acquis, le PDDO n'a pas déployé après la revue à mi-parcours de 2010, comme il a été prévu, une stratégie cohérente de désengagement et de pérennisation des résultats, à travers le transfert effectif des responsabilités aux AGPO et les unions des AGPO, tout en leur donnant un ancrage institutionnel prévu dans les forums oasiens. Bien que les résultats soient encourageants dans la perspective de durabilité des acquis du Programme, l'évaluation de la performance des AGPO, leurs unions régionales et les MICO, a mis en lumière le besoin additionnel de leurs renforcements, pour atteindre leur régime de croisière.
11. L'indice le plus favorable pour la durabilité des acquis en perspective, a été la prise en charge par le Gouvernement du défi de consolidation de la construction de l'autonomie des populations oasiennes. Un deuxième indice favorable pour la

durabilité s'inscrit dans la continuité des activités du PDDO, pour la vulgarisation du contenu de la loi 98-016 instituant les AGPO auprès de leur environnement institutionnel. Un troisième indice favorable pour la durabilité se trouve dans l'approbation du FADES, d'un nouveau financement qui va prendre en charge certaines composantes auparavant financées par le FIDA. Un quatrième indice favorable se trouve dans la réflexion engagée fin 2013, par le Gouvernement, sur la mise en place d'un cadre institutionnel pour le développement des oasis. Ce cadre non encore approuvé par le Gouvernement, s'oriente pour le moment sur la création d'une Agence de développement intégré oasien (ADIO). *De facto*, la structure de gestion du PDDO assure le fonctionnement de l'ADIO.

12. En revanche, des indices importants pèsent sur la durabilité des aménagements et des infrastructures hydro-agricoles mis en place dans les oasis. Au niveau de la maintenance des infrastructures, la durabilité est faible. Les associations d'utilisateurs de l'eau manquent des moyens financiers nécessaires pour prendre en charge l'entretien des infrastructures hydrauliques et le renouvellement de certains équipements. La tarification de l'eau, actuellement pratiquée dans les comités de gestion de l'eau, ne couvre pas le minimum des coûts récurrents, ce qui risque à terme de conduire à la dégradation des installations, faute de ressources financières allouées à l'entretien et au renouvellement des équipements. Les limites du bénévolat pouvant entraîner un certain relâchement sont un autre indice défavorable pour l'institutionnalisation et la pérennisation des structures oasiennes mises en place.
13. **En ce qui concerne l'égalité des sexes et autonomisation des femmes**, des efforts ont été déployés pour favoriser l'égalité entre les sexes et le Programme a notamment organisé des cours d'alphabétisation, encouragé la présence de femmes dans les coopératives et les associations. Le Programme a appuyé les femmes à exercer des activités génératrices de revenus grâce à un accès à des formations et à des services financiers, à travers les MICO et le FIC. Une forme d'esprit entrepreneurial s'est ainsi développée chez les groupements de femmes à l'échelle oasienne. Les femmes ont été impliquées activement dans la gestion des MICO et des AGPO. La représentativité des femmes dans les instances de décision est encore à renforcer, malgré une tendance positive.
14. En ce qui concerne **l'innovation et l'application à plus grande échelle**, les AGPO et les MICO sont des modèles déjà introduits par le Programme Oasis II. Le PDDO a joué un rôle important de consolidation et de mise à l'échelle, dans les différentes wilayas concernées par le Programme. L'innovation principale a été la mise en place d'un système de vulgarisation paysanne, de proximité, dans le cadre d'une initiative "Sud-Sud" d'échange avec des ménages oasiens marocains. Cette innovation a permis l'introduction de nouvelles pratiques agricoles dans la conduite maraîchère utilisée dans les Oasis, d'introduire de nouvelles technologies culinaires, alimentaires et artisanales susceptibles d'améliorer les conditions de vie des ménages oasiens.
15. En ce qui concerne **la performance des partenaires, le FIDA en tant que maître d'œuvre du Programme**, est apprécié par ses partenaires dans le cadre du PDDO. Depuis 2010, le Programme est passé sous la supervision directe du FIDA. Le transfert de la gestion du prêt s'est passé sans difficultés particulières. **La performance du Gouvernement** s'est distinguée par une bonne capacité d'orientation, et de délégation de pouvoirs à l'Unité de coordination du programme (UCP), par le Ministère du développement rural. A son actif, le ministère de tutelle a su anticiper sur l'achèvement du PDDO, en lançant plusieurs initiatives pour déterminer où orienter le devenir institutionnel du PDDO au-delà de la date d'achèvement. Par contre, la collaboration avec le Ministère en charge de l'environnement dans la mise en œuvre de la composante du volet FEM n'a donné aucun résultat significatif. En ce qui concerne **la performance de l'UCP**, les deux principales critiques portent sur son coût de fonctionnement élevé et la faible

performance du système de Suivi-évaluation (S&E). Ce dernier devait servir de support pour la programmation, le suivi et l'évaluation des actions du PDDO. La revue des différents rapports, par la mission, démontre la faible performance du S&E.

16. En conclusion, **la performance globale du Programme** est jugée satisfaisante. Le Programme s'est distingué par sa grande pertinence par rapport aux priorités du Gouvernement, aux priorités du FIDA et aux besoins des bénéficiaires, dans une zone à forte spécificité rurale qui reste soumise aux aléas climatiques, à l'érosion, à la dégradation de ses ressources naturelles, au manque d'eau, à la pauvreté et à l'exode rural. Le PDDO a réussi, globalement, à atteindre ses objectifs spécifiques. Ces résultats obtenus ont permis de jeter les bases organisationnelles pour générer les transformations socio-économiques attendues, dans l'environnement oasien. Malgré ces résultats globalement positifs du PDDO, en termes notamment de pertinence, d'efficacité et d'impact sur la pauvreté, il convient de dire que certains défis restent encore à relever. Il s'agit notamment, de la durabilité qui risque de fragiliser les acquis du Programme, du dialogue politique modeste, qui n'a pas permis aux AGPO de s'intégrer dans la planification institutionnelle communale, la faible synergie et complémentarité entre le PDDO et le Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (ProLPRAF) et la capacité des association de la gestion de l'eau mis en place, qui demeurent fragiles.

#### **Principales recommandations**

17. **Dialogue politique.** Le PDDO a fait face à un défi important de reconnaissance juridique des AGPO, leur permettant de représenter légalement les populations oasiennes dans le processus de décentralisation engagé par le Gouvernement au niveau communal. De l'avis de l'évaluation, ce défi ne pouvait pas se résoudre uniquement à travers les cadres oasiens de concertation qui étaient prévus par le PDDO. Le FIDA est très bien positionné comme partenaire en Mauritanie pour initier un plaidoyer politique avec le Gouvernement, pour renforcer le dialogue politique d'une manière générale et plus particulièrement le positionnement stratégique légal des AGPO dans le processus de décentralisation à la base.
18. **Consolidation des capacités des AGPO.** La continuité de l'appui devrait être axée sur le renforcement des capacités des AGPO, qui seront encadrées pour les amener à gérer les actions de développement elles-mêmes, en tant qu'acteurs-demandeurs plutôt que bénéficiaires-réceptifs.
19. **Connaissance des nappes phréatiques dans les oasis.** Un des défis le plus importants après l'achèvement du PDDO reste la gestion rationnelle de la ressource eau dans les oasis. Dans ce contexte, la connaissance des ressources en eau des nappes souterraines dans les oasis est un instrument de navigation et de gestion indispensable à mettre rapidement en place, pour pouvoir mesurer l'incidence des prélèvements sur la ressource en eau, qui est en train d'augmenter avec l'engouement constaté pour l'utilisation de systèmes d'exhaure intensifs. Avant d'envisager d'intensifier le pompage des nappes, dans le cadre du nouveau projet financé par le FADES, il convient de procéder à des études précises sur les ressources hydriques disponibles.
20. **Durabilité des investissements dans les oasis, maintenance et entretien.** Pour améliorer la durabilité des investissements locaux, il faudrait mettre en place des mécanismes de contribution des populations qui soient équitables et adaptés aux investissements et à leur entretien. Le Gouvernement devrait évaluer plus en détail comment, dans la réalité, les contributions des populations ont été mobilisées et dans quelle mesure elles ont effectivement favorisé une meilleure gestion durable des infrastructures, afin de renforcer la durabilité des investissements consentis par le Programme.
21. **Accès aux services financiers.** Les MICO jouent un rôle essentiel et incontournable dans l'impulsion des activités agricoles et économiques des oasis où

elles sont implantées. Mais les besoins en renforcement des capacités des MICO demeurent encore importants tout comme l'appui nécessaire à l'UNMICO. D'importantes marges d'amélioration existent dans le fonctionnement des MICO. Les perspectives de viabilité des MICO dépendent d'un appui immédiat, technique et financier, substantiel. A terme, le FIDA et le Gouvernement doivent se concerter dans le cadre du nouveau COSOP pour envisager un appui à moyen terme sur une stratégie d'accès aux services financiers en milieu rural et analyser la faisabilité d'un projet d'appui à la finance rurale.

## Executive summary

1. This report presents the findings of the Project Performance Assessment (PPA) of the Oasis Sustainable Development Programme (PDDO, *Programme de développement durable des oasis*) in Mauritania.
2. **Objectives.** The PPA sought to generate an overall evaluation of the programme's achievements with a view to drawing lessons and recommendations of potential validity for the design of future interventions in Mauritania and for improving the implementation of ongoing projects in the country.
3. **Methodology.** The evaluation was conducted in compliance with the guidelines of the Independent Office of Evaluation of IFAD (IOE) as regards the validation of project completion reports and PPAs. It included an in-depth study of the programme's completion report and other relevant documentation, as well as a visit to Mauritania during which the mission held meetings in the capital and in the project area. The purpose of the field visits was to verify the conclusions that had emerged from the desk study and thereby arrive at an independent assessment of the performance of PDDO. Due to the limited budget that IOE is able to allocate to PPAs, no statistical survey could be conducted. The judgements in this report are therefore based on information of an essentially qualitative nature.
4. **Work carried out for the PPA.** The PPA involved five stages: (i) preparation; (ii) field mission; (iii) report-writing and quality assurance; (iv) comments and revision; and (v) submission and distribution. The documents analysis carried out during preparation generated a set of tentative assumptions and identified a number of key factors to be subject to further analysis. The resulting draft terms of reference underwent peer review within IOE and were vetted both by IFAD's West and Central Africa Division and by the Government before the PPA mission left for Nouakchott. The mission had meetings with the executing partners of PDDO, various government authorities, the unions of AGPOs, the apex organization of the mutualistic oasis investment and lending institutions (MICO, *Mutuelle d'investissement et de crédit oasisien*) (UNMICO, *Union nationale des mutuelles d'investissement et de crédit oasisien*), Oases Participatory Management Associations (*Association de gestion participative des oasis*, AGPOs) and MICO at Wilaya d'Adrar, a broad range of beneficiaries and other key informants. The mission worked in close collaboration with the Ministry for Rural Development which had been the lead agency for PDDO.
5. **Context of the programme.** The central focal point of PDDO was date-palm growing, which provides the foundation of oasis economies and the centre of the social organization of oasis populations. The eight-year PDDO came into force in November 2004, following two previous Oasis Development Projects that ended in 2003. PDDO inherited a large body of knowledge and experience on which its own actions were based, aimed at attaining the overall goal of laying a solid foundation for oasis development by enabling the empowerment of oasis communities to participate effectively in the pursuit of the national objectives for poverty reduction and the fight against environmental degradation. This overall goal was pursued through three specific objectives: (i) develop local organization and management capabilities, promote the effective participation of oasis populations, notably women and young people, in the process of community and local development, and strengthen the institutional framework at oasis level; (ii) promote the rational and sustainable exploitation of the productive potential of oases, particularly water resources; and (iii) develop a network of privately managed proximity financial services.
6. These objectives were pursued by carrying out a set of actions under five components: (i) Structuring of the oasis communities; (ii) Sustainable development of oasis production capacities, financed mainly through the Global Environment



Facility (GEF); (iii) Development of proximity financial services; (iv) Development of basic infrastructure (parallel financing from the Arab Fund for Economic and Social Development (*Fonds arabe de développement économique et social*, FADES); and (v) Coordination, monitoring and evaluation. The total programme costs, estimated at US\$38.66 million, were financed by an IFAD loan for USD11.41 million and contributions from the Government (US\$6.79 million), beneficiaries (US\$1.36 million), GEF (US\$4.1 million) and FADES (US\$15 million). The lead agency was the Ministry for Rural Development. Loan administration and supervision was assured by the United Nations Office for Project Services (UNOPS) until December 2010. As from January 2011, PDDO was supervised directly by IFAD. The completion date originally set for 31 December 2012 was extended to 30 April 2014, with the closing date becoming 30 October 2014. The extension was associated with a reallocation of the proceeds of the IFAD loan.

7. **Performances of the programme.** PDDO was highly relevant both in the context of the country and with respect to IFAD's priorities and the needs of target beneficiaries. Its objectives were fully aligned both with Government's policies on poverty reduction and rural development (*Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, CSLP 2001-2015) and with the National Strategy for Rural Sector Development (*Stratégie de développement du secteur rural*). On IFAD's side, PDDO complied with the strategic options laid down in two Country Strategic Opportunities Programme (COSOPs 2000-2004 and 2007-2012). PDDO may be viewed as the first large-scale programme to contribute towards implementing the CSLP 2001-2015 in oasis environments. It introduced a participatory dynamics that involved the populations and their associations directly in the identification of needs and the planning and implementation of development actions. A relevant strategic focus of the design consisted in adopting oasis development and rehabilitation as entry points for promoting the organization and structuring of producers in the framework of local AGPOs. The decision to channel support through the AGPOs had every chance of being appropriate and hence adopted because the process generated concrete projects that had been identified and proposed by the AGPOs and the producers' cooperatives themselves. The AGPOs, their unions and a network of MICOs have already contributed towards strengthening the ability of oasis households to take effective action. PDDO's initiatives were backed by the development of micro-finance delivery of financial products adapted to the needs of the poor and by the establishment of a Village Investment Fund (FIC, *Fonds d'investissement communautaire*) that has provided concrete financial support for actions that emerge from the local participatory planning process. The promotion of MICOs was crucial as a source of highly appreciated proximity financial services to the rural populations. They are facilitating the learning of the skills needed to manage community-based financial institutions. In the oases, the MICOs are key actors in the financing of farming and income-generating activities. The resulting dynamics has facilitated access to finance by the most vulnerable categories targeted by PDDO, thereby creating an enabling environment for oasis development.
8. The desk study and the field visits confirmed the substantial achievements of PDDO. In terms of effectiveness, considerable efforts were deployed towards the strengthening, institutionalization and implementation of community-based participatory approaches, through the allocation of adequate human resources and the launching of a coherent set of accompanying actions aimed at facilitating the mobilization, federation and organization of producers and village institutions around the issues linked to oasis development. PDDO helped fund 96 AGPOs who drew on FIC resources to carry out 513 micro-projects. There is broad consensus among the programme's partners and beneficiaries that the AGPOs are one of PDDO's most significant achievements, a view shared by this evaluation mission. Effectiveness of PDDO in qualitative terms was, however, somewhat weak, notably with regard to the strengthening of local ability to manage and maintain the

village-level infrastructures and the lack of mechanisms linking the villages with local governments (*communes*). The efficiency of PDDO was weakened by the lengthy time that passed between approval by IFAD's Executive Board and effective start-up. Management costs were also higher than anticipated, representing 32 per cent of the total cost at closing.

9. In terms of **impact on rural poverty**, PDDO is rated moderately satisfactory. Direct support to the oasis populations through the delivery of financing from FIC and GEF, actions aimed at improving social structuring, training and other accompanying actions have resulted in substantial increases in the incomes of beneficiaries. Sources of income were diversified, notably through the development of date-palm production (66 per cent of total income), market gardening (27 per cent) and income-generating activities (7 per cent). The expansion of irrigation has resulted in increases both of yields and incomes and health has improved as a result of the building of safe water systems. The different actions of PDDO, with special reference to the many types of training, have resulted in visible improvements to human and social capital. Empowerment was promoted through the establishment of 96 AGPOs and 78 MICOs and educational levels have improved significantly among local populations. Social capital has undeniably been upgraded: PDDO has made a real contribution towards empowering local populations through participatory planning and the promotion of local control over infrastructure development (*maîtrise d'ouvrage locale*). That said, the impact of PDDO's activities in terms of natural resources management remained weak due to the essentially demonstrative nature of most of the initiatives undertaken. The resilience of local populations to climate change was, however, enhanced through GEF-financed actions. In terms of institutional development, PDDO has helped to consolidate and expand the enabling environment for self-help initiatives and the empowerment of oasis dwellers. The rapid development of the MICOs was significantly facilitated by their being village-based mutualistic institutions created by local members and managed by people elected by them. The enthusiasm of oasis dwellers with regard to this community-based financial service delivery model has attracted the attention of national institutions including those specialized in financial service delivery, and their validity was corroborated by the creation, in July 2014, of the apex organization called UNMICO.
10. In terms of **sustainability**, the achievements recorded since 2005 in the area covered by PDDO confirm the fundamental validity of the adopted development model. Unfortunately, although a significant *plateau* had been attained when the programme closed, the chances of long-term sustainability of its achievements are not encouraging. This is attributable to failure of PDDO to comply with the MTR recommendation (made in 2010) that a coherent exit and sustainability-enhancing strategy be developed and implemented with a view to transferring real responsibility to the AGPOs and their unions, while at the same time anchoring them firmly within the institutional framework of the forums at oasis level. Although the likelihood of sustainability is promising for many of the programme's achievements, performance assessments of the AGPOs, the regional unions and the MICOs, point to a need for continued support aimed at helping them become fully self-sustaining.
11. The strongest likelihood of sustainability is linked to Government's decision to take up the challenge of consolidating the efforts that had been made towards full empowerment of the oasis populations. A second factor of sustainability is linked to the measures aimed at continuing those of the programme's activities that can implement Law 98-016 on the creation and institutionalization of the network of AGPOs. A third sustainability-enhancing factor is linked to the approval of the establishment of FADES, a new source of financing that will take over some of the IFAD-financed components. A fourth factor is linked to the Government's decision, taken at the end of 2013, to launch a reflexion on the institutional set-up needed

to promote oasis development. At this stage, the framework being developed by the Government reportedly envisages the creation of the Agency for Integrated Oasis Development (ADIO, *Agence de Développement Intégré Oasien*) to be staffed by the management of PDDO.

12. Conversely, the foreseeable sustainability of the land development and irrigation systems is deemed weak for lack of proper maintenance. The water users associations do not have the financial resources they need to cover the costs of maintenance and repairs, including equipment replacement. The fees currently levied by the water committees do not cover their operating costs, not least the quality of maintenance, repair and replacement needed to prevent systems degradation. A heavy reliance on volunteers to run the systems is also not conducive to rigorous management, becoming another unfavourable factor in the institutionalization and sustainability of the infrastructures put in place with PDDO assistance.
13. In terms of **gender equality and women's empowerment**, PDDO carried out a broad range of targeted initiatives, including literacy training for women, promotion of women's membership in the cooperatives and associations, and support to women's income-generating activities, by facilitating their access to training and financial services through the MICOs and the FIC. A true entrepreneurial spirit has been fostered among the members of women's groups at oasis level and women are actively involved in the management of MICOs and AGPOs. Although the representation of women in decision-making bodies is improving, there is a need for further action to strengthen it.
14. In terms of **innovation and scaling up**, the AGPOs and MICOs had already been introduced under phase 2 of the Oasis Development Project. PDDO has made important contributions towards consolidating and scaling up these models. The main innovation is represented by the establishment of a farmer-based extension system through a "South-South" initiative involving exchange visits with households living in the oases of adjacent Morocco. These visits have generated improvements to the living conditions of the households living in the oases of Mauritania, thanks to the introduction of new vegetable-growing practices and new technologies for cooking, food handling and artisanal activities.
15. **The performance of IFAD** as the financier and supervisor of PDDO is highly appreciated by the other partners. PDDO has been directly supervised by IFAD since 2010 and the transfer of responsibility for loan management did not present any special problem. **The Government performance** was characterized by a satisfactory capacity to guide and delegate powers to the Project Coordination Unit (PCU). As the lead agency, the Ministry for Rural Development took early action by launching, before PDDO reached completion/closure, several initiatives aimed at establishing or guiding post-completion institutional follow-up. The envisaged collaboration with the Ministry for Environment for the implementation of the GEF-financed component did not generate significant results. As regards the **performance of the PCU**, the two main criticisms refer to the high management costs and weak monitoring and evaluation (M&E). Coordination and management costs, which had originally been estimated at 21.42 per cent of the IFAD loan, stood at 31.84 per cent when PDDO closed. The mission's desk study of progress and other reports confirms the weak performance of an M&E system that failed to provide useful information for planning and drawing lessons for management follow-up.
16. In conclusion, **the overall performance of PDDO** is rated satisfactory. The programme's stronger points are related to its relevance and alignment with the priorities of the Government and IFAD and with the needs of the target group living in a heavily rural environment, subject to high levels of climate risk, erosion, natural resource degradation, water shortages, poverty and out-migration. Overall,

PDDO has attained the specific objectives set at design and its achievements have laid the organizational foundation for generating the anticipated socio-economic transformation of life in the oases. Notwithstanding these globally positive achievements in terms of relevance, effectiveness and rural poverty impact, it is important not to forget that major challenges remain: the low likelihood of sustainability of infrastructures that may jeopardize the long-term durability of PDDO's achievements; a modest level of policy dialogue that has prevented the full integration of the AGPOs into institutional planning at local government level; the failure to foster synergies and complementarity with the Value Chains Development Programme for Poverty Reduction (*Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières*, ProLPRAF, also financed by IFAD); and the weak managerial ability of the water users associations.

### **Main recommendations**

17. **Policy dialogue.** PDDO took up the critically important challenge of obtaining the legal recognition needed by the AGPOs in order for them to act as the legal representatives of the oasis populations in the Government's process of decentralization to "*commune*" level. This evaluation mission agrees that it was not possible to address this challenge solely through the Oasis Consultation Forums (*Cadres oasiens de concertation*) envisaged at design. As a partner of Mauritania, IFAD is well placed to play an advocacy role in policy dialogue with the Government, the aim being to strengthen – both globally and with specific reference to their legal strategic positioning – the role of the AGPOs in the process of decentralization to the grass roots level in the oasis environment.
18. **Consolidation of the capacities of the AGPOs.** Continuing support is needed in order to strengthen the ability of the AGPOs and reinforce their structure so that they can manage their own development as demanding beneficiaries, rather than receiving beneficiaries.
19. **Knowledge of the water tables in the oases.** One of the most crucial post-closure issues of PDDO concerns the need to rationalize the management of scarce water resources in the oases. A better understanding of the underground water resources is urgently needed in order to guide their exploitation and management and also to monitor the impact of drawdowns of water, the pace of which is rising quickly as increasingly powerful pumping systems are being introduced. It is recommended that the financing of pumping systems by FADES be made subject to the prior conduct of an in-depth study of their foreseeable impact on the available underground resources.
20. **Sustainability of investments in the oases, maintenance and repairs.** In order to improve the likelihood of sustainability of the infrastructures put in place with PDDO assistance, it is necessary to introduce local cost-sharing mechanisms that are equitable and able to cover the foreseeable costs of proper maintenance, repairs and equipment replacement. Government should carry out an in-depth study of how the contributions of populations are being mobilized and the extent to which they are sufficient to guarantee the self-sustaining operation of the infrastructures in the longer term.
21. **Access to financial services.** The MICOs are already playing a crucial role as stimulators of agricultural and other economic activities in the oases where they are located. However, their needs in terms of capacity-building remain important both for the individual MICOs and for the apex organization, UNMICO. There is considerable scope for improving the operations of the individual MICOs whose prospects for long-term viability will be heavily conditioned, in the short term, by immediate access to substantial technical and financial support. In the longer term, IFAD and the Government should take the opportunity offered by the new COSOP to envisage support for the drafting of a strategy aimed at promoting access by

rural dwellers to financial services and to examine the feasibility of a rural finance project.

## Réponse de la direction du FIDA

1. La direction accueille avec intérêt l'évaluation de la performance du projet (EvPP) relative au PDDO et se félicite que la performance d'ensemble du programme soit satisfaisante.
2. La direction se réjouit de constater que la pertinence du programme a été jugée très satisfaisante (6), saluant la forte concordance entre l'approche et les activités du PDDO, d'une part, et les priorités du Gouvernement mauritanien ainsi que les besoins de la population, notamment les femmes, d'autre part. Globalement, l'EvPP souligne que le programme est parvenu à la fois à atteindre ses objectifs spécifiques et à poser les fondements d'une transformation socio-économique des modes de vie au sein des oasis.
3. La direction reconnaît qu'il est important de continuer à renforcer la concertation sur les politiques et à autonomiser les organisations locales, en particulier les associations d'usagers de l'eau, afin de garantir la pérennité des résultats du PDDO.
4. De manière générale, la direction salue les conclusions et les recommandations d'IOE relatives à l'EvPP. Néanmoins, eu égard aux recommandations spécifiques aux oasis, la direction réitère l'observation formulée à propos du projet de rapport d'EvPP. Après 25 ans d'appui, les oasis ne constituent plus un point d'ancrage pour les interventions du FIDA en Mauritanie. En outre, le Gouvernement mauritanien a décidé de créer un organe spécial chargé du développement des oasis.
5. Par conséquent, même si la direction approuve l'esprit de ces recommandations, celles-ci ne sont plus applicables aux interventions du FIDA dans ce pays. La direction s'engage toutefois à poursuivre le dialogue avec le Gouvernement mauritanien afin de veiller à ce que celui-ci donne suite aux recommandations de l'EvPP dans le cadre des efforts déployés pour développer les oasis.
6. Ci-après les points de vue détaillés de la direction sur les recommandations proposées concernant les oasis<sup>1</sup>:

- a) **Concertation sur les politiques:** *continuer à endosser une fonction de plaidoyer dans la concertation sur les politiques avec le gouvernement, afin de renforcer le rôle des Associations de gestion participative des oasis (AGPO) dans le processus de décentralisation relatif à l'environnement des oasis.*

La direction convient de l'importance d'appuyer le processus de décentralisation en Mauritanie. L'actuel Projet PASK II<sup>2</sup> appuie les municipalités par le biais d'un fonds spécifique<sup>3</sup> dédié aux capacités d'investissement et aux infrastructures collectives. Les représentants de la population sont des membres actifs du comité de sélection qui pilote ce fonds. Néanmoins, le FIDA ne pourrait fournir un appui spécifique aux AGPO eu égard au processus de décentralisation relatif à l'environnement des oasis, dans la mesure où le FIDA n'utilise plus les oasis comme point d'ancrage pour ses projets en Mauritanie.

- b) **Consolidation des capacités des AGPO:** *continuer à renforcer les capacités et la structure des AGPO, de sorte qu'elles soient à même de gérer leur propre développement en tant que bénéficiaires actifs et non passifs.*

La direction approuve la recommandation générale selon laquelle les AGPO, et plus largement les organisations paysannes (OP), pourraient gagner en autonomie pour devenir progressivement des acteurs indépendants au lieu

---

<sup>1</sup> Ayant été explicitement adressée au Gouvernement mauritanien, la recommandation de l'EvPP concernant la "durabilité des investissements pour les oasis, l'entretien et les réparations" n'a pas été retenue dans cette réponse de la direction.

<sup>2</sup> PASK II: Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro – phase II.

<sup>3</sup> FIEC: Fonds d'investissement et d'équipement communal.

d'être de simples bénéficiaires. À cet égard, le nouveau projet en cours d'élaboration, qui vise à appuyer le développement de filières, encouragera les OP et les coopératives à devenir des partenaires clés dans l'élaboration et la mise en œuvre des partenariats public-privé-producteurs (4P). Toutefois, comme spécifié ci-dessus, le FIDA ne pourra se concentrer spécifiquement sur les AGPO en raison de son désengagement dans les oasis.

- c) **Connaissance des nappes alluviales dans les oasis:** *veiller à ce que le financement des systèmes de pompage par le Fonds arabe de développement économique et social (FADES) soit précédé d'une étude approfondie concernant l'impact prévisible de ces systèmes sur les ressources souterraines disponibles.*

Si ce message est essentiel afin de protéger les ressources hydriques, qui sont indispensables au développement et à la durabilité des oasis, ces derniers ne constituent plus le point d'ancrage principal du portefeuille du FIDA qui, par conséquent, ne peut véritablement influencer sur la mise en œuvre de cette recommandation. La nécessité critique de gérer prudemment les ressources hydriques a été clairement signifiée au Gouvernement mauritanien, et notamment à son nouvel organe dédié au développement des oasis, qui traite avec le FADES.

7. Quant à la seule recommandation applicable au FIDA, des détails sont présentés ci-dessous:

- d) **Accès aux services financiers:** *saisir l'opportunité offerte par le nouveau COSOP pour, d'une part, envisager un appui dans l'élaboration d'une stratégie visant à promouvoir l'accès de la population rurale aux services financiers et, d'autre part, examiner la faisabilité d'un projet de financement rural.*

Rejetée. Dans la nouvelle note de stratégie de pays en cours de préparation pour la Mauritanie, le financement rural est identifié comme un élément critique. En tant que tel, différentes options complémentaires relatives au financement rural seront examinées durant la période de mise en œuvre de la note de stratégie de pays. En termes d'options stratégiques, priorité est donnée au développement de filières, sur la base des enseignements tirés des projets précédents. Si le financement rural n'est pas retenu comme une option stratégique et que le portefeuille du FIDA ne s'engage pas sur un projet de financement rural complet, l'appui au financement rural sera un élément nécessaire et intégral des interventions du FIDA au titre du développement de filières.

8. La direction remercie IOE pour sa collaboration fructueuse au cours du processus d'évaluation. Elle s'engage à tirer les enseignements de cet exercice afin d'améliorer les résultats et l'impact des programmes financés par le FIDA en Mauritanie.

## IFAD Management's response

1. Management welcomes the project performance assessment of the PDDO and the confirmation that the overall performance of the programme is satisfactory.
2. Management is pleased to note that programme relevance was assessed as highly satisfactory (6), recognizing the strong alignment of PDDO's approach and activities with Government priorities and the needs of Mauritania's population, particularly the women. Overall, the PPA captures the fact that the programme both achieved its specific objectives, and created the foundation for the socio-economic transformation of lifestyles in the oases.
3. Management recognizes the importance of further strengthening policy engagement and empowering local organizations, particularly water user associations, to ensure the sustainability of PDDO's achievements.
4. Overall, Management appreciates IOE's findings and recommendations of the PPA. Nonetheless, with regards to those recommendations that are specific to the oases, Management reiterates the observation made to the draft PPA report. After 25 years of support, the oases no longer serve as the entry point of IFAD's interventions in Mauritania. Further, the Government of Mauritania has decided to create a special institution in charge of oases development.
5. As a result, while Management agrees with the spirit of those recommendations, they are no longer applicable to IFAD's work in the country. Notwithstanding, Management is committed to pursue its dialogue with the Mauritanian Government to ensure that the PPA's recommendations are taken into consideration in the government's efforts to develop the oases.
6. Management's detailed view on the proposed recommendations on the oases<sup>1</sup> are presented below:

- (a) **Policy dialogue:** *continue to play an advocacy role in policy dialogue with the Government to strengthen the role of the AGPOs in the process of decentralization in the oasis environment.*

Management agrees with the importance of supporting the decentralization process in Mauritania. The ongoing PASK II<sup>2</sup> project is supporting municipalities with a specific fund<sup>3</sup> dedicated to investment capacities and collective infrastructure, and population representatives are active members of the selection committee managing the fund. However, a specific support to the AGPOs in their role in the decentralization process in the oasis environment would not be possible since IFAD is no longer using the oases as the entry point for its projects in Mauritania.

- (b) **Consolidation of the capacities of the AGPOs:** *continue strengthening the ability of the AGPOs and reinforcing their structure so that they can manage their own development as demanding beneficiaries rather than receiving beneficiaries.*

Management agrees on the general recommendation that AGPOs - and more broadly Farmer Organizations (FOs) - are empowered to become more and more autonomous actors instead of simple beneficiaries. In this regard, the new project under design supporting value-chain development will include FOs and cooperatives to be key partners in 4Ps designs and implementation. Nonetheless, as above, a specific focus on AGPOs is not possible given IFAD's disengagement from the oases.

---

<sup>1</sup> Being explicitly addressed to the Government of Mauritania, the PPE recommendation on 'Sustainability of investment in the oases, maintenance and repairs' has not been considered in this Management's response.

<sup>2</sup> PASK II : Projet d'appui à la lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro – phase II.

<sup>3</sup> FIEC: Fonds d'Investissement et d'Équipement Communal.



- (c) **Knowledge of the water tables in the oases:** *ensure that financing of pumping systems by FADES be made subject to the prior conduct of an in-depth study of their foreseeable impact on the available underground resources.*

While this message is key to protect water resources that are critical for oases' development and sustainability, oases are no longer the IFAD portfolio's main entry point and IFAD has little influence over implementing this recommendation. The critical necessity to cautiously manage water resources has been clearly communicated to the Mauritanian Government and specifically to its new institution for oases development, which deals with FADES.

7. With regard to the only recommendation applicable to IFAD, details are presented below:

- (a) **Access to financial services:** *take the opportunity offered by the new COSOP to envisage support for the drafting of a strategy aimed at promoting access by rural dwellers to financial services and to examine the feasibility of a rural finance project.*

Not agreed. In the new Country Strategy Note (CSN) under preparation for Mauritania, rural finance is recognized as critical. As such, diverse and complementary options for rural finance will be explored during the CSN implementation period. In terms of strategic options, priority is given to value chain development on the basis of lessons learned from previous projects. While rural finance is not retained as a strategic option, and IFAD portfolio will not be engaging in a full rural finance project, support to rural finance will be a necessary and integral part of value chain development interventions.

8. Management thanks IOE for the productive collaboration during the evaluation process. Management is committed to internalize the learning generated from this exercise to further improve results and impact of the IFAD-funded programme in Mauritania.

# République islamique de Mauritanie

## Programme de développement durable des oasis

### Évaluation de la performance du projet

#### I. Objectifs, méthodologie et processus

1. Le présent rapport fait état des résultats de l'évaluation de la performance du Programme de développement durable des oasis (PDDO), en République islamique de Mauritanie.
2. **Objectifs.** L'évaluation de la performance du PDDO avait pour objectifs d'évaluer les résultats globaux du Programme et de générer des enseignements et des recommandations utiles à la fois pour la conception d'opérations futures en Mauritanie et pour l'exécution des projets en cours dans le pays.
3. **Méthodologie.** L'EvPP a été mené en conformité avec la Politique de l'évaluation au FIDA<sup>1</sup> et a appliqué les critères d'évaluation tels que définis dans le Manuel d'évaluation du FIDA<sup>2</sup>, ainsi que les Lignes directrices pour la validation des rapports d'achèvement de projet et l'évaluation de la performance de projet. L'EvPP, repose aussi sur une analyse approfondie du Rapport d'achèvement du PDDO et autres documents pertinents<sup>3</sup>. De plus, l'évaluation tient compte des résultats d'une mission organisée, du 22 au 30 juin 2015, en Mauritanie, qui a permis de conduire des réunions et des entretiens à Nouakchott et sur le terrain. Les données recueillies sur le terrain devaient permettre de vérifier les informations issues de l'analyse bibliographique et de formuler une EvPP indépendante. Les méthodes de collecte des données ont inclus principalement des techniques qualitatives participatives. Les méthodes ont consisté en des entrevues individuelles et collectives, des groupes de discussions avec les bénéficiaires et des observations directes. La triangulation a été appliquée afin de vérifier les conclusions découlant des différentes sources d'information.
4. **Processus d'évaluation** L'EvPP s'est déroulée en cinq étapes: i) préparation, ii) mission sur le terrain, iii) rédaction du rapport et assurance qualité, iv) commentaires et révision, et v) communication et diffusion. La préparation a consisté en l'examen des documents qui ont fourni des constats préliminaires et l'identification des enjeux clés qui ont servi de guide pour une revue approfondie. Par ailleurs, la préparation a débouché aussi sur une proposition de termes de référence qui a fait l'objet d'un examen par les pairs au sein du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), et a été soumise par la suite à la division Afrique de l'Ouest et du Centre et au Gouvernement pour commentaires avant le départ de la mission pour Nouakchott, du 22 au 30 juin 2015<sup>4</sup>.
5. Après validation de la préparation de l'EvPP, la mission sur le terrain a rencontré l'agence d'exécution du PDDO, les autorités gouvernementales, les unions des AGPO, la structure faîtière des le Mutuelle d'investissement et de crédit oasien (MICO) (Union nationale des mutuelles d'investissement et de crédit oasien, UNMICO) les AGPO et les MICO de la Wilaya d'Adrar, les bénéficiaires et autres informateurs clés. Elle a été menée en étroite collaboration avec le Ministère du développement rural, qui a assuré la tutelle du PDDO. Des discussions ont eu lieu à Nouakchott avec le Ministère de l'environnement, Directeur de la protection de la nature, Directeur de la Direction de la programmation, de la coopération et du suivi-évaluation, du Ministère de l'agriculture, Direction des politiques, de la

<sup>1</sup> Conférer: <http://www.ifad.org/gbdocs/eb/102/f/EB-2011-102-R-7-Rev-2.pdf>.

<sup>2</sup> Conférer: [http://www.ifad.org/evaluation/process\\_methodology/doc/manual.pdf](http://www.ifad.org/evaluation/process_methodology/doc/manual.pdf).

<sup>3</sup> Voir liste des documents consultés, annexe XII.

<sup>4</sup> La mission d'EvPP était composée de Mohamed Tounessi, Consultant Évaluateur, IOE/FIDA.

coopération et du S&E et le Ministère des affaires économiques et du développement, Direction des programmes et politiques d'investissements.

6. La mission a visité plusieurs AGPO, MICO et les réalisations, dans les oasis de Tounguad, de Loudey, de Tirebane, de Teyaret- Azzougui et de Wivagh. La mission a rencontré les représentants du Gouvernement au niveau local, les bénéficiaires, les élus et le personnel des AGPO et des MICO. Des entretiens individuels et avec des groupes focaux ont été entrepris avec les bénéficiaires, les instances de gestion des Unions des AGPO et des MICO<sup>5</sup>.
7. A la fin de la mission, une réunion de synthèse a eu lieu à Nouakchott, à laquelle ont participé le Directeur de l'agriculture, l'équipe du PDDO, et le point focal FIDA en Mauritanie. Une présentation Powerpoint sur les conclusions préliminaires de la mission de restitution a été discutée avec les participants et la mission EvPP<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> La liste des personnes rencontrées est jointe en annexe VI.

<sup>6</sup> Voir BTO de la mission, juillet 2015.

## II. Le programme

### A. Contexte du programme

8. Le pays a connu d'importants changements politiques durant la dernière décennie. La crise socio-politique de 2005 a débouché sur une période de transition conduite par un gouvernement militaire (2005-2007), qui a mené à des élections présidentielles, législatives et municipales. Entre 2008 et 2009, le pays a encore connu des crises politiques, avec pour effet immédiat, la suspension de la plupart des programmes de développement financés par les Partenaires techniques et financiers, avec des répercussions négatives sur les programmes de développement dans le pays.
9. Par rapport à sa taille, le pays est très faiblement peuplé. Bien que la population ait doublé entre 1974 et 2004, la population totale compte moins de trois millions d'habitants. La moitié de la population vit en milieu rural, l'autre moitié est concentrée dans la capitale, Nouakchott, et le long de la vallée du fleuve Sénégal. La population croît actuellement au rythme de 2,4% par an, et les jeunes de moins de 15 ans représentent 43% de la population.
10. La Mauritanie est un pays pluriethnique avec quatre ethnies principales (Maures, Peuls, Soninkés et Wolofs). Le pays compte près de 1,2 million d'actifs, dont 31,2% sont frappés par le chômage. Les épisodes répétés de sécheresse des trois dernières décennies ont causé un exode rural massif ayant entraîné la sédentarisation de la population nomade et poussé vers les centres urbains une bonne part de la population rurale. On estime en effet aujourd'hui que la population nomade n'est plus que de 5% contre 60% durant les années 1960<sup>7</sup>.
11. Avec un Produit national brut (PNB) par habitant d'environ 1 110 USD<sup>8</sup> (2012) et un taux de pauvreté de 61%, la Mauritanie est un pays pauvre très endetté. C'est un des plus vastes états de l'Afrique, d'environ 1,1 million de kilomètres carrés dont plus de 80% des terres sont en zone désertique. L'économie du pays est caractérisée par une base de production limitée et des niveaux réduits d'industrialisation. Les principales exportations, en dehors du minerai de fer (environ 40% du total) sont les produits de la pêche, l'or et le bétail.
12. **Secteur rural et sécurité alimentaire.** La part du secteur rural dans la formation du PIB a été en moyenne de l'ordre de 20% sur la période 1990-1999. La problématique de la sécurité alimentaire est d'autant plus complexe et préoccupante que les projections, à l'horizon 2016, prévoient l'augmentation de la population à 3,5 millions d'habitants et le doublement de la demande céréalière. Cette demande est estimée aujourd'hui à 480 000 tonnes, satisfaite à hauteur de 26% par le riz, 40% par le blé et 34% par les autres céréales traditionnelles.
13. **Pauvreté.** En dépit d'un recul réel, la pauvreté rurale continue à être un sujet majeur de préoccupation en Mauritanie. Plus de 61% de la population mauritanienne vit au-dessous du seuil de pauvreté et au niveau des différentes préfectures concernées par le PDDO, ce taux varie selon le Ministère des affaires économiques et du développement entre 57% en Adrar, 68% au Tagant, 56% en Assaba, 45% au Hoodh El Gharbi et 58% au Hoodh El Charghi.
14. **Agriculture oasienne.** Les oasis de Mauritanie sont localisées principalement dans les régions de l'Adrar, le Tagant, l'Assaba et les deux Hodhs. Au début des années 2002 l'espace oasien était toujours caractérisé par un enclavement prononcé, une base agricole faible, des opportunités d'emploi réduites et aléatoires, un épuisement des ressources hydriques qui est aggravé par une utilisation déficiente de l'eau et un système de culture archaïque et peu productif. L'élevage, quant à

<sup>7</sup> Données Banque Mondiale, World development Indicators, avril 2009.

<sup>8</sup> Country Programme Information Sheet, june 2014, page 183, policy environment.

lui, pose des problèmes de mode de faire valoir, de type de conduite, de surpâturage et de graves conflits avec les zones de culture des oasis.

15. En général, ce secteur connaît une situation de déséquilibre marquée d'une part, par une forte incidence de la pauvreté, liée en partie à l'enclavement et à la perte des avantages comparatifs traditionnels des oasis en termes de routes commerciales ou de production, et d'autre part, par une surexploitation des ressources en eau, la dégradation du couvert végétal et l'érosion.
16. L'exploitation des oasis est basée sur la culture du palmier, dont on estime le nombre à 2,4 millions de pieds. Plus de la moitié de la production de dattes, qui varie de 50 000 à 60 000 tonnes par an, vient d'Adrar. Le rendement du palmier a sensiblement augmenté dans la fourchette de 15-25 kg/pied<sup>9</sup> en 2000 à 25-45 kg/pied<sup>10</sup> en 2012. Le rendement du palmier demeure moyen, comparé aux pays de la sous-région. La contrainte majeure reste la disponibilité de l'eau.
17. Voulant s'affranchir de la trop forte dépendance envers la culture du palmier dattier, nombre d'oasiens se sont tournés vers des productions alternatives, notamment les productions maraîchères, et en premier lieu la production de carottes. Cette production comporte de nombreux avantages, dont une conduite assez facilement maîtrisable, et une résistance physique, qui, contrairement à la tomate par exemple, permet sa conservation et son transport vers les marchés urbains.

## **B. Mise en œuvre du programme**

18. La palmeraie, élément de base des oasis et pivot de l'organisation sociale des communautés oasiennes, représentait le centre du champ d'action du PDDO. Le Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO), d'une durée de 8 ans, est entré en vigueur en novembre 2004, et fait suite aux projets Oasis I et II clôturés en 2003. Initialement prévu pour être clôturé en fin décembre 2012, le PDDO a été prolongé jusqu'au 30 avril 2014. Un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a également été signé le 05/04/2010 pour la mise en œuvre du «Projet de Protection Participative de l'Environnement et Réduction de la Pauvreté dans les Oasis», qui a directement été intégré dans la composante 2 du PDDO sous le terme "Volet FEM du PDDO". Ce don, prévu sur une durée de 4 ans, s'est achevé en même temps que le PDDO. Le FADE, a aussi appuyé le PDDO pour une période de 5 ans. Cet appui était orienté dans le cadre du développement des infrastructures de base au niveau des wilayas oasiennes.

---

<sup>9</sup> Source: Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

<sup>10</sup> Source: PDDO.

## Dates clés du programme

Pays	République islamique de Mauritanie
Nom du projet	Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO)
Date d'approbation du FIDA	17 décembre 2003
Date de signature	22 mars 2004
Date d'entrée en vigueur	Novembre 2004
Examen à mi-parcours	Février 2010
Date initiale d'achèvement	31 décembre 2012
Date effective d'achèvement	31 avril 2014
Date de clôture du prêt	30 octobre 2014
Coût total	38,66 millions d'USD
Prêt FIDA	11,41 millions d'USD
Conditions du prêt:	hautement concessionnel
Contribution du Gouvernement	6,79 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires	1,36 millions d'USD
Co-financier FEM	4,1 millions d'USD
Financement parallèle	Fonds arabe de développement économique et social (FADES), 15 millions d'USD
Institution Coopérant	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) (2004-2010); supervision directe par le FIDA à partir de 2011

Source: MTR 2010.

19. Héritier du projet Oasis I et II, le PDDO s'inspire largement de cette expérience, pour réaliser son objectif global à savoir, la création à terme, d'une base de développement solide et les conditions propices pour que les communautés oasiennes puissent se prendre en charge et participer d'une manière effective à la réalisation des objectifs nationaux de réduction de la pauvreté et de lutte contre la dégradation de l'environnement. Pour parvenir à cet objectif, le PDDO s'est fixé 3 objectifs spécifiques, à savoir:
- **OS1:** développer les capacités locales d'organisation et de gestion et promouvoir la participation effective des populations, notamment les femmes et les jeunes, aux processus de développement communautaire et local et l'amélioration du cadre institutionnel;
  - **OS2:** promouvoir l'exploitation rationnelle et durable du potentiel productif oasien, notamment au niveau des ressources en eau;
  - **OS3:** développer un réseau de services financiers privés de proximité.
20. Pour atteindre, ces objectifs spécifiques, le PDDO a été structuré autour de cinq composantes:
21. **Composante 1: Structuration des communautés oasiennes.** L'objectif de développement de cette composante était de développer les capacités locales d'organisation et de gestion et promouvoir la participation effective des populations oasiennes, notamment les femmes et les jeunes, aux processus de développement communautaire et local et l'amélioration du cadre institutionnel. L'atteinte de cet objectif était prévue à travers trois sous composantes: i) Développement des capacités de gestion participative; ii) Affinement du cadre institutionnel et de concertation entre les acteurs; iii) Mise en place d'un Fonds d'investissements communautaires (FIC).

22. **Composante 2: Développement durable des capacités productives des oasis.** L'objectif global de la composante visait l'exploitation rationnelle et durable du potentiel productif oasien à travers trois sous-composantes: i) diversification, intensification et valorisation de la production agricole; ii) développement et sauvegarde du palmier; iii) gestion durable de l'environnement oasien. Ces deux dernières sous-composantes étaient incluses dans le volet environnemental financé par le FEM.
23. **Composante 3: Développement des services financiers de proximité.** L'objectif global de la composante était d'apporter de façon durable des services financiers de proximité adaptés aux populations oasiennes, à travers la consolidation et l'accompagnement des MICO et Unions de MICO, le développement de partenariat pour le refinancement avec le secteur bancaire, et l'appui pour la diversification des services financiers des MICOs.
24. **Composante 4: Développement des infrastructures de base** (sur financement parallèle du Fonds arabe de développement économique et social<sup>11</sup> (FADES). La composante s'articulait autour de trois axes prioritaires de développement, à savoir les ouvrages hydrauliques, le désenclavement, la protection de l'environnement et la lutte contre l'ensablement.
25. **Composante 5: Coordination, suivi et évaluation.** Elle avait pour objectif la mise en place d'un système effectif de planification, de gestion décentralisée et d'évaluation participative dans les oasis retenues par le Programme.
26. **La zone du programme.** Le PDDO intervenait dans les communautés oasiennes des Wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba, de Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi. Les régions couvertes par le Programme étaient caractérisées par un enclavement prononcé, et leur base agricole était pratiquement inexistante en dehors des oasis (surtout pour l'Adrar et le Tagant).
27. Le **groupe cible.** Les populations oasiennes qui devaient bénéficier directement et indirectement du Programme étaient estimées à 250 000 personnes. Les bénéficiaires directs sont constitués par la population des 120 oasis couvertes par le Programme, estimée à 69 000 personnes.
28. **Modalités d'exécution.** Le schéma organisationnel du PDDO se déclinait comme suit:
- Au niveau central,** un Comité d'orientation et de suivi a été mis en place, chargé du suivi d'avancement du PDDO. Le Comité d'orientation et de suivi approuve les budgets annuels et les rapports d'activités. **Au niveau régional,** des Comités régionaux de pilotage ont été créés dans les quatre Wilayas (Adrar Tagant, Assaba et les deux Hodhs). Ces organes avaient pour mission d'assurer la coordination, la complémentarité et la synergie, avec les autres acteurs et intervenants.
29. Le Programme a été mis en œuvre par une Unité de coordination du programme (UCP) basée à Nouakchott, et était placée sous la tutelle du Ministère du développement rural. Au niveau régional, 4 cellules régionales d'appui (CRA) ont été implantées. C'est sur ces structures que reposent le travail de terrain et la mise en œuvre du PDDO.
30. Il convient de noter que l'UNOPS a été l'Institution coopérante mandatée par le FIDA pour assurer la supervision du PDDO jusqu'en décembre 2010. A partir du premier janvier 2011, conformément à l'évolution de la politique générale du FIDA dans ce domaine, la mise en œuvre du PDDO a été supervisée directement par le Fonds.

<sup>11</sup> Cette composante financée par le FADES, était mise en œuvre sous sa responsabilité et par conséquent, n'a pas été supervisée par le FIDA.

31. **Changements majeurs.** Fixée initialement pour décembre 2012, la date d'achèvement a été reportée au 30 avril 2014 et la date de clôture du prêt au 30 octobre 2014. Cette prolongation a été accompagnée d'une réallocation des fonds du prêt.
32. A la revue à mi-parcours (RMP), le nombre d'oasis à couvrir par le PDDO a été revu à la baisse de 120 à 95 oasis, incluant les 65 oasis qui ont été appuyées dans le cadre du projet Oasis II. Par contre, le nombre de bénéficiaires directs et indirects du PDDO n'a pas été révisé par la RMP, du fait que les 95 oasis sont les lieux d'habitation de l'essentiel des communautés oasiennes rurales les plus pauvres dans ses 5 wilayas d'intervention<sup>12</sup>.
33. En ce qui concerne la composante 3 (développement des services financiers de proximité) les deux résultats prévus dans le document de conception du programme étaient, la mise en place de 120 dont 60 MICO héritées du Projet oasis, et quatre Unions de MICO. A la mi-parcours, les résultats escomptés ont été révisés comme suit: i) promouvoir l'émergence et la mise en place d'une structure faîtière en conformité avec les dispositions des instructions de la Banque centrale de Mauritanie; ii) poursuivre l'appui à la consolidation et à la pérennisation des MICO avec une cible de 95 MICO.
34. Après la RMP entreprise en 2010, la stratégie et les méthodes d'intervention du PDDO ont été modifiées pour accorder plus de place à la construction de l'autonomie des populations oasiennes. la responsabilisation, la mise en réseau des AGPO, des MICO, union des AGPO, et structure faîtière des MICO, devaient prendre une place essentielle dans chacune des composantes et/ou des volets<sup>13</sup>. Cette autonomisation et cette pérennisation devaient passer notamment par une plus grande mise en réseaux de ces acteurs.
35. Le système de remontée de l'information vers l'UCP devait devenir systématique et opérationnel. La pratique d'évaluation participative devait être réactivée et généralisée. «Ces évaluations participatives devaient être des occasions particulièrement fécondes pour nouer une connaissance mutuelle entre les différents acteurs, échanger et se projeter ensemble vers l'avenir»<sup>14</sup>. Cet ensemble de réorientations devait repositionner les communautés et leurs organisations en position d'acteurs et non plus de récipiendaires, comme cela a été parfois trop le cas au cours de la première moitié du Programme<sup>15</sup>.

---

<sup>12</sup> Rapport d'achèvement, mars 2015, page 2, para. 9.

<sup>13</sup> Revue à mi- parcours, 2010, page 45 à 74, propositions de réorientation de la stratégie générale du PDDO.

<sup>14</sup> Revue à mi- parcours, 2010, page 73, para. 396.

<sup>15</sup> Idem, page 48, para. 242.



### Points clés

- L'UNOPS a été l'Institution Coopérante jusqu'en décembre 2010. A partir de janvier 2011, la mise en œuvre du PDDO a été supervisée directement par le FIDA.
- Un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a été approuvé en 2010 qui a directement été intégré dans la composante 2 du PDDO sous le terme "Volet FEM du PDDO".
- Fixée initialement pour décembre 2012, la date d'achèvement a été reportée au 30 avril 2014 et la date de clôture du prêt au 30 octobre 2014. Cette prolongation a été accompagnée d'une réallocation des fonds du prêt.
- Après la RMP (RMP), le nombre d'oasis à couvrir par le PDDO a été revu à la baisse de 120 à 95 oasis, incluant les 65 oasis qui ont été appuyées dans le cadre du projet Oasis II.
- La composante 3 (développement des services financiers de proximité), les deux résultats prévus dans le document de conception du programme étaient, la mise en place de 120 dont 60 MICO héritées du Projet oasis, et quatre Unions de MICO. A la mi-parcours, les résultats ont été révisés comme suit : i) promouvoir l'émergence et la mise en place d'une structure faîtière en conformité avec les dispositions des instructions de la Banque centrale de Mauritanie; ii) poursuivre l'appui à la consolidation et à la pérennisation des MICO avec une cible de 95 MICO au lieu de 120.
- Après la RMP, la stratégie et les méthodes d'intervention du PDDO ont été modifiées pour accorder plus de place à la construction de l'autonomie des populations oasiennes.
- Le S&E a été restructuré pour devenir plus opérationnel à travers la pratique d'évaluation participative.

### III. Examen de résultats

#### A. Performance du programme

##### Évaluation de la pertinence

36. On peut affirmer que les objectifs du PDDO, tels que définis dans le Rapport du Président<sup>16</sup>, s'inscrivent largement dans les référentiels de la lutte contre la pauvreté et le développement rural du Gouvernement (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, CSLP 2001-2015<sup>17</sup>) et les stratégies sectorielles, telles que la stratégie de développement du secteur rural<sup>18</sup>. Le PDDO peut être considéré comme le premier grand programme ayant mis en œuvre le CSLP 2001-2015 en milieu oasien. Il s'inscrivait dans la dynamique de promotion des approches participatives qui visaient à associer les bénéficiaires et leurs associations à l'identification des besoins, la planification et la mise en œuvre des actions de développement. En adéquation avec le CSLP, l'objectif global du PDDO était de créer une base de développement durable et des conditions propices pour que les communautés oasiennes puissent se prendre en charge et participer d'une manière effective à la réalisation des objectifs nationaux de réduction de la pauvreté et de lutte contre la dégradation de l'environnement.
37. L'objectif du PDDO cadre parfaitement avec la vision et la politique du gouvernement mauritanien en matière de développement des communautés rurales et se trouve en phase avec sa politique de lutte contre la pauvreté et celle de la dégradation de l'environnement.
38. En s'inscrivant parfaitement dans la logique d'intervention du CSLP, le PDDO a su répondre aux besoins variés des populations oasiennes dans sa zone d'intervention en adoptant une approche participative, partenariale, décentralisée au niveau des oasis. Cette approche visait, d'une part, l'adaptation des actions à la demande des bénéficiaires et, d'une autre, l'intégration et l'efficacité maximales des actions. En centrant le diagnostic participatif et les négociations des solutions aux problèmes au niveau oasis, le PDDO a ainsi donné l'opportunité aux plus vulnérables, d'exprimer leur besoins et de participer à la recherche des solutions adaptées à leurs opportunités et contraintes.
39. Le développement et la réhabilitation des oasis, comme porte d'entrée pour l'organisation et l'encadrement des producteurs à travers les AGPO a été une disposition stratégique pertinente de la conception. En effet, les appuis des AGPO avaient toutes les chances d'être adoptés et appropriés, du fait qu'ils accompagnaient des projets concrets, identifiés et portés par les AGPO et les coopératives de producteurs. Les AGPO, les Unions des AGPO, et les MICO ont contribué et continuent à contribuer au renforcement du pouvoir d'action des ménages dans les oasis.
40. Les interventions ont été soutenues par le développement de services de micro finance offrant des produits adaptés aux besoins des pauvres et par l'établissement d'un fonds d'investissement communautaire (FIC) qui a constitué un support concret aux initiatives de base exprimées dans la planification participative locale.

<sup>16</sup> Rapport du Président, Conseil d'administration du 18 décembre 2003, EB 2003/80/R.25. rev.1.

<sup>17</sup> Le premier CSLP couvrant la période 2001- 2004, a été approuvé en janvier 2001. Ses principaux objectifs sont : i) l'accélération de la croissance économique et le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale ; ii) la réduction de la pauvreté ; iii) la promotion d'un développement régional équilibré et un aménagement harmonieux du territoire ; et iv) la promotion de l'équité et la pleine participation des populations. Pour la réalisation de ces objectifs, le CSLP 1 a été structuré autour de quatre axes majeurs : l'accélération de la croissance et le maintien de la stabilité macro-économique ; l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des personnes pauvres ; le développement des ressources humaines et l'expansion des services de base ; et l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités. Ces axes ont été complétés au niveau du second CSLP, couvrant la période 2006-2010, par un cinquième consacré au renforcement du pilotage, du suivi, de l'évaluation et de la coordination.

<sup>18</sup> Outre le CSLP, le Gouvernement dispose d'un certain nombre de stratégies sectorielles ou thématiques et de textes juridiques, dont : i) une stratégie de développement du secteur rural; ii) une stratégie nationale de promotion féminine (SNPF) ; iii) des lettres politiques de développement de l'élevage (LPDE) et des lettres politiques de développement de l'irrigation ; iv) une stratégie et des textes de base sur la microfinance ; v) des codes (pastoral, forestier et de l'eau).

La promotion des MICO s'est avérée plus qu'indispensable. Elles offrent des services financiers de proximité appréciés par les populations rurales. Ces structures ont favorisé un processus d'apprentissage de la gestion d'une institution financière à base communautaire. Dans les zones oasiennes en particulier, les MICO sont devenues des acteurs clés dans le financement de l'agriculture et des activités génératrices de revenus. Une telle synergie était de nature à faciliter l'atteinte des catégories vulnérables ciblées par le Programme et à créer un environnement favorable à un développement oasien durable.

41. Fort de cette démarche, le PDDO a privilégié au cours de la période 2005-2014 les infrastructures socio-économiques de base et créé dans les zones oasiennes une véritable dynamique de développement mettant en avant l'ensemble des acteurs locaux et en apportant son assistance accrue aux populations pauvres habitant dans le milieu oasien.
42. En effet, dès son démarrage en 2005, le PDDO a initié dans un premier temps la consolidation des AGPO et MICO issus de la phase II du Projet oasis et dans un deuxième temps, la création de nouvelles AGPO et MICO. Le PDDO a réalisé plusieurs investissements dans les domaines des infrastructures socio-économiques de base, dans l'encadrement et l'appui à la mise en place de services financiers dans les zones oasiennes des Wilaya l'Adrar, du Tagant, de l'Asaba et des deux Hodhs.
43. Une partie importante des ressources et efforts du PDDO ont été mobilisés en faveur des femmes, ce qui a engendré des retombées positives sur l'amélioration de l'équité entre les sexes. En outre, les activités financées par le FEM ont renforcé la pertinence de la dimension environnementale du PDDO, en visant notamment la création d'un environnement favorable à l'intégration de la gestion durable des terres (GTD) dans tous les processus de prise de décision.
44. En ce qui concerne la pertinence du PDDA pour le FIDA, dans son programme d'options stratégiques (COSOP 2000-2004 et COSOP 2007-2012<sup>19</sup>) pour la Mauritanie, le Fonds préconisait l'amélioration des conditions de vie, d'accroître, de sécuriser et de diversifier les revenus des populations pauvres en milieu rural en particulier celles des femmes et des jeunes. La stratégie visait particulièrement à construire des mécanismes institutionnels durables porteurs d'investissements, de politiques et d'innovations de nature à réduire la pauvreté par: i) le renforcement des capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations à concevoir, négocier et mettre en œuvre des actions de développement, ii) le développement de services financiers ruraux adaptés et viables, iii) la croissance durable de la production agricole et de l'élevage et l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers le développement de filières agricoles et de l'élevage<sup>20</sup>.
45. En résumé, la conception du PDDO a été très pertinente par rapport au contexte du pays, aux priorités du FIDA et aux besoins des bénéficiaires. Ainsi, la mission accorde à la pertinence la note hautement satisfaisante (6).

#### **Evaluation de l'efficacité**

46. Cette section présente l'appréciation du niveau d'atteinte de chacun des trois objectifs spécifiques du Programme, décrits ci-dessus au para. 20. Le détail de

---

<sup>19</sup> Le COSOP 2000-2004 reposait sur quatre axes stratégiques: i) le transfert de responsabilités aux populations rurales, en particulier celles qui font partie du groupe cible du FIDA; ii) la mise en place de mécanismes efficaces pour le transfert de ressources en faveur des populations rurales afin de financer des programmes de développement local répondant à leurs priorités; iii) l'amélioration de l'accès des populations rurales pauvres à la terre, aux capitaux et aux marchés; et iv) le développement d'organisations de base dotées de capacités renforcées pour les activités de plaidoyer, de conception et d'exécution de programmes. Le COSOP 2007-2012, fixe trois objectifs stratégiques: i) renforcer les institutions des populations rurales pauvres en se fondant sur les méthodes de développement déterminées par les communautés; ii) promouvoir des services financiers ruraux durables; et iii) parvenir à un développement agricole et à une sécurité alimentaire durables, à travers une approche filière.

<sup>20</sup> Voir cadre de gestion des résultats COSOP 2007.

toutes les réalisations physiques du PDDO est présenté dans le tableau des résultats du Programme, annexe VII.

**OS1: développer les capacités locales d'organisation et de gestion et promouvoir la participation effective des populations, notamment les femmes et les jeunes, aux processus de développement communautaire et local.**

47. Au regard de l'objectif global du PDDO qui est de générer les conditions permettant aux populations oasiennes de se prendre en charge et de participer effectivement à l'amélioration de leur condition de vie et à la lutte contre la dégradation de l'environnement, des résultats significatifs ont été enregistrés dans l'OS1.
48. Le PDDO a facilité la création de 96 AGPO, qui ont appuyé 96 oasis dans tous les volets de développement oasien. A cet effet, les AGPO ont eu la responsabilité d'initier, de planifier, de diriger et de suivre toutes les activités de développement dans leur zone d'intervention. Toute activité du PDDO, collective ou individuelle, passait à travers les AGPO et était mise en œuvre sous leur responsabilité et contrôle direct. C'est à travers les AGPO que la formation, le suivi et l'accès au crédit étaient organisés. Les opportunités offertes en matière de financement à travers les MICO et le FIC ont permis de mettre en œuvre des actions prioritaires tirées des Plan de développement communautaire oasien formulés par les AGPOs. Les bénéficiaires, à travers les AGPO, se sont initiés progressivement à la maîtrise d'ouvrage déléguée, ce qui a renforcé leurs processus de prise de décisions.
49. Les membres des AGPO sont estimés en février 2014 à plus de 24 000, dont 46,8% de femmes. Ces AGPO disposent dans leur quasi-totalité (93%) de structures spécialisées qui peuvent répondre aux besoins des oasiens en matière de développement. L'expérience des AGPO en matière de maîtrise d'ouvrage et de planification n'est pas moindre; elles ont pu identifier et mettre en exécution entre 2012 et 2013, avec toutes les étapes obligatoires, 139 projets au profit de leurs adhérents<sup>21</sup>.
50. Tous ces acquis font que les structures oasiennes disposent de toutes les capacités pour prendre en charge la gestion de leurs terroirs. La loi 016/98 donne effectivement aux AGPO la faculté d'entreprendre, de diriger et de suivre toutes les activités de développement dans les espaces oasiens de leur compétence. Cependant, des textes d'application explicitant le rôle des AGPO et le type de relation qu'elles doivent entretenir avec les responsables des communes et les autorités décentralisées, nécessitent leur adoption et leur mise en œuvre par le Gouvernement.
51. Quatre ateliers de concertation entre les autorités administratives et une expérience pilote d'intégration des priorités des Cadres stratégiques de développement local des AGPO dans le plan de développement communal dans la commune rurale de Nbeika ont été réalisées<sup>22</sup>, mais restent nettement insuffisants par rapport au défi d'intégration des AGPO et Unions des AGPO dans le processus de décentralisation au niveau communal. Les cadres oasiens de concertation nécessitent leur mise en place pour permettre aux AGPO d'exercer pleinement leurs prérogatives en matière de gestion et de protection des ressources naturelles de leur espace en harmonie avec les dispositions légales et en partenariat avec les autres institutions, notamment les communes.
52. Après la RMP, en février 2010, le PDDO a focalisé encore plus ces efforts sur la construction de l'autonomie des populations oasiennes et l'OS1 est devenu l'axe stratégique prioritaire jusqu'à l'achèvement du PDDO. De fait, le PDDO a accéléré la consolidation des capacités locales d'organisation et de gestion d'un nombre

<sup>21</sup> Étude d'évaluation d'impact investissements communautaires, juillet 2014.

<sup>22</sup> Rapport d'achèvement para. 28.

significatif d'organisations rurales qui sont maintenant en mesure de participer effectivement aux processus de développement communautaire.

53. L'évaluation des capacités de gestion et d'organisation menée par le PDDO en décembre 2013<sup>23</sup> indique que 38 AGPO sur 96 ont atteint un niveau de fonctionnalité élevée et 48 AGPO ont un niveau de fonctionnalité moyen<sup>24</sup>. La mission a pu constater effectivement une hétérogénéité des capacités et du dynamisme des AGPO rencontrées. Par ailleurs, pour les AGPO ayant atteint une masse critique de développement et de membres adhérents, le PDDO a focalisé son intervention après la RMP sur la création de structures faïtières dénommées les Unions d'AGPO dans les Wilayas du Tagant, de l'Adrar, des Hodhs et de l'Assaba.
54. Il va sans dire qu'il s'agit d'une étape fondamentale dans la démarche de pérennité du modèle associatif de ces organisations communautaires oasiennes. De ce fait, le processus de désengagement progressif du PDDO a impliqué une responsabilisation accrue des institutions rurales promues. A cet effet, le Programme a signé des protocoles d'accord avec les Unions AGPO afin de procéder au transfert de responsabilités et fonctions d'accompagnement et de formation des AGPO.
55. Dans l'Adrar, la visite par la mission de l'Union des associations oasiennes de l'Adrar (UNASOAD) a permis de constater son renforcement avec un partenariat externe de United States African Development Fund (USADF) qui a octroyé une importante subvention avec l'objectif d'améliorer la production agricole et l'accès aux marchés<sup>25</sup>. La mission a félicité cette initiative louable, mais a attiré l'attention sur le risque encouru par UNASOAD d'être en attente de soutien extérieur alors que les dynamiques de développement oasien telles qu'initiées par le PDDO se mettent en place dans le sillage d'actions de développement endogènes pour les oasiens eux-mêmes.
56. En matière d'alphabétisation fonctionnelle et de campagnes d'Information, Éducation et Communication, les taux de réalisation globaux des objectifs du Programme sont supérieurs à 100%. Le nombre d'oasiens, principalement les femmes, ayant bénéficié des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et de campagne d'IEC sont respectivement, 11 490 et 14 610 personnes<sup>26</sup>. Toutefois, la prise en charge des séances d'alphabétisation fonctionnelle par les AGPO ou les Unions d'AGPO n'est pas garantie après l'achèvement du Programme<sup>27</sup>. La mission estime que l'efficacité de ce volet aurait gagné à être mieux analysée dans le Rapport d'achèvement.
57. En ce qui concerne l'outil d'appui aux initiatives locales des communautés oasiennes, le FIC a été mis en œuvre pour créer dans l'espace oasien une base pour un développement autogéré et inclusif qui s'inscrit dans la durabilité. Dans ce contexte, 513 microprojets communautaires sur un objectif de 500 ont été réalisés. Les investissements du FIC ont bénéficié directement à 65 852 oasiens dont 54% de femmes. Le FIC a engendré la création de 390 emplois directs et 5 552 emplois induits<sup>28</sup>. Les investissements du FIC ont induit des effets importants qui auraient mérites d'être mieux documentés dans le Rapport d'achèvement. Les principaux résultats du FIC sont restitués dans l'annexe VIII qui ventile les investissements par domaine d'intervention, avec leurs résultats<sup>29</sup>.
58. Le PDDO a facilité la mise en place des associations de gestion de l'eau. Cependant, ces comités de gestion et de maintenance sont fragiles et les outils à

---

<sup>23</sup> Rapport évaluation AGPO.

<sup>24</sup> Rapport de supervision, mars 2014, para. 7.

<sup>25</sup> Idem, para. 8.

<sup>26</sup> Rapport d'achèvement, para. 27.

<sup>27</sup> Rapport de supervision, para. 9.

<sup>28</sup> Rapport de supervision, mars 2014, para. 10 et étude sur les effets et impacts des investissements communautaires, juillet 2014, éléments de bilan des investissements communautaires. Le dernier rapport fait mention de 61 585 bénéficiaires et 5 000 emplois créés.

<sup>29</sup> Etude sur les effets et impacts des investissements communautaires, juillet 2014.

leur disposition sont souvent peu adaptés. Les associations d'usagers de l'eau manquent de moyens financiers nécessaires pour prendre en charge l'entretien des infrastructures hydrauliques et le renouvellement de certains équipements. La tarification de l'eau, actuellement pratiquée dans les comités de gestion de l'eau, ne couvre pas le minimum des coûts récurrents, ce qui risque à terme de conduire à la dégradation des installations, faute de ressources financières allouées à l'entretien et au renouvellement des équipements. Les entretiens de la mission avec les associations de gestion de l'eau pour l'irrigation, ont montré une faible maîtrise de la gestion technique et financière des ouvrages réalisés par le PDDO.

**OS2: Promouvoir l'exploitation rationnelle et durable du potentiel productif oasien, notamment au niveau des ressources en eau**

59. Les actions prévues devaient porter sur la mise en place d'un système de vulgarisation agricole, soutenu par une demande effective, l'appui technique aux actions communautaires, et l'appui à la valorisation des produits agricoles. Le dispositif d'encadrement technique des producteurs a contribué à l'augmentation et la valorisation des productions phœnicicoles et maraîchères avec un taux d'exécution des activités qui a atteint plus de 100%<sup>30</sup>.
60. Le système de vulgarisation est constitué à la base, de 82 animateurs paysans supervisés par 4 agronomes affectés dans les CRA. Tandis que les agronomes ont été recrutés et installés dans les CRA, les animateurs quant à eux ont fait l'objet d'une sélection participative dans laquelle les AGPO ont joué le rôle principal. Le rôle des animateurs-relais, exploitants agricoles leaders sélectionnés de manière participative pour assurer un ancrage local, a été et reste essentiel en termes de conseil agricole de proximité, d'adoption de nouvelles techniques agricoles et d'introduction d'innovations dans les oasis. Ils ont encadré directement 1 084 producteurs et ont touché par effet induit 3 232 autres producteurs. Les nouvelles techniques ont été appliquées sur 130 495 palmiers.
61. La mission d'évaluation sur le terrain dans la Wilaya d'Adrar, a noté les progrès réalisés grâce au dispositif d'encadrement mis en place. En effet, l'action des animateurs a contribué à la diversification des productions, à l'accroissement des superficies maraîchères, à l'amélioration des rendements et, surtout, à l'acceptation de la pratique des techniques phœnicicoles améliorées (pollinisation, fertilisation, lutte contre les acariens, etc.). En termes de durabilité du système d'encadrement des producteurs oasiens, la mission a constaté que les animateurs ont déjà commencé à fournir des services aux producteurs ne bénéficiant plus de l'appui du PDDO.
62. Par ailleurs, la mission d'évaluation a eu l'occasion de discuter et d'analyser avec les bénéficiaires, l'initiative de Coopération Sud-Sud, pour la mise en place de la vulgarisation paysanne appuyée par des couples marocains. Quatre couples marocains (1 par wilaya seulement) ont résidé sur une période de six mois dans les oasis, à partir de décembre 2007, et y ont formé 52 «compagnons» dont 14 (3 femmes) ont été jugés à même de servir à leur tour en tant que animateurs. L'intégration des couples marocains dans le milieu socio-culturel oasien a été une réussite totale<sup>31</sup>. Adoptés, voire recherchés, ils ont été considérés comme des «citoyens à part entière». Ils ont réussi l'introduction de cultures maraîchères et fruitières diversifiées et la formation dispensée par les femmes a eu un impact réel et immédiat (attitudes et position sociale des femmes, recettes culinaires à partir des produits disponibles localement, cultures maraîchères, activités génératrices de revenus et artisanat). Cet impact s'est manifesté par ailleurs, par la diversification des repas et une amélioration de l'alimentation des ménages et des enfants en particulier.

---

<sup>30</sup> Rapport d'achèvement, page 7, para. 32.

<sup>31</sup> Rapport d'évaluation, novembre 2008, sur la conduite d'un programme de vulgarisation paysanne en milieu oasien, Coopération Sud-Sud.

63. En termes de revenus, l'impact est triple: gains de l'ordre de 30% sur les dépenses alimentaires de base, augmentation des revenus générés par l'augmentation des ventes des produits maraîchers et par la commercialisation de nouveaux produits alimentaires. La formation qu'ils ont dispensée sur les techniques culturales a eu un impact certain sur la tenue des palmeraies. La mission a pu vérifier la réalité et l'importance de ces impacts et en analyser les principaux déterminants à savoir: capacité à communiquer et à échanger sur un pied d'égalité avec les oasiens mauritaniens, crédibilité technique et sociale et pertinence des conseils; capacité à aborder l'ensemble des thèmes de la vie oasienne et à appréhender celle-ci dans sa globalité (systèmes de production, relations sociales, durée et continuité de la présence des couples marocains).
64. En ce qui concerne la valorisation de la production agricole, la mission a rencontré les responsables du Groupement d'intérêt économique (GIE) «Intaj Adrar», créé en 2011 par les producteurs de l'UNASOAD, et les bénéficiaires des appuis du GIE, en particulier les coopératives maraîchères des femmes. Après trois années d'expériences les performances du GIE ont souffert de problèmes de gouvernance liés à l'interprétation divergente de son mandat et ses attributions par rapport à ceux de l'UNASOAD. Par ailleurs, la mission a constaté un début de perte de confiance des producteurs maraîchers, en raison de non paiements aux producteurs de la dernière campagne de commercialisation des carottes.
65. La mission a visité le laboratoire de phytopathologie d'Atar. Elle a pu se rendre compte de la poursuite du partenariat sur l'inventaire et la caractérisation des pollinisateurs (palmiers mâles), la formation des producteurs sur les techniques de conservation du pollen et la mise en place d'un conservatoire de biodiversité phœnicicole sur le site d'Ain EhlTaya près d'Atar. La recherche scientifique sur le palmier entamée avec la création du laboratoire d'Atar a besoin encore d'appui pour se confirmer et devenir utile pour les exploitations dans les oasis.
66. Concernant le financement FEM «Protection participative de l'environnement et réduction de la pauvreté dans les oasis», intégrée dans la composante 2 du PDDO, le niveau des réalisations est très variable selon les sous-composantes. Les réalisations de la sous-composante 1, concernant l'intégration de la Gestion durable des terres (GDT) dans les stratégies de développement et dans les processus de prise de décision, sont limitées, comme le montre d'ailleurs le taux d'exécution financière.
67. Le suivi de la nappe souterraine n'a pas été réalisé. La mission a observé le fonctionnement de plusieurs systèmes d'exhaure intensifs dans les oasis visitées. Par contre, aucun indice n'existe sur la dynamique des nappes souterraines dans les oasis. Cet instrument de suivi est à mettre rapidement en place pour pouvoir mesurer l'incidence des prélèvements sur la ressource en eau, qui est en train d'augmenter avec l'engouement constaté pour la phœniciculture et le maraîchage.
68. Dans la sous-composante 2, des mesures de sensibilisation du public et de renforcement des capacités ont été réalisées, mais restent très en deçà des prévisions et leurs effets sur les différents groupes cibles restent à documenter. La sous-composante 3, portant sur des investissements physiques de GDT et d'amélioration de revenus, est celle qui a connu le plus de réalisations.
69. Le PDDO s'était attelé à travers ce volet à mettre en œuvre un ensemble d'actions agissant directement sur la préservation, l'amélioration de l'environnement : clôture des exploitations oasiennes, protection des berges, rationalisation des eaux d'irrigation, fixation des dunes en plus d'activités génératrices de revenus<sup>32</sup>. Ainsi, la mise en œuvre de ce volet affiche les réalisations suivantes: protection effective et maîtrisée de 1 113 ha de terres oasiennes menacées par la détérioration de l'environnement et plus de 133 000 palmiers dattiers bénéficiant directement à

---

<sup>32</sup> Voir annexe XI, réalisations FEM.

9 383 paysans, particulièrement confrontés à la dégradation de l'environnement de leurs exploitations, financement et exécution de 36 activités génératrices de revenus au profit de 1 112 oasisiens dont plus de la moitié sont des femmes<sup>33</sup>.

**OS3: Cet objectif spécifique visait la mise en place de services financiers de proximité adaptés aux populations oasisiennes, à travers la consolidation et l'accompagnement des MICO, le développement de partenariat pour le refinancement avec le secteur bancaire, et l'appui pour la diversification des services financiers des MICO.**

70. Après la RMP, les résultats escomptés ont été révisés<sup>34</sup>. Les MICO ont constitué la pierre angulaire du dispositif d'intervention du PDDO. Dans un environnement économique et social particulièrement difficile, les MICO ont permis le développement d'un système de crédit adapté aux prescriptions religieuses islamiques, et une forte appropriation des MICO par leurs membres, grâce à des fonds propres soulevés par leurs membres. La forte adhésion de ces populations et l'appréciation de ce service de proximité par ses clients, sont une indication d'un besoin réel des services des MICO.
71. Le PDDO a hérité de 60 MICO, mises en place par le projet Oasis II, qui ont continué à être appuyées par le PDDO. 18 autres MICO ont été initiées par le PDDO. Au total ce sont 78 MICO qui ont été appuyées sur un objectif révisé de 95 MICO. Depuis la création de la première MICO en 1998, les 78 MICO regroupent 27 000 membres dont plus de 6 000 qui sont des personnes morales, telles que des groupements féminins, des coopératives, et des associations. L'annexe IX fournit des informations détaillées sur la situation des MICO générées par l'étude diagnostique financée par le ProLPRAF en août 2014<sup>35</sup>. Le système des MICO peut être considéré comme le système de micro crédit le plus répandu en zones rurales en Mauritanie. L'implantation et l'opérationnalisation d'un réseau de micro finance rurale dans une zone difficile comme celle du PDDO, constitue en soi un pari de taille que le Programme a pu gagner.
72. Ces 78 MICO gèrent actuellement un portefeuille de plus de 420 millions d'UM de ressources prêtées par les MICO qui ont financé différents besoins locaux des bénéficiaires. Depuis la création, plus de 44 000 crédits ont été accordés avec un montant total cumulé de 6,6 milliards d'UM dans des volets variés tels qu'intrants agricoles, élevage, commerce, artisanat, équipement, hydraulique, et construction<sup>36</sup>. Néanmoins, la montée en puissance des MICO a engendré des faiblesses structurelles et la performance des MICO reste un souci majeur. En octobre 2013, le niveau de portefeuille à risque a atteint 41% pour l'ensemble des MICO, ce qui est trop élevé par rapport à la norme internationale de 3% et les créances irrécouvrables (plus de 12 mois d'impayés) étaient très importantes, près de 14 millions UM. Par ailleurs, les capacités de gestion et de bonne gouvernance des MICO sont encore assez limitées en dépit des nombreuses formations dispensées aux gestionnaires et élus des structures de gouvernance des MICO.
73. Conformément à la recommandation de la RMP, l'UNMICO, a été mis en place le 4 avril 2014. Le rôle de l'UNMICO est de mettre en œuvre des actions de financement et d'investissements pour la promotion de la micro finance en milieu oasien. Elle doit jouer aussi un rôle prépondérant, d'assainissement du portefeuille des MICO, de renforcement de capacité par le biais de la formation, d'encadrement, d'accompagnement, de supervision et d'audit des MICO. La structure faitière UNMICO a reçu l'agrément de la Banque centrale en juin 2014. Le Gouvernement en collaboration avec les sociétaires des MICO doit inscrire cette nouvelle institution dans la durabilité. L'étude diagnostique des MICO, devrait

<sup>33</sup> Rapport de supervision, Mars 2014 et Rapport d'achèvement, para. 38 a 48.

<sup>34</sup> Rapport d'achèvement, para. 51.

<sup>35</sup> L'étude diagnostique s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat entre le ProLPRAF et l'UNMICO. La mission s'est déroulée dans les Wilayas de deux Hodhs, de l'Assaba, du Tagant et de l'Adrar et a ciblé les 78 MICO.

<sup>36</sup> Étude diagnostique des MICO, août 2014.



servir de base pour l'organisation d'un forum de consultations avec les partenaires concernés et la préparation d'un business plan qui s'inscrit dans la durabilité. L'accès durable aux services financiers, à travers les MICO, paraît prometteur mais pourra prendre du temps à se réaliser et demande un appui soutenu et assez long en premier lieu à l'UNMICO.

74. **En résumé**, le PDDO a fourni des efforts importants pour le renforcement, l'institutionnalisation et la mise en œuvre d'une approche participative communautaire, en l'appuyant par des ressources humaines et des actions d'accompagnement cohérentes. Celles-ci ont largement favorisé la mobilisation, la fédération et l'organisation de la population et des structures communautaires autour des problèmes du développement oasien. Les AGPO sont l'un des meilleurs succès du PDDO, dans l'opinion de la plupart des partenaires du PDDO, des bénéficiaires ainsi que de l'opinion de la mission. Certes, l'efficacité du Programme a été parfois assez faible sur le plan qualitatif, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités locales de maintenance et de gestion des infrastructures communautaires et l'absence de mécanismes d'articulation entre le niveau communautaire et le niveau communal. Mais au vu de l'analyse présentée ci-dessus, globalement le PDDO a atteint en grande partie ses objectifs spécifiques et opérationnels et la mission estime que l'efficacité du Programme était satisfaisante (score de 5).

#### **Evaluation de l'efficience**

75. En termes d'efficience dans le processus de mise en place et de mise en œuvre du PDDO, le Programme a accumulé des retards successifs depuis son approbation par le Conseil d'administration du FIDA, jusqu'à son démarrage effectif sur le terrain. Ainsi, les dates clés du PDDO se présentent avec un accord de prêt du FIDA signé le 22/03/2004, et entré en vigueur le 18/11/2004. L'avance initiale sur le compte spécial du FIDA a été effectuée le 31/10/2005, soit 11 mois après la mise en vigueur du prêt du fait du retard de la mise en place du système de gestion financière et comptable. Globalement, le PDDO a enregistré beaucoup de retard pour son démarrage effectif. En ce qui concerne le FEM, l'accord a été signé le 05/04/2010, pour un premier décaissement le 13/04/2011, soit environ 12 mois après la signature du don FEM.
76. Dans le processus de mise en œuvre, le PDDO a subi aussi des retards dans les soumissions et les approbations préalables du FIDA, avec un décalage moyen relevé de 90 jours, ce qui a réduit les périodes d'exécution des activités du Programme<sup>37</sup>. Par ailleurs, le taux moyen d'exécution des Programme de travail et budget annuel (PTBA) est de 67% sur la période 2005-2013<sup>38</sup>. Les taux moyens d'exécution par composante s'établissent comme suit: 70% pour la composante "Structuration des communautés oasiennes", 33% pour la composante "Développement durable des capacités productives des oasis", 28% pour la composante, "Développement des services financiers de proximité" et 113% pour la composante "Coordination et Gestion du programme"<sup>39</sup>.
77. Par rapport au coût total du Programme, les taux de déboursments sont de: 107,72% pour le FIDA (variation du taux du dollar) 101,76% pour l'Emprunteur, 30,08% pour les Bénéficiaires et 99,8% pour le FEM<sup>40</sup>. Les taux de décaissements par composante sont de 117% pour la composante Structuration des communautés oasiennes, 34% pour la composante Développement durable des capacités productives des oasis, 53% pour la composante Développement des services

<sup>37</sup> Rapport d'achèvement, page 21, para. 104.

<sup>38</sup> Idem, para. 105.

<sup>39</sup> Idem, para. 106.

<sup>40</sup> Idem, para. 107.

financiers de proximité et 193% pour la composante Coordination et gestion du Programme<sup>41</sup>.

78. Les taux de décaissements pour le financement FEM par composante sont de: 31% composante A «Intégration de la GDT dans les stratégies de développement»; 57% Composante B «Sensibilisation du public et renforcement des capacités», 135% Composante C «Réhabilitation de la productivité des terres et réduction pauvreté» et 84% pour la Composante D «Gestion et suivi/évaluation<sup>42</sup>».
79. La prorogation de la date d'achèvement du Programme a permis de rehausser considérablement le taux de décaissement du prêt FIDA. Les taux de décaissement réels par catégorie, calculés sur la base des montants réalloués, sont les suivants: Catégorie I, Equipements et Véhicules: 101%, Catégorie II, Assistance technique, étude et conventions: 101%, Catégorie III, Formation: 101%, catégorie IVa, FIC: 92%, catégorie IVb, Fonds de capitalisation MICO: 52%, catégorie V, Fonctionnement: 101%<sup>43</sup>.
80. **Coût de coordination et gestion.** Dans le document de conception du programme, les coûts de coordination et de gestion représentaient 21,42% du financement FIDA. Ils ont connu une augmentation significative pour atteindre 32% à la clôture du PDDO. D'après le Rapport d'achèvement, cette hausse significative des coûts afférant à la gestion est due en partie à la prorogation de 16 mois de la date de clôture; l'internalisation de la mise en œuvre de certaines activités d'appui à la structuration des associations oasiennes et vulgarisation agricole a également contribué à cette hausse ainsi que les difficultés liées à l'accès de la majorité des oasis mauritaniennes qui sont très enclavées et dispersées sur une large zone géographique<sup>44</sup>. Cette justification aurait gagné en crédibilité avec une analyse des coûts récurrents, liés au montage institutionnel du PDDO depuis son démarrage effectif en 2005.
81. L'analyse des résultats de l'exécution technique et financière, par composante, montre que le PDDO a réalisé un taux moyen de 61% pour toutes les composantes<sup>45</sup> en engageant plus de 100% du prêt FIDA et don du FEM<sup>46</sup>. Cette analyse a manqué dans le Rapport d'achèvement. Sur le plan financier, le dispositif de coordination, gestion, et de suivi-évaluation a offert un niveau d'efficacité relatif faible, dans la mesure où ce volet a consommé près de 32% du financement du FIDA. Selon les normes, le poste fonctionnement doit être aux alentours de 15% du budget. Ce différentiel n'a pas été suffisamment analysé par le Rapport d'achèvement<sup>47</sup>.
82. **Connaissance des coûts et viabilité économique des projets financés par le FIC.** Ce volet n'a pas été analysé dans le Rapport d'achèvement. L'appendice 8 du rapport, donne une liste de projets réalisés à travers le FIC sans indication minimum de coûts sommaires par projet et par bénéficiaires. Une analyse comparée des coûts avec des projets similaires aurait donné une meilleure assise à l'efficacité des projets FIC. Par ailleurs, tous les aménagements hydro-agricoles, n'ont pas fait l'objet d'un suivi analytique des coûts pour évaluer leur efficacité et leur rentabilité. Ceci est une lacune qu'une mission d'évaluation ne peut pas combler, compte tenu du temps et des moyens dont elle dispose.

---

<sup>41</sup> Idem, para. 108.

<sup>42</sup> Idem, para. 108.

<sup>43</sup> Idem, para. 110.

<sup>44</sup> Idem, para. 115.

<sup>45</sup> Les taux moyens d'exécution par composante s'établissent comme suit : 70% pour la composante; Structuration des communautés oasiennes, 33% pour la composante; Développement durable des capacités productives des oasis, 28% pour la composante; Développement des services financiers de proximité et 113% pour la composante Coordination et Gestion du Programme. Voir Rapport d'achèvement para.106.

<sup>46</sup> Rapport d'achèvement, para. 107.

<sup>47</sup> Idem, para.115.

83. **Rentabilité économique et financière.** La pré évaluation du PDDO n'a pas effectué une analyse économique et financière du Programme, car une grande partie des interventions étaient orientées vers le renforcement des capacités locales et institutionnelles et la mise en place d'infrastructures sociales structurant et ceux liés à la protection de l'environnement<sup>48</sup>. Le Programme a estimé les taux de rentabilité interne (TRI) économiques pour certains types d'investissements communautaires sur la base d'un échantillon restreint<sup>49</sup>. Néanmoins, ce TRI nous semble surestimé en considérant l'utilité et le degré d'utilisation des réalisations, et vu les problèmes d'opération et de maintenance rencontrés dans la majorité des investissements.
84. Sur la base de ces éléments, la mission juge le critère de l'efficacité plutôt modérément insatisfaisant (3).

## **B. Impact sur la pauvreté rurale**

85. Cette section présente l'appréciation de l'impact du Programme sur la pauvreté rurale à travers cinq domaines: i) le revenu et les actifs des ménages; ii) le capital social et humain; iii) la productivité agricole et la sécurité alimentaire ; iv) les ressources naturelles et l'environnement et (v) les institutions et les politiques. L'analyse de l'impact sur la pauvreté est basée sur trois études initiées par le PDDO, en juillet 2014, quelques mois après l'achèvement du PDDO. Il s'agit:
- ✓ **de l'étude d'impact des investissements communautaires, juillet 2014**, basée sur un échantillonnage aléatoire parmi la population oasienne de la zone d'intervention. L'enquête a été conduite auprès de 540 ménages choisis aléatoirement parmi la population de 27 villages dans l'espace oasien complétée par des investigations auprès de personnes ressources et connaissant les comptes d'exploitation types de certaines spéculations<sup>50</sup>. L'exploitation des données rend compte des impacts surtout qualitatifs. Les données quantitatives ont été relevées surtout au moyen d'entretien avec les producteurs.
  - ✓ **De l'étude Evaluation d'impact socio-économique (2004-2014), juillet 2014.** L'enquête s'est appuyée sur un échantillon d'exploitants et ménages, sur 27 sites, sur la base d'une répartition des oasis en trois zones, à savoir la Zone de l'Adar, celle du Tagant et Assaba-Ouest et la zone des hoodhs + Assab-Est. Pour chaque zone, neuf sites ou "AGPO" ont été sélectionnés pour cette évaluation.
  - ✓ **De l'étude impact des MICO, juillet 2014.** une enquête d'étude d'impact a été menée, dans l'ensemble des 5 Wilayas d'intervention du PDDO. L'étude d'enquête d'impact a porté sur un échantillon aléatoire de 27 villages (oasis/AGPO) et 20 ménages par oasis, soit au total 540 ménages enquêtés.
86. La mission a aussi recueilli des témoignages. Même si le nombre de personnes rencontrées par la mission est très restreint, l'ensemble des témoignages recueillis non seulement confirment, mais accentuent les observations réalisées lors des analyses d'impact citées ci-dessus. A ce stade, il est utile de remarquer que le S&E du PDDO n'a pas généré les résultats attendus tout le long de l'exécution du PDDO<sup>51</sup>.

<sup>48</sup> Idem, appendice 9, para. 6.

<sup>49</sup> Idem, appendice 9, para. 7.

<sup>50</sup> Étude d'impact des investissements communautaires, juillet 2014, annexe 2, Comptes d'exploitations comparés dans 7 sites d'Azouiga, El Meddah, Tireban, Loudeye, Ouaddane, Tenlaba et Chinguity, de production de dattes et carottes.

<sup>51</sup> Rapport d'achèvement, page 13, para. 58. Malgré la pertinence du dispositif de S&E du PDDO de grandes insuffisances ont été notées dans la fourniture, la remontée, et l'analyse des données. De manière générale, les rapports de S&E sont très descriptifs et ne contiennent pas toujours toutes les données analytiques chiffrées sur les produits, les résultats et les impacts des activités.

## Impact sur les revenus et les avoirs des ménages

87. En situation avant-projet, l'économie d'une oasis reposait quasi uniquement sur le palmier dattier. En situation avec Programme, les sources de revenus d'une oasis se sont diversifiées avec le palmier dattier qui représente 66% des revenus, le maraîcher 27% des revenus et les AGR 7% des revenus<sup>52</sup>. D'autres facteurs ont contribué à la formation de revenus additionnels: i) un meilleur accès au crédit à travers les MICO pour financer des activités agricoles et non agricoles: 9 002 crédits octroyés à 6 684 adhérents avec une utilisation des fonds à 54% pour l'agriculture, 24% pour l'élevage et le commerce, 22% pour la consommation, l'habitat et le social<sup>53</sup>; ii) une meilleure valorisation de la production (vente groupée à travers les GIE) et un écoulement facilité de la production vers les marchés urbains<sup>54</sup>.
88. L'appui direct aux populations oasiennes résultant des actions de financement sur le FIC et le FEM, de structuration des oasis, de formation et d'accompagnement ont permis d'accroître les revenus des bénéficiaires<sup>55</sup>.
89. Grâce aux clôtures, aux puits et les systèmes d'irrigation qui ont amélioré la mobilisation de l'eau, le PDDO a permis le développement des productions maraîchères qui étaient abandonnées à cause de leur destruction par des animaux en divagation. En limitant la divagation des animaux, la clôture a également assuré la protection des terres cultivables. Combinée à l'eau d'irrigation mobilisée grâce aux technologies d'exhaure et d'irrigation promues par le PDDO, la clôture a permis d'étendre la superficie cultivable. Le PDDO estime à au moins 30% de terres incultes rendues cultivables par ces activités.
90. Le tableau ci-dessous montre l'évolution positive des revenus liée aux investissements<sup>56</sup>. Le nombre de familles aux revenus compris entre 10 000 et 20 000 UM a connu un bond de plus de 200% entre 2006 et 2014, indiquant la création de revenus substantiels dans la frange pauvre de la population oasienne. De même, le nombre de ménages possédant de faibles revenus (inférieurs ou égaux à 50 000 UM) a diminué de 79%. Parallèlement, le nombre de ménages aux revenus supérieurs à 50 000 UM s'est accru de plus de 73%<sup>57</sup>.

### L'évolution positive des revenus liée aux investissements

Tranches de revenus	Période avant l'investissement (2006)	Période après l'exploitation de l'investissement (2013-2014)	% d'évolution
	Nb de ménages	Nb de ménages	
Montant du revenu moyen			
10 000 à 20 000	14	45	221
21 000 à 50 000	143	29	-79
51 000 à 100 000	138	190	37
Plus de 100 000	70	95	35

Source: Etude d'impact des investissements communautaires, page 13, juillet 2014.

<sup>52</sup> Rapport mesure des effets et impacts financiers et économiques du PDDO sur les bénéficiaires, septembre 2014.

<sup>53</sup> Étude impact des MICO, juillet 2014.

<sup>54</sup> Rapport d'achèvement, para.69. Difficultés de coordination entre AGPO et GIE et la non maîtrise des circuits de commercialisation mettent à mal le devenir des GIE. Cas du GIE de Adrar visité par la mission d'évaluation. 55 Idem, page 12. L'étude fait état d'un accroissement sensible du nombre de palmiers entre 2006 et 2013 allant parfois jusqu'au double. C'est, notamment, le cas à Chinguity où le nombre de palmiers de l'oasis a passé de 12 000 à 22 000 pieds. Il apparaît à travers les résultats du recensement du palmier 2012 que le nombre total des oasis en 2012 est de 352 oasis avec une taille moyenne de 55,9 ha par oasis contre 106 oasis en 1984 avec une taille moyenne de 45 ha par oasis. Cette hausse du nombre d'oasis accompagnée d'une extension des superficies mises en valeur atteste réellement d'un accroissement du nombre de palmiers soutenu par une récupération des terres sous l'effet des actions d'intensification de la culture du palmier et de la protection de l'environnement oasien par la fixation des dunes, la protection des berges.

<sup>56</sup> Idem page 13.

<sup>57</sup> Idem, page 14.

91. L'impact du PDDO en matière impact sur les revenus et les avoirs des ménages apparaît plutôt satisfaisant (score 4).

### **Impact sur le capital social et humain**

92. Les différentes actions réalisées par le PDDO, notamment les nombreuses formations ont eu des effets assez perceptibles sur le développement du capital humain et social au niveau des différentes communautés ciblées. A ce titre, on pourra mentionner, notamment, l'amélioration du niveau des capacités techniques des oasiens à travers les effets des formations spécialisées dispensées et celui du système d'encadrement mis en œuvre à travers la vulgarisation paysanne. Le PDDO dans cette ligne d'appui a mis à la disposition des oasiens 82 animateurs dont l'action a touché globalement 34 000 producteurs.
93. L'étude d'impact des investissements communautaires<sup>58</sup> montre que plus de 77% des ménages oasiens ont bénéficié de l'action d'animateurs et plus de 50% d'entre eux sont convaincus que l'application des techniques vulgarisées est bénéfique pour leur production. Aussi, les données de la même étude, montrent que les oasiens ont affirmé qu'ils appliquent dans leur majorité (76%) de ces techniques avec tout ce que cela induit comme améliorations sur les rendements et la qualité des produits. Les données de la même étude montrent que lorsque les oasiens ont appliqué ces techniques 47% d'entre eux ont constaté une amélioration moyenne de leur production et 22% ont constaté une importante amélioration. A eux seuls ces résultats sont suffisants pour s'assurer de l'impact de cette action qui est l'appropriation des oasiens de ces techniques et qui constitue en soi même une amélioration considérable de leurs capacités techniques et de leur savoir-faire agricole.
94. Au plan de l'autonomisation des structures oasiennes, 96 AGPO et 78 MICO ont été mises en place. Les adhérents de ces AGPO et autres structures (MICO) sont estimés, à plus de 27 000 dont 46,8% de femmes, constituant l'unique importante masse organisée dans les oasis et pouvant avoir un poids influent en termes de décision d'orientations des affaires des oasis<sup>59</sup>.
95. Le niveau d'instruction des populations s'est accru de manière significative. Ainsi, le pourcentage de femmes sachant lire en français et/ou arabe est passé de 45% à 52% entre 2006 et 2014 et celui des hommes de 52% à 60%. Sur la même période, ce pourcentage, appliqué aux jeunes de 14 à 24 ans, a augmenté de 68% à 78% pour les filles et de 73% à 82% pour les garçons. Ces nouvelles connaissances, issues de l'alphabétisation de base et alphabétisation fonctionnelle, permettent aux femmes de lire, écrire et calculer, ainsi que de développer des AGR<sup>60</sup>. Une forme d'esprit entrepreneurial s'est ainsi développée chez les groupements de femmes à l'échelle oasienne. Les cours d'alphabétisation ont également contribué à renforcer la capacité des AGPO.
96. **Le capital social** a aussi enregistré des progrès indéniables. Le PDDO a contribué au renforcement du pouvoir des populations à travers la planification participative, mais surtout la promotion de la maîtrise d'ouvrage locale. Les populations disent se sentir partie prenante dans le développement des oasis, d'où le changement lent mais progressif, des réflexes de dépendance et d'assistanat. L'AGPO, qui est considérée comme la structure représentative du village et la référence pour la plupart des partenaires, a permis d'amorcer dans certains cas la création d'une unité d'action face aux défis du développement de l'oasis. Les approches consolidées et affinées par le Programme, ont générée une amorce de système de décision démocratique et transparent dans la gestion des microprojets de développement local des oasis.

---

<sup>58</sup> Étude impact des investissements communautaires, page 18.

<sup>59</sup> Etude diagnostique des MICO, août 2014.

<sup>60</sup> Enquête Système de gestion des résultats et impacts, 2014.

97. Là où le PDDO a beaucoup moins contribué c'est dans la gestion des investissements communautaires dans la durée. Les comités de gestion et de maintenance mis en place à cette fin sont fragiles et les outils à leur disposition sont souvent peu adaptés.
98. Sur le plan de la cohésion sociale, le PDDO a contribué à une relative amélioration de la cohésion et de la paix sociale, et de la solidarité au sein des oasis, à travers, une implication des différentes composantes sociales dans la planification, la tenue de nombreuses réunions pour la planification, le bilan, la sensibilisation et la formation, le co-financement d'investissements communautaires dont la construction a exigé une concertation et collaboration entre groupes et qui sont des points de rencontres sociaux.
99. En conclusion, l'impact du PDDO en matière de capital humain et social, apparaît satisfaisant (score 5).

### **Productivité agricole et sécurité alimentaire**

100. Sur la base de l'analyse de l'étude d'impact des investissements communautaires, à travers les enquêtes réalisées<sup>61</sup>, le dispositif d'encadrement technique des producteurs du PDDO semble avoir eu un impact sur la production et la productivité. A travers cette approche de comptes d'exploitation, il s'est avéré que les rendements se sont accrus considérablement enregistrant un accroissement moyen de 6T/ha pour la spéculation des carottes et 14 kg/pied pour le palmier dattier<sup>62</sup>. Le nombre de ménages oasiens ayant connu une disette<sup>63</sup> semble avoir fortement diminué, passant de 67% en situation de référence à 39% à l'achèvement du Programme<sup>64</sup>. De même, le nombre de ménages ayant fait face à deux disettes consécutives a régressé, de 8% à 4% à l'achèvement du Programme. La durée moyenne de disette s'est également réduite de 9 à 6 mois. Cette évolution très positive est à mettre en lien avec: i) l'amélioration de la disponibilité et la régularité des denrées alimentaires de première nécessité sur les marchés villageois et dans les oasis; ii) l'augmentation des liquidités financières liées à l'augmentation des productions, au développement des AGR, à la commercialisation des produits maraîchers et aux produits additionnels. Parallèlement, l'accès amélioré à une eau de qualité a eu des effets importants sur la situation nutritionnelle et sanitaire des populations oasiennes. La part des ménages s'approvisionnant en eau de consommation à partir des sources aménagées est ainsi passée de 24% en 2006 à 67% en 2014.
101. En conclusion, l'impact du PDDO en matière de productivité agricole et sécurité alimentaire apparaît comme satisfaisant (score 5).

### **Impact environnement, ressources naturelles et changement climatique**

102. Les réalisations du volet FEM sont jugées limitées<sup>65</sup>, avec des différences notables en termes de réalisations entre les trois composantes techniques qui le constituent. Les activités, portant sur les investissements physiques, ont toutefois enregistré un certain impact environnemental, à travers, i) l'amélioration de l'efficacité des

<sup>61</sup> Etude d'impact des investissements communautaires, juillet 2014. Des comptes d'exploitation ont été reconstitués avec des bénéficiaires, afin de faire la comparaison des résultats de mise en valeur des superficies exploitées avant et après l'introduction des systèmes de pompage solaire et ce aussi bien pour la spéculation des carottes que pour le palmier dattier.

<sup>62</sup> Etude d'impact des investissements communautaires, juillet 2014, voir annexe 2, Comptes d'exploitations comparés dans sept sites d'Azouiga, El Meddah, Tireban, Loudeye, Ouaddane, Tenlaba et Chinguity, de production de dattes et carottes. La mission d'évaluation a constaté des divergences, dans les rendements obtenus par les enquêtes menées par le PDDO et la Direction de la programmation, de la coopération et du suivi-évaluation (DPCSE). Les enquêtes du PDDO indiquent un rendement moyen de 57 kg/pied dans l'Adrar en 2013, alors que les données de la DPCSE affichent 31 kg/pied dans la même Wilaya en 2013. Les résultats des enquêtes de la DPCSE ont donné un rendement moyen national de 45 kg/pied.

<sup>63</sup> La situation d'insécurité alimentaire, se mesure à partir de l'existence de périodes de disette définie par l'épuisement des provisions au sein du ménage concerné, et qui ne dispose pas, par ailleurs, d'assez d'argent pour s'acheter de la nourriture.

<sup>64</sup> Enquêtes Système de gestion des résultats et impacts 2006, 2009 et 2014.

<sup>65</sup> Rapport de supervision mars 2014 et confirmé par le Rapport d'achèvement, para. 39.

techniques d'exhaure et d'irrigation réduisant ainsi les impacts négatifs sur l'environnement; ii) la protection des oasis contre les crues des oueds, l'ensablement et les méfaits des animaux en divagation sur les cultures et la végétation naturelle dans les oasis; et iii) l'accès des ménages les plus pauvres à des AGRs respectueuses de l'environnement.

103. La formation et la sensibilisation sur les enjeux environnementaux sur les conditions économiques des populations oasiennes sont déterminantes pour la durabilité et l'extension des mesures environnementales. Ainsi, l'enquête relative à l'impact des investissements communautaires sur l'environnement a mis en évidence cette prise de conscience des ménages, 76% de l'échantillon sont conscient de la contribution des investissements environnementaux à la réduction des pertes en palmiers et à la protection de leurs exploitations. Les effets démonstratifs sur l'ensablement sont également significatifs: 35% des ménages reconnaissent que la fixation des dunes participe visiblement à ralentir cet ensablement.
104. La sensibilisation doit néanmoins se poursuivre pour passer d'une vision économique à court-terme à une vision durable sur le long-terme. En effet, l'appropriation par les institutions nationales, régionales et locales des problématiques de GTD et leur intégration dans la planification et la prise de décision au niveau national et régional (notamment en termes de suivi et gestion des ressources naturelles) est faible et pose la question de la durabilité des résultats et effets obtenus sur le long-terme. Le relais sur la poursuite de ces actions d'aménagement à grande échelle à plus grand impact, doit néanmoins être pris au niveau des politiques locales et nationales, sur la base des connaissances des capacités hydriques des oasis. Concernant ce volet le PDDO n'a pas été en mesure de réaliser le suivi de la nappe souterraine, qui est un instrument de gestion indispensable pour pouvoir mesurer l'incidence des prélèvements sur la ressource en eau, qui est en train d'augmenter avec l'engouement constaté pour la phœniculture, le maraîchage et l'utilisation de systèmes d'exhaure modernes et plus performants.
105. L'impact concret des activités menées par le Programme en matière de gestion des ressources naturelles reste encore très limité à cause du caractère essentiellement démonstratif de la plupart des actions. Néanmoins, les actions développées par le Programme contribuent à augmenter la capacité de résilience des populations aux changements climatiques dans ces zones sahéliennes particulières sensibles aux phénomènes extrêmes (sécheresse et inondations). Les innovations développées en termes de gestion de l'eau et de diversité génétique des palmiers cultivés (164 cultivars répertoriés sur le sol mauritanien) participent à l'atténuation des effets négatifs des changements climatiques en milieu oasien. Il convient cependant d'attirer l'attention sur les effets négatifs de l'intensification des activités agricoles dans les oasis, en termes de pression sur des nappes à faible taux de recharge (faiblesse et disparité des précipitations pluviométriques). Le développement du pompage solaire prévu doit être bien mesuré et basé sur des études précises sur les ressources hydriques disponibles dans les oasis<sup>66</sup>.
106. En conclusion, l'impact du Programme sur les ressources naturelles, l'environnement et le changement climatique est jugé modérément satisfaisant (score de 4).

#### **Impact sur les institutions et les politiques**

107. Dans le prolongement du projet Oasis II, le Programme a consolidé et a mis à l'échelle, l'approche de développement communautaire participative à travers les AGPOs, éléments clé du développement oasien. Elles bénéficient d'un capital social, de mécanismes de création de revenus et de compétences internes suffisants pour

---

<sup>66</sup> Rapport de supervision, mars 2014. Le suivi des nappes souterraines dans deux oasis, par le Centre national de ressources en eau (CNRE) à travers un réseau de piézomètres, n'a pas été réalisé comme prévu sur le don FEM.

assurer le développement des communautés oasiennes. La montée en puissance des AGPOs, a également contribué au regroupement des différentes AGPO, dans des Unions d'AGPO.

108. Le PDDO a contribué à la consolidation et l'extension d'un environnement favorable à l'auto-développement et à la dévolution du pouvoir vers les populations oasiennes, par la sensibilisation et la formation des populations à travers la mise en pratique d'une véritable maîtrise d'ouvrage locale. Un impact durable aurait pu être atteint si le PDDO avait entamé, comme prévu, un processus de dialogue politique pour l'autonomisation des AGPOs à travers les cadres de concertation oasienne, pour leur intégration dans les structures décentralisées au niveau des communes.
109. S'agissant des mutuelles financières villageoises, les MICO, le fait qu'elles émanent de la base et soient gérées par des élus du village a grandement contribué à leur développement rapide. En effet, la gestion des crédits se faisant sous le contrôle des actionnaires assure une meilleure garantie de remboursement du fait de la pression sociale exercée. La plupart des membres se connaissant, un climat de confiance s'est instauré, ce qui a également favorisé l'expansion rapide des MICOs. La réalisation des MICO a changé le paysage du crédit dans les localités concernées, non seulement le nombre des services financiers a augmenté, mais cette pratique de mobilisation des fonds sur ressources propres des villageois a été une innovation. L'engouement des populations pour ce modèle financier à la base, a fait que les MICOs ont acquis une notoriété sur le plan institutionnel et une reconnaissance dans le paysage financier, à travers la mise en place en juillet 2014, de l'UNMICO<sup>67</sup>.
110. En somme, en prenant en compte les constats mentionnés ci-haut, l'évaluation juge que l'impact du PDDO au niveau des institutions et des politiques est plutôt satisfaisant (score 4).

### **C. Autres critères de performance**

111. **Evaluation de la durabilité.** Les acquis observés depuis 2005 dans les zones d'intervention du PDDO sont encourageants et confirment la pertinence du modèle d'intervention. Un premier palier d'acquis a été atteint à l'achèvement du Programme. Pour inscrire la durabilité de ces acquis, le PDDO n'a pas déployé après la RMP de 2010, tel que prévu, une stratégie cohérente de désengagement et de pérennisation des résultats, à travers le transfert effectif des responsabilités aux AGPO et les unions des AGPO, tout en leur donnant un ancrage institutionnel prévu dans les forums oasiens.
112. Certes, depuis 2012, diverses conventions<sup>68</sup> ont été signées, avec les différentes unions régionales des AGPO dans les quatre Wilayas du pays pour les préparer à prendre la relève du Programme, mais il n'est pas évident que les capacités soient opérationnelles. Néanmoins, la stratégie de pérennisation des résultats du Programme était largement implicite. D'autres interventions du Programme devaient aussi y contribuer directement et indirectement, telles que la facilitation de l'accès aux services financiers à travers les MICO et la vulgarisation paysanne.
113. Les résultats produits jusqu'à maintenant par les MICO et présentés dans les sections précédentes permettent de croire que leur durabilité pourrait être assurée malgré les crises traversées (gouvernance, impayés, portefeuille à risque élevé, insuffisance des ressources prêtables), dans un avenir prévisible. Une masse critique de MICO, exprime déjà un fort désir de pérennité<sup>69</sup> et ont entamé cette reconnaissance au niveau de la structure faïtière UNMICO<sup>70</sup>. Le potentiel de

<sup>67</sup> Elude impact des MICO, création UNMICO para. 7, page 21.

<sup>68</sup> Note du Gouvernement sur les dispositions prises après la clôture du PDDO, pour poursuivre le développement des oasis de Mauritanie.

<sup>69</sup> MICO étude d'impact, juillet 2014.

<sup>70</sup> Etude diagnostique des MICO, juillet 2014.



pérennité est donc là, mais les MICO ont encore de nombreuses difficultés à surmonter avant d'atteindre l'autonomie complète. Compte tenu du fort potentiel de pérennité, l'existence de ces difficultés est normale au stade où en sont maintenant les MICO. Il faut être conscient que créer et pérenniser un réseau d'institutions financières dans la micro finance ne peut être réalisé dans les délais d'un programme. A titre d'exemple, le mouvement Desjardins au Canada, a mis 100 ans pour arriver à leur niveau de performance d'aujourd'hui. La structure faîtière UNMICO, a besoin d'un appui institutionnel pour pouvoir jouer effectivement son rôle, pour conduire les MICO vers la durabilité.

114. Le volet encadrement technique de proximité mis en place à travers les animateurs-relais et les échanges Sud-Sud avec des couples marocains a eu des effets positifs auprès des populations<sup>71</sup>. Certains animateurs-relais valorisent déjà les compétences acquises sur le PDDO en développant une activité de prestation de services. Certains se sont ainsi organisés en «association d'appui aux producteurs» (ex. ONG créée, proche de l'AGPO El Wivagh, Adrar) et proposent leurs services. Ces initiatives très intéressantes devraient être soutenues par les AGPO et Unions, également à travers le ProLPRAF, afin de couvrir tous les besoins (seulement 82 animateurs-relais sont en place, soit moins d'un animateur par AGPO).
115. La RMP a identifié la construction de l'autonomie des populations oasiennes comme l'axe stratégique central du PDDO jusqu'à son achèvement<sup>72</sup>. Cette stratégie repose sur «le renforcement des capacités des entités de chaque niveau mais surtout par la construction de réseaux durables d'échange, de renforcement mutuel et de prise d'initiatives communes entre les entités du milieu oasien. Tous les efforts devaient être faits pour construire ces réseaux, pour qu'ils continuent à porter le développement au sein des communautés oasiennes»<sup>73</sup>. Le PDDO a joué un rôle crucial pour animer le montage de réseaux paysans pour les appuyer, dans leur fonctionnalité et leur durabilité. Le PDDO a appuyé les Unions pour animer ces réseaux d'expertise communautaire afin de prendre en charge progressivement toutes les responsabilités qui étaient dévolues au PDDO, mais beaucoup reste à faire pour atteindre une masse critique en milieu oasien. Bien que les résultats soient encourageants dans la perspective de durabilité des acquis du Programme, l'évaluation de la performance des AGPO, leurs unions régionales et les MICO<sup>74</sup>, a mis en lumière le besoin additionnel de leurs renforcements, pour atteindre leur régime de croisière.
116. L'indice le plus favorable pour la durabilité des acquis en perspective, a été la prise en charge par le Gouvernement du défi de consolidation de la construction de l'autonomie des populations oasiennes. Partant du constat que les Unions AGPO et l'UNMICO sont encore jeunes<sup>75</sup>, le Gouvernement a pris des dispositions pour assurer la transition du Programme vers le maximum d'autonomie des populations oasiennes, à travers les structures qui les représentent<sup>76</sup>. Les actions après programme, de consolidation des AGPO, des unions régionales des AGPO, des MICO et sa structure faîtière, UNMICO, ont bénéficié d'un arrangement financier supporté par la contrepartie du budget de l'Etat. Cet appui est orienté plus particulièrement vers l'établissement de conventions avec les unions régionales des AGPO pour poursuivre le renforcement des capacités des AGPO et une convention avec UNMICO, pour assurer dans un premier temps, le suivi des MICO qui n'ont pas encore atteint le degré de maturité pour être membre au sein de l'UNMICO.

<sup>71</sup> Rapport d'évaluation novembre 2008 et rapport SSTC août 2015. Les couples marocains ont «formé» des compagnons qui à leur tour sont utilisés pour jouer le rôle de «formateur» au sein d'autres oasis.

<sup>72</sup> Rapport revue à mi-parcours page 45, para. 220.

<sup>73</sup> Idem, para. 224 et 225.

<sup>74</sup> Rapport évaluation MICO et AGPO, mars 2013.

<sup>75</sup> Rapport d'évaluation des unions, juillet 2014. Les Unions sont encore jeunes et doivent encore mieux définir leur identité et leur rôle et renforcer leurs capacités de réflexion, de gestion et d'intervention. Ces structures mises en place n'ont pas encore acquis une maturité technique pour pouvoir devenir vraiment autonomes.

<sup>76</sup> Note du Gouvernement sur les dispositions prises après la clôture du PDDO, pour poursuivre le développement des oasis de Mauritanie.

117. Un deuxième indice favorable pour la durabilité s'inscrit dans la continuité des activités du PDDO, pour la vulgarisation du contenu de la Loi 98-016 instituant les AGPO auprès de leur environnement institutionnel. En effet, le PDDO a entrepris depuis 2014, une démarche d'ancrage des AGPO dans cet univers institutionnel constitué d'abord par les communes. Cette démarche a démarré par la réalisation d'un Plan de développement communal test dans l'une des communes qui comptent le plus d'AGPO à savoir la commune de NBeika au Tagant afin d'assurer une prise en compte de la planification locale du développement des AGPO dans la planification du développement communal et d'assurer aux investissements réalisés dans les AGPO un suivi communal qui leur garantit la pérennité. Ce test a été un succès par rapport aux objectifs fixés et le Gouvernement a initié sa généralisation sur 17 autres communes<sup>77</sup>.
118. Un troisième indice favorable pour la durabilité se trouve dans l'approbation du FADES, d'un nouveau financement<sup>78</sup> qui va prendre en charge certaines composantes auparavant financées par le FIDA et le FEM.
119. Un quatrième indice favorable se trouve dans la réflexion engagée fin 2013, par le Gouvernement, sur la mise en place d'un cadre institutionnel pour le développement des oasis<sup>79</sup>. Ce cadre non encore approuvé par le Gouvernement, s'oriente pour le moment sur la création d'une Agence de développement intégrée oasisien (ADIO). De facto, la structure de gestion du PDDO assure le fonctionnement d'ADIO, avec un PTBA financé par le Gouvernement pour engager les actions de consolidation décrites ci-dessus pour les AGPO, les unions régionales, les MICO et l'UNMICO.
120. En revanche, des indices importants pèsent sur la durabilité des aménagements et des infrastructures hydro-agricoles mis en place dans les oasis. Au niveau de la maintenance des infrastructures, la durabilité est faible. Les associations d'usagers de l'eau manquent des moyens financiers nécessaires pour prendre en charge l'entretien des infrastructures hydrauliques et le renouvellement de certains équipements. La tarification de l'eau, actuellement pratiquée dans les comités de gestion de l'eau, ne couvre pas le minimum des coûts récurrents, ce qui risque à terme de conduire à la dégradation des installations, faute de ressources financières allouées à l'entretien et au renouvellement des équipements. Le problème de l'entretien et de la maintenance et du renouvellement des équipements restera pleinement posé si le niveau de redevance n'est pas progressivement ajusté. On notera aussi la fragilité des comités de gestion de l'eau, qui d'après les entretiens de la mission présentent une faible maîtrise de la gestion technique et financière des ouvrages.
121. Les limites du bénévolat pouvant entraîner un certain relâchement sont un autre indice défavorable pour l'institutionnalisation et la pérennisation des structures oasiennes mise en place. Un autre indice limitant pour la durabilité des acquis touche les aspects de viabilité économique des microprojets financés par le FIC et les MICO, les activités maraîchères et les coopératives des femmes.
122. **En résumé**, il y a des réelles opportunités favorables à une bonne durabilité des acquis sociaux et des investissements, mais si les facteurs défavorables persistent, en particulier la gestion de l'entretien et de la maintenance, ceci peut constituer un sérieux risque pour la durabilité de certains acquis importants du Programme. On apprécie donc comme plutôt satisfaisante, la performance du Programme dans ce domaine. (score 4).

---

<sup>77</sup> Idem.

<sup>78</sup> Projet de développement des infrastructures de base en zones rurales arides de Mauritanie Volet Oasis/Phase 2

<sup>79</sup> Rapport Cadre institutionnel pour un développement oasisien, août 2013.

### **Innovation et application à plus grande échelle**

123. Les AGPO et les MICO sont des modèles déjà introduits par le projet Oasis II. Le PDDO a joué un rôle important de consolidation et de mise à l'échelle horizontale dans les différentes Wilayas concernées par le Programme.
124. L'innovation principale a été la mise en place d'un système de vulgarisation paysanne, de proximité avec les ménages ruraux oasiens qui a permis un échange de connaissances et de savoir-faire entre oasiens appartenant à des milieux socio-économiques semblables. A cet effet, l'intégration, au sein des AGPO, de couples d'oasiens marocains chargés de la mission de transfert de savoir et de savoir-faire dans le cadre d'une relation d'échange et d'apprentissage mutuel avec leurs homologues mauritaniens, a été une innovation majeure de coopération Sud-Sud. Cette innovation a permis l'introduction de nouvelles pratiques agricoles dans la conduite maraîchère utilisée dans les oasis, d'introduire de nouvelles technologies culinaires et alimentaires artisanales susceptibles d'améliorer les conditions nutritionnelles locales et de contribuer à la formation dans d'autres oasis et d'une manière plus ciblée des couples de "compagnons" devenant des paysans de référence dans leurs oasis en matière de production, en milieu oasien. En plus, cette innovation a permis de renforcer la création de réseaux de relations et d'échanges entre les populations oasiennes mauritaniennes. L'introduction de nouveaux systèmes d'irrigation (pompe solaire immergée, système d'irrigation goutte à goutte, système à vannettes) peuvent être considérées comme des innovations. Mais elles nécessitent une meilleure capitalisation sur le plan social, technique environnemental et économique.

La mission considère ce critère comme plutôt satisfaisant (4).

### **Égalité des sexes et autonomisation des femmes**

125. L'évaluation analyse ce critère selon les trois objectifs du Plan d'action du FIDA de 2003<sup>80</sup> en la matière, soit: i) l'accès des femmes et leur contrôle sur les actifs fondamentaux de capital, de terres, des connaissances et des technologies; ii) le renforcement du rôle décisionnel dans les affaires communautaires et la représentation dans les institutions locales; et iii) l'amélioration du bien-être et allègement de leur charge de travail par la facilitation d'accès aux services de base et infrastructures.
126. Le PDDO a accordé une grande importance au critère d'égalité des sexes et autonomisation des femmes. En ce qui concerne le premier objectif du Plan d'action du FIDA, le Programme a renforcé les femmes surtout en matière de connaissances, à travers l'alphabétisation et la formation. Le niveau d'instruction des populations s'est accru de manière significative avec le PDDO<sup>81</sup>. Ainsi, le pourcentage de femmes sachant lire en français et/ou arabe est passé de 45% à 52% entre 2006 et 2014. Sur la même période, ce pourcentage, appliqué aux jeunes de 14 à 24 ans, a augmenté de 68% à 78% pour les filles. Ces nouvelles connaissances, issues de l'alphabétisation de base et alphabétisation fonctionnelle, permettent aux femmes de lire, écrire et calculer.
127. Le PDDO a contribué au renforcement du rôle décisionnel des femmes dans les affaires oasiennes et à la représentation dans les AGPO et MICO. L'alphabétisation conjuguée aux séances d'Information, Education et Communication et à l'accès à des financements, à travers les MICO et le FIC, ont permis aux femmes de développer des AGRs, et par conséquent de générer des revenus propres. Une forme d'esprit entrepreneurial s'est ainsi développée chez les groupements de femmes à l'échelle oasienne. Les femmes ont été impliquées activement dans la gestion des MICO et des AGPOs. La représentativité des femmes dans les instances de décision est encore à renforcer, malgré une tendance positive. Ainsi bien que 50% des membres des AGPO soient des femmes, elles représentent

<sup>80</sup> Le FIDA a élaboré une nouvelle politique genre en 2012.

<sup>81</sup> Enquête Système de gestion des résultats et impacts 2014.

encore moins de 25% des membres des bureaux (28% dans les comités spécialisés, 22% dans les bureaux de gestion). Elles sont également insuffisamment présentes dans les comités d'achat des AGPO. Cependant, elles sont relativement bien représentées dans les comités de gestion des crédits des MICO (35%), reflétant de manière adéquate leur taux d'adhésion (35%) et la part des emprunts (39%). Les femmes restent également encore minoritaires dans les activités d'encadrement: moins de 10% des animateurs-relais sont des femmes.

128. Le troisième critère de la stratégie du FIDA n'était pas spécifiquement visé par le PDDO. Cependant, certaines réalisations ont contribué au bien être des femmes, à noter la mise en place de nouvelles technologies d'exhaure et d'irrigation, qui a permis de réduire considérablement les corvées d'eau, traditionnellement allouées aux femmes, et de libérer du temps pour les AGR. L'accès aux crédits a également eu un impact positif sur le plan économique, le PDDO a contribué à la création d'activités génératrices de revenus au profit des femmes, notamment dans les domaines du maraîchage, du commerce, et de l'artisanat, ce qui a favorisé l'autonomisation des femmes<sup>82</sup>.
129. Au niveau de l'accès aux services financiers, 22 370 prêts ont été octroyés et 32% des bénéficiaires ont été des femmes. Le Rapport d'achèvement indique que 244 femmes ont bénéficié de formations théoriques et pratiques dans de nombreux domaines liés aux activités génératrices de revenus qu'elles ont créées; 142 femmes ont bénéficié de voyages d'étude et 1 077 femmes ont pris part à des journées de sensibilisation sur l'organisation coopérative, la santé et la planification familiale<sup>83</sup>.
130. Sur la base de ce qui précède, le critère d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est jugé satisfaisant par l'évaluation (score 5).

#### **D. Performance des partenaires**

131. Comme partenaires principaux on note le FIDA, comme maître d'œuvre du Programme, l'UNOPS en tant qu'Institution Coopérante<sup>84</sup>, l'UCP en tant qu'organisateur et coordonnateur des activités, le Gouvernement mauritanien, le FEM et le FADES en tant que co-financiers.
132. **FIDA.** Le Fonds est apprécié par ses partenaires dans le cadre du PDDO et sa performance sur les contributions attendues de lui est jugée satisfaisante. En ce qui concerne la conception du PDDO, le FIDA a pu mobiliser des équipes de formulation et de pré-évaluation adéquates et assurer une bonne consultation des acteurs principaux du Programme, y compris les bénéficiaires de la première et de la deuxième phase. Le FIDA a su tirer certaines leçons clé de la première phase, notamment en introduisant des approches plus participatives et en mobilisant des moyens relativement consistants pour l'organisation des producteurs et le financement des activités d'appui aux initiatives locales.
133. Depuis 2010, le Programme est passé sous la supervision directe du FIDA. Le transfert de la gestion du prêt de l'UNOPS auprès du FIDA s'est passé sans difficultés particulières. Le FIDA a assuré régulièrement des missions de supervision, au moins une fois par an, afin de suivre l'exécution du Programme, d'analyser son état d'avancement et de formuler des recommandations. Le personnel de l'UCP, qui a pris part au Programme, semble exprimer une certaine satisfaction quant à l'appui apporté par le CPM et les équipes de consultants engagées par le FIDA. Toutefois, les cadres du Programme rencontrés par la mission ont souligné qu'il était nécessaire de veiller au renouvellement et à la diversification des équipes de consultants mobilisées par le FIDA pour assurer le suivi et l'accompagnement de l'exécution du Programme et notamment de

<sup>82</sup> Voir réalisation concernant les femmes Rapport d'achèvement et Rapport de supervision.

<sup>83</sup> Rapport d'achèvement, para.78 à 82.

<sup>84</sup> L'UNOPS a été en charge des supervisions de juin 2005 à décembre 2009. Le FIDA a pris le relais en janvier 2010, à travers une supervision directe.

privilégier le recours à des profils ayant une bonne connaissance des spécificités du monde oasien.

134. Bien que l'équipe de coordination du PDDO ait souligné le soutien continu du FIDA à la bonne mise en œuvre du Programme, la mission a constaté que le FIDA aurait dû apporter plus d'efforts sur quatre points incontournables pour la durabilité des acquis du PDDO. Premier point, une meilleure connaissance de la nappe souterraine, qui est un élément clé, pour déterminer le niveau d'intensification de la production en milieu oasien, à travers les différents systèmes d'exhaures introduits par le PDDO. Le deuxième point, concerne l'appui à la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de désengagement du PDDO, où le FIDA aurait pu jouer un rôle plus proactif. Le processus de désengagement progressif du PDDO impliquait une responsabilisation accrue des institutions rurales promues. Un meilleur suivi du FIDA, concernant les recommandations de la RMP<sup>85</sup>, aurait permis une meilleure consolidation des AGPO en particulier. Le troisième point concerne le dialogue politique, où le FIDA aurait pu appuyer le PDDO pour un meilleur ancrage des AGPO, au processus institutionnel de décentralisation engagé au niveau communal par le Gouvernement. Le quatrième point concerne les aspects d'une meilleure complémentarité et synergie, au stade de la mise en œuvre entre le PDDO et le ProLPRAF. Par exemple, une plus forte collaboration avec le ProLPRAF aurait pu apporter une meilleure expertise en matière d'appui à la commercialisation qui manquait dans le PDDO. Il avait été convenu d'une réflexion stratégique<sup>86</sup> pour trouver les voies et moyens permettant d'harmoniser les approches d'intervention notamment en ce qui concerne le PDDO et le ProLPRAF qui travaillent dans les mêmes zones sur les filières de maraîchage et de dattes. Les recommandations retenues<sup>87</sup> n'ont pas été suivies d'effets, parce qu'elles n'étaient pas inscrites dans un cadre de partenariat appuyé par le FIDA.
135. Le changement fréquent des Chargés de Portefeuille du FIDA en Mauritanie et l'absence d'une représentation du FIDA dans le pays n'ont certainement pas aidé à prendre en charge les points décrits ci-dessus. Par ailleurs, la RMP est intervenue tardivement<sup>88</sup>, pour matérialiser les recommandations retenues<sup>89</sup>. Même si les faiblesses ci-dessus ont été constatées, le FIDA a fourni tous les moyens pour atténuer ou rectifier les insuffisances de mise en œuvre et a fait preuve de flexibilité, durant le cycle du Programme. Son rôle positif a conduit l'évaluation à attribuer à sa performance une note satisfaisante (5).
136. **UNOPS.** Cette institution n'a pas participé aux négociations du prêt PDDO, car le FADES était pressenti pour être l'Institution Coopérante. Suite au retrait du FADES, au démarrage du PDDO, le FIDA a confié à l'UNOPS la supervision et l'administration du prêt. L'UNOPS a ainsi participé à l'atelier de démarrage du PDDO, en février 2005. Suite aux accords qui le lient avec le FIDA, l'UNOPS a effectué une mission de supervision par an entre 2006 et 2009. Toutes les missions de supervision ont été réalisées au mois de janvier. Pour les visites de terrain, vu l'étendue du Programme, les missions UNOPS ont alterné l'Adrar et le Tagant avec l'Assaba et les Hodhs. Les rapports de supervision, effectués par l'UNOPS, sont pertinents, même si très concentrés sur les réalisations physiques et les aspects financiers. En résumé, l'UNOPS a fait preuve d'une performance satisfaisante dans l'ensemble (score de 5).
137. **UCP.** L'Unité de coordination du PDDO comprenait une structure autonome placée sous tutelle du Ministère du développement rural, et quatre CRA, installées respectivement à Atar, Tidjikdja, Kiffa et Ayoun. Le personnel de l'UCP a été mis en

<sup>85</sup> Revue à mi-parcours, para 220 à 269.

<sup>86</sup> Procès-verbal, réunion du 7 juin 2012, entre le PDDO et le ProLPRAF, sur les complémentarités et les synergies

<sup>87</sup> Idem.

<sup>88</sup> Revue à mi-parcours, février 2010. Elle propose un plan d'action ambitieux à mettre en œuvre jusqu'à l'achèvement du PDDO.

<sup>89</sup> Idem, voir section recommandations page 45 à 74.

place au début de 2005. L'équipe est restée globalement stable et conforme à la configuration initialement prévue. Malgré l'importance accordée aux opérateurs dans les modalités de mise en œuvre, les équipes du programme (CRA et UCP) sont très présentes sur le terrain. Elles sont connues des populations oasiennes et ont noué avec elles des relations de dialogue et de confiance. Elles assurent, de fait, la continuité et la cohérence des interventions du Programme<sup>90</sup>.

138. Sur le plan administratif et financier, le Programme a été, de manière générale, bien géré. Les PTBAs étaient généralement bien élaborés, toutefois, le Programme a régulièrement enregistré des retards de soumission des PTBA par rapport à l'échéance prévue. Globalement, cette situation a entraîné, une réduction de la période d'exécution des activités du Programme<sup>91</sup>. Des audits externes réguliers ont été effectués et, selon les rapports de supervision, les recommandations d'audit ont été mises en œuvre.
139. Les deux principales critiques de la performance de l'UGP portent sur son coût de fonctionnement élevé et la faible performance du système de S&E. **Les coûts** de coordination et de gestion représentaient initialement 21,42% du financement FIDA. Ils ont connu une augmentation significative pour atteindre 31,84% à la clôture du PDDO<sup>92</sup>, ce qui est élevé au regard des normes généralement admises pour des projets de développement. **Le système de S&E** devait servir de support pour la programmation, le suivi et l'évaluation des actions du PDDO. Il devait produire une situation de référence, des études d'impacts, des études en fonction des besoins et un dispositif continu d'évaluation des performances du PDDO. La revue des différents rapports<sup>93</sup>, par la mission, démontre la faible performance du S&E, qui ne semble pas avoir constitué un véritable outil de pilotage et de correction des interventions du Programme. Le PDDO a produit des rapports trimestriels, des bilans annuels, et un état de suivi de la passation des marchés. Mais, d'une manière générale, ces rapports présentent des résultats techniques sans analyses axées sur les résultats, effets et impacts<sup>94</sup>. Des insuffisances conceptuelles, des changements multiples des responsables directs, le manque de visibilité sur les mécanismes de suivi-évaluation et un manque de maîtrise de l'exploitation de la base de données paraissent comme les raisons essentielles du dysfonctionnement constaté dans ce domaine.
140. En résumé, compte tenu des éléments ci-dessus et considérant les conditions de travail très difficiles dans la zone du Programme, l'évaluation estime que l'UCP a fourni des efforts louables pour la bonne exécution du Programme et a présenté une performance plutôt satisfaisante. (Score de 4).
141. **Gouvernement.** Le Ministère du développement rural, assurant la tutelle du PDDO, a fait preuve, d'une bonne capacité d'orientation et de délégation de pouvoirs à l'UCP. Cependant, durant l'exécution du programme, les conventions conclues avec les structures décentralisées de l'état, ont été défailtantes à cause de leurs faibles performances. Ce contexte, a largement impacté négativement l'efficacité du programme. Par ailleurs, la collaboration avec le Ministère en charge de l'environnement dans la mise en œuvre de la première composante du volet FEM «Création d'un environnement favorable à l'intégration de la GDT dans les processus de prise de décision» n'a donné aucun résultat significatif. A son actif, le ministère de tutelle a su anticiper sur l'achèvement du PDDO, en lançant plusieurs initiatives pour déterminer ou orienter le devenir institutionnel du PDDO au-delà de la date d'achèvement. Dans ce contexte, diverses conventions ont été signées avec les différentes unions régionales des AGPOs dans les quatre wilayas du pays pour

---

<sup>90</sup> La mission n'a pas pu analyser la performance des cadres de l'UCP, du fait de l'absence d'un système annuel d'évaluation des performances au sein de l'UCP.

<sup>91</sup> Rapport d'achèvement, para. 104.

<sup>92</sup> Idem. Para. 115.

<sup>93</sup> Rapport revue à mi-parcours et rapports de supervision, 2012-2013 et 2014.

<sup>94</sup> Rapport de supervision, avril 2013, para. 61.

les préparer à prendre la relève du Programme. Cette option a permis aux Unions de se préparer et de développer leurs capacités dans divers aspects de l'encadrement des AGPOs. Le Gouvernement a aussi négocié, un nouveau projet financé par le FADES, qui prend en charge certaines composantes auparavant financées par le FIDA telles que la vulgarisation agricole et la recherche-développement sur le palmier dattier. Les composantes non-prises en charge par le nouveau financement du FADES ont bénéficié d'un financement, supporté par le budget de l'Etat. Ce financement a permis aussi, d'établir une convention avec l'UNMICO, pour continuer à appuyer le volet micro finance.

142. En plus des activités réalisées par le Programme tout au long de sa mise en œuvre, consistant à vulgariser le contenu de la Loi 98-016 instituant les AGPOs auprès de leur environnement institutionnel, le Gouvernement a entrepris une démarche d'ancrage généralisée des AGPOs dans l'univers institutionnel constitué par les communes. Cette démarche est en cours, pour être mise en œuvre dans dix-sept communes.
143. En résumé, le rôle du Gouvernement et de l'UCP conduit l'évaluation à attribuer à la performance globale du Gouvernement et de l'UCP une note plutôt satisfaisante (4).
144. **FADES.** La performance du FADES est difficile à juger du fait du manque d'information disponible sur l'état d'avancement des activités financées par ce partenaire. Aucune mission de supervision conjointe n'a été organisée, depuis le transfert de la supervision directe au FIDA en 2010.
145. **FEM.** Le don FEM a été géré par le FIDA. Les deux financements ont été mis en complémentarité et l'articulation entre les activités sur financement FIDA et FEM ont été satisfaisantes.

## **E. Performance globale du programme**

146. L'évaluation de la performance globale du PDDO est jugée satisfaisante (score 5) dans un contexte difficile de mise en œuvre. Cette note se base sur les notes attribuées au titre des sept critères d'évaluation<sup>95</sup>. L'annexe 1 présente le résumé des notes d'évaluation par critère. Pour attribuer une note aux résultats globaux, l'évaluation a pris en compte aussi, le caractère spécifique des oasis, marqué particulièrement par une carence de prestataires de services, d'infrastructures socio-économiques, l'isolement et l'aridité du milieu oasien.

---

<sup>95</sup>Ces critères sont: pertinence, efficacité, efficience, impact sur la pauvreté rurale, durabilité, innovation et application à plus grande échelle, égalité des sexes et autonomisation des femmes.

### Points clés

- Le Programme a été très pertinent par rapport au contexte du pays, aux priorités du FIDA et aux besoins des bénéficiaires. La pertinence est jugée hautement satisfaisante (6).
- L'efficacité du Programme est jugée satisfaisante (5), car le PDDO a atteint en grande partie ses objectifs spécifiques et opérationnels. Le Programme a fourni des efforts importants pour le renforcement, l'institutionnalisation et la mise en œuvre d'une approche participative communautaire, avec des actions d'accompagnement cohérentes. Les AGPO sont l'un des meilleurs succès du PDDO, dans l'opinion de la plupart des partenaires du PDDO, des bénéficiaires ainsi que de l'opinion de la mission. Cependant, l'efficacité du Programme a été parfois assez faible sur le plan qualitatif, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités locales de maintenance et de gestion des infrastructures communautaires et l'absence de mécanismes d'articulation entre le niveau communautaire et le niveau communal.
- La durabilité est jugée plutôt satisfaisante (4). Les résultats sont encourageants dans la perspective de durabilité des acquis du Programme. Au moins quatre indices favorables ont été identifiés pour s'inscrire dans la durabilité. En revanche, des indices importants pèsent sur la durabilité des infrastructures hydro-agricoles mises en place dans les oasis sur le plan de la maintenance et de l'entretien, les limites du bénévolat pouvant entraîner un certain relâchement, la mauvaise performance des MICOs et la viabilité économique des microprojets financés par le FIC et les MICOs.
- L'évaluation de la performance globale du PDDO est jugée satisfaisante (score 5). Dans un contexte difficile de mise en œuvre, le Programme a contribué à la consolidation et l'extension d'un environnement favorable à l'auto-développement et à la dévolution du pouvoir vers les populations oasiennes. Le PDDO a atteint en grande partie ses objectifs spécifiques et opérationnels. L'appui direct aux populations oasiennes résultant des actions de financement sur le FIC et le FEM, de structuration des oasis, de formation et d'accompagnement ont permis d'accroître sensiblement les revenus des bénéficiaires. Les différentes actions réalisées par le PDDO, notamment les nombreuses formations ont eu des effets assez perceptibles sur le développement du capital humain et social au niveau des différentes communautés ciblées. Le niveau d'instruction des populations s'est accru de manière significative et le dispositif d'encadrement technique des producteurs du PDDO a eu un impact sur la production et la productivité.
- Compte tenu des prestations que le FIDA a fourni afin d'assurer convenablement la conception, l'accompagnement de l'exécution et l'appui-conseil du pilotage du Programme, la performance du FIDA est jugée satisfaisante (5). Le rôle du Gouvernement conduit l'évaluation à attribuer à la performance du Gouvernement une note plutôt satisfaisante (4). La mission estime globalement les performances du gouvernement et de l'UCP plutôt satisfaisant (score 4).



## **IV. Conclusions et recommandations**

### **A. Conclusions**

147. Au regard de l'objectif global du PDDO qui est de générer les conditions permettant aux populations oasiennes de se prendre en charge et de participer effectivement à l'amélioration de leur condition de vie et à la lutte contre la dégradation de l'environnement, le Programme s'est distingué par sa grande pertinence par rapport aux priorités du Gouvernement, aux priorités du FIDA et aux besoins des bénéficiaires, dans une zone à forte spécificité rurale qui reste soumise aux aléas climatiques, à l'érosion, à la dégradation de ses ressources naturelles, au manque d'eau, à la pauvreté et à l'exode rural.
148. Le PDDO a contribué au renforcement du pouvoir des populations à travers la planification participative et la promotion de la maîtrise d'ouvrage locale. Le Programme a fait émerger de nombreuses associations et organisations de base telles que les AGPO, les unions d'AGPO, les MICO et la structure faîtière UNMICO représentant les MICO dans la sphère du financement rural. Les populations oasiennes disent se sentir actrices réelles de leur développement. L'AGPO, qui est considérée comme la structure représentative dans les oasis et la référence pour la plupart des partenaires, a permis d'amorcer dans certains cas la création d'une unité d'action face aux défis du développement des oasis. Les approches promues par le Programme ont instauré une amorce de système de décision démocratique et transparent dans la gestion du développement communautaire.
149. Les infrastructures socio-économiques et productives réalisées dans le cadre du PDDO, ont renforcé d'une manière assez significative les patrimoines des communautés et elles ont, par conséquent, largement contribué au développement local des oasis, à travers le désenclavement partiel des oasis, l'augmentation de la productivité agricole, la maîtrise des itinéraires de production végétale, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les actions d'aménagement hydro-agricole et d'amélioration de la production végétale ont contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations et à l'accroissement des revenus des ménages. Les activités génératrices de revenus créées par le Programme ont également contribué dans une certaine mesure à l'accroissement des revenus des ménages.
150. L'efficacité du Programme a été satisfaisante. En effet, le PDDO a réussi globalement, quoique à des degrés divers, à atteindre ses objectifs spécifiques. Ces résultats obtenus, grâce à la qualité de la gestion du Programme, ont permis de jeter les bases organisationnelles pour générer les transformations socio-économiques attendues, dans l'environnement oasien.
151. A la fin du Programme, on peut dire que les réalisations physiques sont très substantielles et que le PDDO a donc fait de grandes réalisations, dans leur grande majorité fort utiles, mais l'on ne sait toujours pas si les investissements consentis ont été rentables et si les mesures adoptées ont été les meilleures et si elles ont été réalisées à moindre coût. Malgré ces résultats globalement positifs du PDDO, en termes notamment de pertinence, d'efficacité et d'impact sur la pauvreté, il convient de signaler que la mise en œuvre des différentes composantes s'est heurtée à des difficultés qui peuvent compromettre la durabilité de certaines réalisations. Il s'agit notamment: du dialogue politique modeste, qui n'a pas permis aux AGPOs de s'intégrer, dans la planification institutionnelle communale, à travers les cadres de concertation oasienne qui devaient être mis en place par le PDDO. Par ailleurs, la faible synergie et complémentarité entre le PDDO et le ProLPRAF, n'ont pas permis le développement et la consolidation des GIEs pour la valorisation et la commercialisation des produits oasiens.
152. S'agissant de l'entretien et la maintenance des infrastructures, les associations de la gestion de l'eau, mis en place à cette fin, sont fragiles et les outils à leur

disposition sont souvent peu adaptés, ce qui se répercutera sur l'utilisation des infrastructures, sur le moyen et long terme.

153. En ce qui concerne l'expérience du Programme et les innovations introduites, elles sont intéressantes pour le développement non seulement dans les régions couvertes par le PDDO, mais également pour d'autres régions similaires du pays. Toutefois, force est de constater que la gestion des savoirs relatifs aux acquis du Programme a été plutôt timide. En effet, peu d'efforts ont été consentis pour analyser la diffusion, la valorisation et le transfert des acquis du Programme.
154. Concernant le volet d'appui aux services financiers de proximité, la pertinence d'une intervention en faveur du financement d'équipements agricoles, et d'activités génératrices de revenus en complémentarité des autres interventions du Programme est incontestable. Cependant, la conception manquait de vision sur des éléments stratégiques, notamment la viabilisation et la pérennisation des produits financiers, l'autonomie financière des MICOs et les conditions de cette autonomie. La durabilité des MICOs reste encore à construire à travers la création récente de leur structure faîtière UNMICO.

## **B. Recommandations**

155. L'évPP du PDDO formule cinq recommandations relatives à des aspects importants pour les opérations que le FIDA exécute actuellement en Mauritanie et pour ses futures opérations dans ce pays. Elles s'inscrivent notamment dans les perspectives offertes par le ProLPRAF en cours d'exécution, le nouveau projet financé par le FADES, le programme de consolidation des acquis du PDDO, mis en place par le Gouvernement après l'achèvement du Programme. Les cinq recommandations ci-dessous sont considérées comme étant stratégiques tant pour le FIDA que pour le Gouvernement.

### **Recommandation No 1: Le renforcement du dialogue politique avec le Gouvernement**

156. Le PDDO a fait face à un défi important de reconnaissance juridique des AGPOs, leur permettant de représenter légalement les populations oasiennes dans le processus de décentralisation engagé par le Gouvernement au niveau communal. De l'avis de l'évaluation, ce défi ne pouvait pas se résoudre uniquement à travers les cadres oasiens de concertation qui étaient prévus par le PDDO. Le FIDA est très bien positionné comme partenaire en Mauritanie pour initier un plaidoyer politique pour renforcer le statut légal des AGPOs.
157. L'appui aux AGPO par le FIDA, le Gouvernement et le programme de consolidation des acquis du PDDO, financé par le Gouvernement doit se poursuivre, pour permettre aux AGPOs d'exercer pleinement leurs prérogatives en matière de développement, de gestion et de protection des ressources naturelles, dans leur espaces en harmonie avec les dispositions légales et en partenariat avec les autres institutions, notamment les communes.
158. L'intégration des Plan de développement communautaire oasiens, dans les plans de développement communaux va constituer certainement un gage supplémentaire d'appropriation et de durabilité des actions de développement des AGPOs. L'intégration des AGPOs dans le processus de développement communal constitue un facteur de durabilité. En effet, lorsque les Plan de développement communautaire oasiens des AGPOs seront inclus dans les PCDs des communes, un grand pas sera fait dans le sens de la pérennisation de ces institutions. Ce dialogue politique va permettre aussi d'accroître le pouvoir de négociation des unions des AGPOs dans les processus de dialogue politique et va leur donner des capacités de résolution des conflits potentiels avec la commune.

## **Recommandation No 2: Consolidation des capacités des AGPO et Union des AGPOs**

159. La continuité de l'appui devrait être axée sur le renforcement des capacités des AGPOs, qui seront encadrées pour les amener à gérer les actions de développement eux-mêmes, en tant qu'acteurs-demandeurs plutôt que bénéficiaires-récepteurs. Le programme du gouvernement, devrait renforcer encore plus les AGPOs pour promouvoir l'accès des producteurs aux intrants et services et faciliter la commercialisation des productions oasiennes, par le biais de l'accès au crédit, d'une meilleure circulation de l'information sur les marchés, des économies d'échelle au niveau de la conservation, la transformation et le transport des produits agricoles. Dans ce contexte, le rôle des GIE au sein des Unions d'AGPOs reste un défi à relever en synergie et complémentarité avec le ProlPRAF.
160. Par ailleurs, pour une diversification et une intensification durables des systèmes de culture, les producteurs oasiens doivent bénéficier d'un appui et d'un encadrement additionnel afin d'acquérir des compétences techniques solides. Il faut également que les centres de recherche assurent un appui scientifique et technique aux fins de l'amélioration des connaissances techniques relatives aux zones oasiennes. Il convient donc d'accorder une attention particulière à la vulgarisation en milieu oasien.
161. Le dispositif d'animateurs-paysans a eu un impact considérable en termes de formation et diffusion des itinéraires techniques du maraîchage et du palmier dattier. La mise en application de ces techniques a permis l'augmentation des rendements en phœniciculture et l'engouement pour la production maraîchère. L'initiative de coopération Sud-Sud devrait être capitalisée, renforcée et élargie.

## **Recommandation No 3: Une connaissance exhaustive des nappes phréatiques dans les oasis**

162. Un des défis le plus important après l'achèvement du PDDO, reste la gestion rationnelle de la ressource eau dans les oasis. Dans ce contexte, la connaissance des ressources en eau des nappes souterraines dans les oasis est un instrument de navigation et de gestion indispensable à mettre rapidement en place, pour pouvoir mesurer l'incidence des prélèvements sur la ressource en eau, qui est en train d'augmenter avec l'engouement constaté pour l'utilisation de systèmes d'exhaure intensifs, tels que: les unités de pompage collectif, du pompage avec des systèmes d'énergie solaire, et du système d'irrigation goutte à goutte. Avant d'envisager d'intensifier le pompage des nappes, dans le cadre du nouveau projet financé par le FADES il convient de procéder à des études précises sur les ressources hydriques disponibles. En effet, vu l'irrégularité de la recharge des nappes liée à la faiblesse et la disparité des précipitations pluviométriques, le risque est très élevé d'assécher les nappes en raison de la pression sur la ressource hydrique.

## **Recommandation No 4: Durabilité des investissements dans les oasis. Maintenance et entretien**

163. Pour améliorer la durabilité des investissements locaux, il faudrait mettre en place des mécanismes de contribution des populations qui sont équitables et adaptés aux investissements et à leur entretien. Le nouveau programme du Gouvernement devrait évaluer plus en détail comment dans la réalité, les contributions des populations ont été mobilisées et dans quelle mesure elles ont effectivement favorisé une meilleure gestion durable des infrastructures. Ce diagnostic devrait permettre de mettre en place une meilleure stratégie de renforcement de la durabilité des investissements consentis par le PDDO.

## **Recommandation No 5: Accès aux services financiers**

164. Les MICOs jouent un rôle essentiel et incontournable dans l'impulsion des activités agricoles et économiques des oasis où elles sont implantées. Mais les besoins en renforcement des capacités des MICOs demeurent encore importants tout comme l'appui nécessaire à l'UNMICO. D'importantes marges d'amélioration existent dans

le fonctionnement des MICOs, leur politique de crédit et leur système d'information et de gestion. Les perspectives de viabilité des MICOs dépendent d'un appui immédiat technique et financier substantiel. A terme, le FIDA et le Gouvernement doivent se concerter dans le cadre du nouveau COSOP pour envisager un appui à moyen terme sur une stratégie d'accès aux services financiers en milieu rural et analyser la faisabilité d'un projet d'appui à la finance rurale.

## Tableau comparatif des notes attribuées<sup>a</sup>

<i>Critères d'évaluation</i>	<i>FIDA/Département gestion des programmes Notes d'évaluation</i>	<i>IOE Notes d'évaluation</i>	<i>Écarts</i>
<b>Performance du programme</b>			
Pertinence	6	6	0
Efficacité	5	5	0
Efficience	4	3	-1
<b>Performance du programme<sup>b</sup></b>	<b>5</b>	<b>4.7</b>	<b>-0.3</b>
<b>Impact sur la pauvreté rurale</b>			
Revenus et actifs des ménages	4	4	0
Capital humain et social et autonomisation	5	5	0
Sécurité alimentaire et productivité agricole	5	5	0
Ressources naturelles, environnement et changement climatique	4	4	0
Institutions et politiques	4	4	0
<b>Impact sur la pauvreté rurale<sup>c</sup></b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
<b>Autres critères de performance</b>			
Durabilité	4	4	0
Innovation et reproduction à plus grande échelle	5	4	-1
Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes	5	5	0
<b>Résultats globaux du programme<sup>d</sup></b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
<b>Performance des partenaires<sup>e</sup></b>			
FIDA	5	5	0
Gouvernement	4	4	0
<b>Moyenne nette des écarts</b>			<b>-0.15</b>

<sup>a</sup> Barème de notation: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant.

<sup>b</sup> Moyenne arithmétique des notes attribuées aux critères de pertinence, d'efficacité et d'efficience.

<sup>c</sup> Il ne s'agit pas de la moyenne des notes attribuées aux différents domaines d'impact.

<sup>d</sup> Il ne s'agit pas de la moyenne des notes des critères individuels d'évaluation mais d'une évaluation d'ensemble du projet, s'appuyant sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact sur la pauvreté rurale, la durabilité, l'innovation et reproduction à plus grande échelle et l'égalité entre les sexes.

<sup>e</sup> Les notes de la performance des partenaires ne constituent pas une composante de la note d'évaluation globale.

### Notes de la qualité du Rapport d'achèvement du projet (PCR)

	<i>Notes PMD</i>	<i>Notes IOE PCR/V</i>	<i>Écarts net</i>
Porté	SN	4	
Qualité (méthodes, données, processus participatif)	SN	4	
Enseignements	SN	4	
Francise	SN	4	
<b>Note globale du PCR</b>		<b>4</b>	

Barème de notation: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant; SN = sans notation.

## Informations de base sur le programme

			Montant approuvé (en millions d'USD)		Montant effectif (en millions d'USD)	
Région	Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA	Coût total du projet	21.84			
Pays	Mauritanie	Montant du prêt du FIDA et % par rapport au coût total	11,4	52.24%	11,4	52.24%
Numéro du prêt	618	Emprunteur	4.88	22.34%	4.88	22.34%
Type de projet (sous-secteur)	Développement rural	Co financeur parallèle FEM	4.19	19.18%	4.19	19.18%
Type de financement	Prêt	Contribution des bénéficiaires	1.36	6.23	1.36	6.23
Conditions de prêt *	Hautement concessionnel					
Date d'approbation	17 décembre 2003					
Modifications du prêt	Extension et réallocation du prêt	Nombre de bénéficiaires	X		69 000	
Prolongation du prêt	16 mois	Institutions coopérantes	UNOPS 2004-2010 et FIDA 2011-2014.			
Chargés de programme de pays	Philippe Rémy	Date de clôture du prêt	30 décembre 2012		30 octobre 2014	
Directeur(s) régional(aux)	Ides de Willebois	Examen à mi-parcours			Février 2010	
Évaluateur de l'Évaluation de la performance du projet (EPP)	Ashwani Muthoo	Décaissement du prêt du FIDA à l'achèvement du projet (%)			100	
Membres du panel contrôle qualité du EPP	Pradeep Itty Michael Carbon	Date du Rapport d'achèvement du projet			Mars 2014	

Source: Rapport du Président, décembre 2003.

\* Il existe quatre types de prêts: i) des prêts spéciaux à des conditions très favorables, d'une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, exempts d'intérêts mais avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ii) des prêts à des conditions durcies, d'une durée de 20 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; iii) des prêts à des conditions intermédiaires, d'une durée de 20 ans, y compris un différé d'amortissement de 5 ans, avec un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence; et iv) des prêts à des conditions ordinaires, d'une durée de 15 à 18 ans, y compris un différé d'amortissement de 3 ans, avec un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence.

## Termes de référence de l'évaluation

### I. Contexte

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) mènera une évaluation de la performance du Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO) financé par le FIDA en République de Mauritanie. Les principaux objectifs de l'évaluation sont de: i) fournir un examen indépendant de la performance et des résultats du programme; et ii) formuler des conclusions et des recommandations pour la conception et la mise en œuvre des interventions en cours et futures en République islamique de Mauritanie. L'EvPP sera menée en conformité avec la Politique de l'évaluation au FIDA<sup>1</sup>, appliquera les critères d'évaluation tels que définis dans le Manuel d'évaluation du FIDA<sup>2</sup>.
2. Une mission est prévue en République de Mauritanie du 1-12 juin 2015 et comprendra un programme de visites de terrain sur les sites du PDDO, l'interaction avec les autorités gouvernementales, les bénéficiaires, les cadres du PDDO et d'autres informateurs clés.
3. **Contexte du pays.** Située dans la région saharienne de l'Afrique de l'Ouest, la Mauritanie fait face à l'Océan Atlantique à l'ouest, est bordée par le Sahara occidental au nord-ouest, par l'Algérie au nord, par le Mali à l'est et au sud-est, et par le Sénégal au sud-ouest. Exception faite de la rivière Sénégal au sud, les deux tiers de la Mauritanie se trouvent dans le désert du Sahara. Le relief usé est composé de sédiments, de débris rocheux (*regs*) et de dépôts sableux (dunes) d'où émergent de façon dispersée des massifs de basse altitude, le plus souvent de forme tabulaire dont l'érosion est due à la violence de vents violents, à des pluies rares et intenses et aux fluctuations de température.
4. Avec un Produit national brut (PNB) par habitant d'environ 760 \$EU (2007) et un taux de pauvreté de 46,3%, la Mauritanie est un pays pauvre très endetté. C'est un des plus vastes états de l'Afrique, d'environ 1,1 million de kilomètres carrés dont plus de 80% des terres sont des déserts. L'économie du pays est caractérisée par une base de production limitée et des niveaux réduits d'industrialisation. La population nationale qui s'élève à 2,9 millions d'habitants (lourdement concentrée dans les zones urbaines, un tiers vivant dans la capitale Nouakchott), croît à une vitesse de 2,7% par an. Malgré une migration continue de la campagne vers les villes, le secteur rural fournit des emplois à environ 64% de la force de travail en étant la principale source de revenus pour la population.
5. Les principales exportations, en dehors du minerai de fer (environ 40% du total) sont le poisson et les produits de la pêche, l'or et le bétail (dont la plus grande partie est expédiée au Sénégal); les équipements, les produits du pétrole, les biens d'investissements et de consommation et l'alimentation constituent les principales importations.
6. **Description du programme.** Le Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO), entré en vigueur le 18/11/2004, fait suite aux projets Oasis I et II clôturés en 2003. Le programme prévu initialement pour une durée de 8 ans a été prolongé de 16 mois et clôturé le 31 octobre 2014. Un don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a également été signé le 05/04/2010 pour la mise en œuvre du «Projet de Protection Participative de l'Environnement et Réduction de la Pauvreté dans les Oasis», qui a directement été intégré dans la composante 2 du PDDO sous le terme "Volet FEM du PDDO". Ce don, prévu sur une durée de 4 ans, s'est achevé en même temps que le PDDO.

<sup>1</sup> Conférer: <http://www.ifad.org/pub/policy/oe.pdf>.

<sup>2</sup> Conférer: [http://www.ifad.org/evaluation/process\\_methodology/doc/manual.pdf](http://www.ifad.org/evaluation/process_methodology/doc/manual.pdf).

7. **L'objectif global** du programme est de créer, à terme, une base de développement solide et les conditions propices pour que les communautés oasiennes puissent se prendre en charge et participer d'une manière effective à la réalisation des objectifs nationaux de réduction de la pauvreté et de lutte contre la dégradation de l'environnement.
8. **Les objectifs opérationnels** de développement du programme sont :  
 i) développer les capacités locales d'organisation et de gestion et promouvoir la participation effective des populations, notamment les femmes et les jeunes, aux processus de développement communautaire et local; ii) promouvoir l'exploitation rationnelle et durable du potentiel productif oasien, notamment au niveau des ressources en eau; iii) améliorer les conditions de vie des populations rurales, notamment en matière d'accès aux infrastructures sociales essentielles; iv) favoriser l'augmentation et la diversification des revenus des groupes les plus vulnérables de la population rurale, notamment par la facilitation de l'accès aux marchés et aux services financiers; v) développer un réseau de services financiers privés de proximité.
9. **Composantes.** Le PDDO est structuré autour de cinq composantes:  
 i) **structuration des communautés oasiennes** (l'objectif de développement de cette composante est de développer les capacités locales d'organisation et de gestion et promouvoir la participation effective des populations oasiennes, notamment les femmes et les jeunes, aux processus de développement communautaire et local). Les objectifs spécifiques sont: i) de développer et pérenniser les capacités des organisations oasiennes et de leurs unions en matière d'organisation, de planification et de gestion participative du développement local; ii) d'affiner le cadre institutionnel et de concertations appropriées pour les associations. ii) **développement durable des capacités productives des oasis** (l'objectif global de la composante visait l'exploitation rationnelle et durable du potentiel productif oasien à travers trois sous-composantes: i) diversification, intensification et valorisation de la production agricole; ii) développement et sauvegarde du palmier; iii) gestion durable de l'environnement oasien. Ces deux dernières sous-composantes étaient incluses dans le volet environnemental financé par le FEM. iii) **développement des services financiers de proximité** (l'objectif global de la composante est d'apporter de façon durable des services financiers de proximité adaptés aux populations oasiennes. Les deux résultats prévus dans le document de conception du programme sont, d'une part, la mise en place de 120 MICO fonctionnelles et jouissant des conditions de viabilité financière et institutionnelle, dont 60 MICO héritées du projet Oasis, et d'autre part, quatre Unions de MICO capables de fournir des services communs aux MICO, de représenter les MICO auprès des autorités de tutelle, de développer et d'entretenir des relations de refinancement avec le secteur bancaire formel, et d'appuyer la diversification des services financiers du système des MICO, notamment en matière d'épargne et de crédits à moyen terme); iv) **développement des infrastructures de base** (sur financement parallèle du Fonds Arabe de Développement Economique et Social<sup>3</sup> (FADES); et v) **coordination, suivi et évaluation.**
10. La **zone du programme.** Le PDDO intervient dans les communautés oasiennes des Wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba, de Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi.
11. Le **groupe cible.** Les populations oasiennes susceptibles de bénéficier directement et indirectement du programme sont estimées à 250 000 personnes. Les bénéficiaires directs sont constitués par la population des 120 oasis couvertes par le programme, estimée à 69 000 personnes.
12. **Modalités d'exécution.** Le programme est mis en œuvre par une Unité de coordination du programme (UCP) basée à Nouakchott et quatre Cellules régionales

<sup>3</sup> Cette composante n'est pas supervisée par le FIDA.



d'appui (CRA) qui interviennent directement ou au travers d'opérateurs recrutés sur le marché. L'UCP est placée sous la tutelle du Ministère du développement rural.

13. Il convient de noter que l'UNOPS a été l'institution coopérante mandatée par le FIDA pour assurer la supervision du PDDO jusqu'en décembre 2010. A partir du 1er janvier 2010, conformément à l'évolution de la politique générale du FIDA dans ce domaine, la mise en œuvre du PDDO est supervisée directement par le Fonds.

## II. Méthodologie

14. **Champ d'application.** En raison des contraintes de temps et de ressources disponibles, plutôt que d'entreprendre des enquêtes quantitatives ou d'examiner l'éventail complet des activités du programme, l'EvPP se focalisera sur les questions clés, ci-dessous à la section IV et prendra en considération les conclusions préliminaires fondées sur un examen des documents de base. Lors de la mission, des preuves et données supplémentaires seront recueillies afin de trianguler les informations et mener un examen indépendant de la performance, des résultats et de l'impact du PDDO.
15. **Critères d'évaluation.** Conformément aux critères d'évaluation tels que définis dans le Manuel d'évaluation du FIDA (2009), les Lignes directrices sur la validation des rapports d'achèvement de projet et l'évaluation de la performance de projet (janvier 2012), les critères d'évaluation clés de cette EvPP comprennent:
- a. **Pertinence**, qui évalue la mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention de développement coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du Fonds et les politiques des Partenaires techniques et financiers. Ce critère comprend également une évaluation de la cohérence avec laquelle le projet tend à atteindre ses objectifs.
  - b. **Efficacité**, qui évalue la mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention de développement ont été atteints.
  - c. **Efficiences**, qui évalue la mesure de la conversion des ressources (fonds, compétences, temps, etc.) en résultats économiques.
  - d. **Impact sur la pauvreté rurale**, qui apprécie les changements intervenus ou devant intervenir dans la vie des populations rurales pauvres (positifs ou négatifs, directs ou indirects, délibérés ou non intentionnels) à la suite des interventions de développement. Cinq domaines sont utilisés pour générer un ensemble d'indications composite sur l'impact sur la pauvreté rurale: revenus et actifs des ménages; capital humain et social et autonomisation; sécurité alimentaire et productivité agricole; ressources naturelles, environnement et changement climatique; institutions et politiques.
  - e. **Durabilité** qui apprécie la pérennité probable des avantages nets apportés par une intervention de développement après qu'aura pris fin l'appui financier extérieur. Cette évaluation comprend également une analyse de la probabilité que les résultats obtenus et prévisibles seront maintenus pendant toute la durée du projet en dépit des risques identifiés.
  - f. **Innovation et reproduction à plus grande échelle**, qui apprécie la mesure dans laquelle les interventions de développement du FIDA ont: i) introduit des approches novatrices de la réduction de la pauvreté rurale; et ii) ont été ou seront vraisemblablement reproduites à plus grande échelle par des gouvernements, des donateurs, le secteur privé et d'autres organisations.
  - g. **Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes**, qui évalue les efforts déployés pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes lors de la conception, la mise en œuvre, la supervision et l'appui à la mise en œuvre, et l'évaluation des projets soutenus par le FIDA.

- h. **Performance du FIDA et du Gouvernement**, qui apprécie les contributions apportées par les partenaires à la conception, à l'exécution, au suivi, à la supervision, à l'appui à l'exécution et à l'évaluation des projets et aux rapports. La performance de chaque partenaire doit être évaluée individuellement à la lumière du rôle et des responsabilités qui lui incombent pendant toute la durée du projet.
16. **Collecte de données.** L'EvPP ne s'appuie pas sur la validation du Rapport d'achèvement de projet dans ce cas précis. Dès lors, des entrevues auront lieu au siège du FIDA et en Mauritanie. Lors de la mission en Mauritanie, des données primaires et secondaires supplémentaires seront collectées afin de fournir un examen indépendant de la performance et des résultats. Les méthodes de collecte des données incluront principalement des techniques qualitatives participatives. Les méthodes consisteront en des entrevues individuelles et collectives, des groupes de discussion avec les bénéficiaires et des observations directes. L'EvPP utilisera, le cas échéant, des données supplémentaires disponibles au travers le système de suivi-évaluation (S&E) du programme. La triangulation sera appliquée afin de vérifier les conclusions découlant des différentes sources d'information.

### III. Processus d'évaluation

17. L'EvPP comprendra les 5 phases suivantes: i) préparation, ii) mission sur le terrain, iii) rédaction du rapport et assurance qualité, iv) commentaires et révision, et v) communication et diffusion.
18. **Préparation.** L'examen des documents fournit des conclusions préliminaires et identifie les enjeux clés qui devront faire l'objet d'une enquête approfondie. L'ébauche des termes de référence fera l'objet d'un examen par les pairs au sein de IOE, et sera soumis par la suite à la Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA et au Gouvernement pour commentaires avant que la mission ne parte pour Nouakchott.
19. **Mission sur le terrain.** La mission d'EvPP est prévue du 1 au 12 juin 2015. La mission interagira avec l'agence d'exécution, les autorités gouvernementales, les prestataires de services, les bénéficiaires et autres informateurs clés. A la fin de la mission, une réunion de synthèse aura lieu à Nouakchott, avec pour but de synthétiser les conclusions préliminaires et de discuter des stratégies et enjeux opérationnels clés. Il est prévu que le CPM de Mauritanie prenne part à la réunion de synthèse.
20. **Rédaction du rapport et assurance qualité.** Après la mission sur le terrain, une ébauche de rapport sera préparée et sera soumise à un examen interne par les pairs aux fins de l'assurance de la qualité.
21. **Commentaires et révision.** Le rapport d'EvPP sera communiqué à la Division Afrique de l'Ouest et du Centre et par la suite au Gouvernement pour commentaires. IOE finalisera le rapport après réception des commentaires du Gouvernement et préparera une piste de vérification. (audit trail)
22. **Communication et diffusion.** Le rapport final sera diffusé parmi les partenaires clés et le rapport d'évaluation sera publié par IOE, tant imprimé qu'en ligne. Le rapport final inclura les réponses écrites de la Direction du FIDA qui devront illustrer les actions que la Direction prendra afin de mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation. A cet égard, comme dans le cas d'autres EvPP, la Direction rendra compte au Conseil d'administration des actions de suivi prises au travers du Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la Direction (PRISMA).

### IV. Enjeux clés pour analyse

23. **Stratégie de désengagement du PDDO (Exit stratégie).** La finalité du PDDO est la construction **de l'autonomie des populations oasiennes.** Cet élément clé

sera approfondi par la mission sur le terrain à tous les niveaux: individus (femmes et hommes), GIE, AGPO, MICO. L'EvPP examinera les pistes de transfert des responsabilités et examinera les perspectives offertes par le ProLPRAF pour la consolidation des acquis du PDDO.

24. **Les résultats des MICO.** L'établissement d'un réseau viable de MICO est un des objectifs principaux du programme. Le Rapport d'achèvement quant à lui souligne qu'en ce qui concerne l'appui aux services financiers, les réalisations sont moyennement satisfaisantes. En octobre 2013, le niveau de portefeuille à risque atteint 41% pour l'ensemble des MICO. Y a-t-il eu des opportunités manquées de réorientation du PDDO?
25. En tenant compte de l'environnement économique et du cadre réglementaire de l'époque et de nos jours, l'EvPP analysera les résultats, progrès et enjeux de manière à générer des leçons pour les formes organisationnelles à développer pour une meilleure viabilité et autonomie financière des MICO, qui ont un rôle important dans le nouveau projet filière ProLPRAF.
26. **Viabilité des AGPO.** Les Associations de gestion participative des oasis (AGPO) sont un élément important d'appropriation et de durabilité des acquis du PDDO après sa clôture. Ces AGPO sont-elles autonomes après huit ans d'appui par le PDDO? Un certain nombre de facteurs sont requis pour assurer la poursuite opérationnelle et institutionnelle des AGPO. Ces facteurs seront analysés par l'EvPP en tenant compte des conditions de mise à l'échelle (*Scaling up*) de l'Institut de Brookins.
27. **Durabilité.** Les infrastructures réalisées, les investissements productifs et les formations vont contribuer sans nul doute au développement des oasis et leurs effets persisteront longtemps pour la plupart. Cependant, pour être réellement durable, l'action du PDDO est fortement liée à la pérennité de l'AGPO et à sa vitalité comme structure de développement local bien arrimée à son environnement socio-économique. L'EvPP analysera les différents aspects de gouvernance pour un transfert effectif des activités du PDDO.
28. **Reproduction à plus grande échelle.** Le caractère novateur du PDDO à l'époque était-il adapté au contexte du pays et aux capacités existantes? L'EvPP évaluera dans quelle mesure et comment les innovations du programme ont pu être reproduites par le Gouvernement et les autres partenaires.
29. S&E. Les moyens nécessaires au suivi-évaluation n'ont pas été mis en place au cours de l'exécution du PDDO. L'EvPP devra tirer les leçons pour les projets à venir.
30. **Pertinence** de la méthode de vulgarisation paysanne mise en œuvre. (Mise en place «en résidence» sur des périodes de six mois de couples de paysans marocains au sein des oasis ce qui a permis des formations dans des domaines divers (techniques agricoles, nouvelles productions légumes et fruits notamment, recettes de cuisine et pâtisserie, nutrition et élevage). Le Rapport d'achèvement du PDDO ne tire pas les leçons de cette initiative Sud-Sud. L'EvPP devra apporter un éclairage, pour tirer les leçons, les résultats et impacts dans la perspective de mise à l'échelle.

## V. Equipe d'évaluation

31. M. Mohamed Tounessi, consultant senior de IOE, mènera la mission sur le terrain. M. Ashwani Muthoo, Directeur adjoint, assure la supervision de l'évaluation. Mme. Kayali Loulia, Assistante d'évaluation, mènera des recherches et apportera un appui administratif.

## Note méthodologique sur l'Évaluation de la performance d'un projet

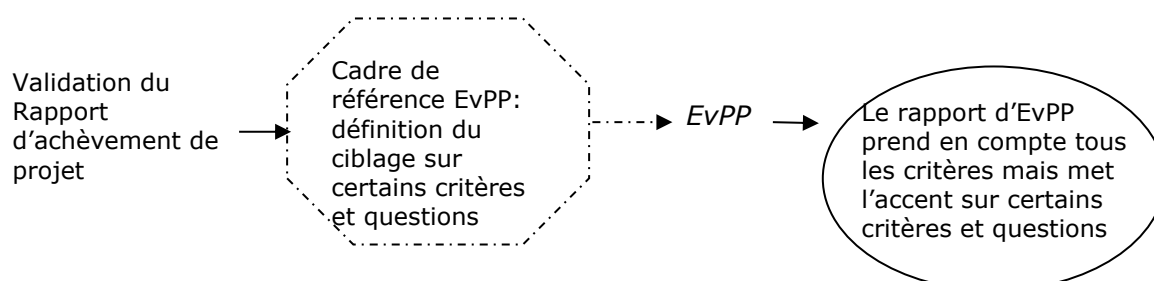
### A. Qu'est-ce qu'une évaluation de la performance d'un projet<sup>1</sup>?

1. L'Évaluation de la performance d'un projet (EvPP) est conduite par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) et comprend une mission de 7 à 10 jours<sup>2</sup> effectuée par deux personnes<sup>3</sup>. Une EvPP est menée sur un échantillon de projets pour lesquels le Rapport d'achèvement a été validé par IOE, et tient compte des critères suivants (qui ne s'excluent pas mutuellement): i) synergies avec des évaluations à venir ou en cours (par exemple les évaluations de programme de pays); ii) lacunes importantes sur le plan de l'information dans le Rapport d'achèvement; iii) approches novatrices; et iv) équilibre géographique.
2. L'EvPP a pour objectifs: i) d'évaluer les résultats et l'impact des projets considérés; et ii) de formuler des conclusions et des recommandations en vue de la conception et de la mise en œuvre d'opérations en cours et à venir dans le pays concerné. Lorsque l'EvPP doit servir de base à une évaluation de programme de pays, il convient de le mentionner au début du rapport. L'EvPP se fonde sur les résultats de la Validation du Rapport d'achèvement de projet (VRAP), une analyse supplémentaire de documents, des entretiens au siège du FIDA et une mission spécifique dans le pays, comprenant des entretiens dans la capitale et des visites de terrain. Le cadre de l'EvPP est défini dans le cahier des charges.

### B. Préparation d'une EvPP

3. Sur la base des résultats de la VRAP, IOE rédige pour l'EvPP un cadre de référence succinct afin de cibler plus précisément l'évaluation<sup>4</sup>. À l'instar d'une validation, une EvPP ne tente pas de répondre à chacune des questions contenues dans le Manuel de l'évaluation. Elle se concentre sur les aspects les plus saillants des critères définissant la nécessité d'une EvPP, et surtout ceux qui sont insuffisamment explicités dans la validation.
4. Lors de la réalisation d'une EvPP, l'accent mis sur chaque critère d'évaluation dépend de l'évaluation résultant de la VRAP et des conclusions qui se dessinent durant le processus d'évaluation. Lorsqu'on constate qu'un critère ou un aspect n'est pas problématique ou ne nécessite pas une analyse plus approfondie, et qu'aucune information ou donnée factuelle supplémentaire n'apparaît pendant le processus d'évaluation, le rapport d'EvPP reviendra sur les conclusions de la VRAP.

#### Cadre de l'EvPP



<sup>1</sup> Voir le document "PCRIV and PPA Guidelines".

<sup>2</sup> Une EvPP est assortie d'un budget plafonné à 25 000 USD.

<sup>3</sup> Généralement, une mission d'EvPP est menée par un membre d'IOE, assisté d'un consultant (international ou local). Un consultant supplémentaire (local) peut être recruté si nécessaire, dans les limites du budget.

<sup>4</sup> Plutôt qu'un document d'orientation, IOE rédige un cadre de référence pour les EvPP. Ce cadre de référence permet d'éviter toute lacune d'information, couvre les domaines thématiques mis en évidence dans la VRAP et prévoit des observations du Chargé de programme de pays; l'EvPP est ainsi axée sur ces aspects. Le cadre de référence figure en annexe de l'EvPP.

## C. Critères d'évaluation

5. L'EvPP est un bon moyen de fournir une évaluation résumée et dûment fondée de la pertinence d'un projet, et notamment la pertinence de ses objectifs et de sa conception. Au stade de la conception, le cadre logique est parfois succinct et schématique, mais il repose néanmoins sur un certain nombre d'hypothèses (tacites) quant aux mécanismes et aux processus supposés produire le résultat final. Au stade post-achèvement, avec le recul, les évaluateurs voient plus clairement les hypothèses qui se sont avérées réalistes et celles qui ne se sont pas confirmées pendant la mise en œuvre et pourquoi cela n'a pas été le cas.
6. Par exemple, l'EvPP d'un projet doté d'une importante composante de commercialisation agricole peut vérifier si le cadre du projet a intégré des informations clés concernant la filière en question. A-t-il étudié les marchés des intrants et de la production (distance, information, situation de monopole)? A-t-il formulé des hypothèses réalistes sur la conservation et les pertes de produits après-récolte? Dans de tels cas, le personnel chargé de l'EvPP n'est pas censé réaliser une étude de marché approfondie, mais peut se pencher sur les différentes étapes (production, traitement, transport, distribution en gros et au détail) et mener des entretiens avec certains acteurs sélectionnés tout au long de la chaîne de valeur.
7. L'évaluation de l'efficacité d'un projet – le degré selon lequel les objectifs d'ensemble ont été atteints – est de préférence réalisée à l'achèvement du projet, lorsque toutes les composantes ont normalement été exécutées et toutes les ressources utilisées. L'EvPP prend en compte les objectifs globaux<sup>5</sup> définis dans le document final de conception du projet, tels que modifiés éventuellement pendant la phase de mise en œuvre. Elle doit aussi être suffisamment souple pour repérer des performances bonnes ou mauvaises dans des domaines qui n'étaient pas définis comme des objectifs dans la conception initiale mais qui sont apparus comme tels durant la mise en œuvre.
8. La mission d'EvPP peut interroger des agriculteurs au sujet d'une composante de vulgarisation dont l'objectif était de diffuser une pratique agricole, par exemple une technique de conservation des nutriments du sol. La mission aurait alors pour but de déterminer si les paysans ont trouvé cette composante utile, dans quelle mesure ils ont appliqué la technique en question et comment ils jugent les résultats obtenus. L'EvPP peut examiner les raisons pour lesquelles les agriculteurs s'intéressent aux nouvelles techniques ainsi que les taux d'adoption. Par exemple, le message de vulgarisation a-t-il été diffusé au moyen de conférences? Les agents de vulgarisation ont-ils utilisé des outils audiovisuels? Ont-ils organisé des modules interactifs et participatifs? Ce type de questions permet de comprendre pourquoi certaines initiatives ont permis (ou non) d'obtenir les résultats recherchés.
9. Le Manuel de l'évaluation propose des méthodes d'évaluation de l'efficience, telles que le calcul du taux de rentabilité économique (TRE)<sup>6</sup>, l'estimation des coûts unitaires et leur comparaison avec des valeurs standard (méthode coût-efficacité), ou encore l'évaluation de la gestion de l'efficience (respect des délais et du budget). Les documents utilisés pour réaliser la VRAP fournissent normalement

<sup>5</sup> Les objectifs globaux seront pris pour référence dans l'évaluation de l'efficacité, bien qu'ils ne soient pas toujours exprimés clairement ou de façon homogène dans l'ensemble des documents relatifs au projet. L'évaluation peut être réalisée pour chaque composante si les objectifs sont définis par composantes, mais elle cherchera à établir une correspondance entre les objectifs globaux et les produits obtenus.

<sup>6</sup> Il peut être difficile de calculer le TRE dans le cadre d'une EvPP, car cette opération demande beaucoup de temps et exige des données de bonne qualité qui ne sont pas toujours disponibles. L'EvPP peut permettre de vérifier si certaines des hypothèses décisives pour le calcul du TRE sont confirmées par les observations sur le terrain. La mission peut aussi contribuer à faire la lumière sur le rapport coût-efficacité; par exemple, dans un projet d'irrigation, elle peut déterminer s'il aurait été possible de simplement moderniser les systèmes traditionnels de canalisation des crues saisonnières plutôt que d'investir dans un complexe système d'irrigation, compte tenu du fait que l'accès aux marchés est fortement restreint (annexe 3.C.3).

assez d'informations sur les délais et les dépassements de coût pour permettre d'expliquer la situation.

10. En ce qui concerne l'impact sur la pauvreté rurale, le Manuel de l'évaluation mentionne les domaines suivants: a) revenus et avoirs des ménages; b) capital humain et social et autonomisation; c) sécurité alimentaire et productivité agricole; d) ressources naturelles, environnement et changement climatique<sup>7</sup>; et e) institutions et politiques. Comme l'ont montré les évaluations passées, les projets financés par le FIDA recueillent généralement très peu de données sur les indicateurs d'impact au niveau des ménages ou des communautés. Même lorsque des données d'impact sont disponibles, leur qualité et la rigueur méthodologique des évaluations d'impact demeurent douteuses. Par exemple, lorsque les données indiquent une augmentation significative des avoirs des ménages, celle-ci peut être due à des facteurs exogènes (par exemple, baisse du prix de certains produits de base; amélioration générale de la conjoncture économique; ou envois de fonds aux ménages par des parents émigrés), et non au projet.
11. Une EvPP peut contribuer à résoudre le "problème d'attribution" (la difficulté d'établir dans quelle mesure certains résultats sont dus à une opération de développement plutôt qu'à des facteurs exogènes):
  - i) en suivant la chaîne logique du projet, en établissant des hypothèses clés et en réévaluant la chaîne de plausibilité; et
  - ii) en menant des entretiens avec des non-bénéficiaires qui partagent des caractéristiques clés avec les bénéficiaires (par exemple statut socioéconomique, moyens de subsistance, système d'exploitation), afin de déterminer ce qui se serait passé en l'absence de projet<sup>8</sup>.
12. En présence de ressources suffisantes, une simple collecte de données (mini-enquête) peut être effectuée par un consultant local préalablement à la mission d'EvPP<sup>9</sup>. Une autre option, qui n'exclut pas la première, consiste à procéder, par des études de cas, à des vérifications ponctuelles sur des fourchettes de données ou des schémas décrits dans le Rapport d'achèvement de projet (par exemple les affirmations du rapport concernant l'accroissement du nombre moyen de mois où la sécurité alimentaire est assurée dans l'année correspondent-elles aux fourchettes habituelles constatées sur le terrain?). On notera que, même si les données collectées par une mission d'EvPP ne sont pas toujours représentatives au sens statistique, elles offrent souvent des points de référence et des informations utiles. Il importe de faire preuve de prudence dans la sélection des sites pour les entretiens afin d'éviter les cas flagrants où des non-bénéficiaires profitent du projet. Les sites à visiter sont sélectionnés par IOE en consultation avec le gouvernement concerné. Des représentants du gouvernement peuvent accompagner la mission d'EvPP lors de ces visites.
13. La date habituellement choisie pour l'EvPP (1 à 2 ans après la clôture du projet) peut être utile pour déterminer les facteurs qui améliorent ou menacent la durabilité des avantages du projet. À ce stade, il se peut que l'unité de gestion du projet soit dissoute et que certaines activités d'appui (technique, financier, organisationnel) soient achevées, à moins qu'une deuxième phase ait été lancée ou que d'autres financements aient été obtenus. Au stade *ex post*, il est plus facile d'appréhender les facteurs habituels de durabilité (soutien politique, disponibilité de ressources budgétaires pour la maintenance, capacités techniques, engagement, appropriation par les bénéficiaires, capacité d'adaptation de l'environnement).

---

<sup>7</sup> Les critères de changement climatique seront abordés s'ils sont pertinents dans le contexte du projet, car la plupart des projets achevés qui ont été évalués n'intégraient pas cette dimension dans leur conception.

<sup>8</sup> Voir aussi l'examen des problèmes d'attribution dans la section sur les VRAP.

<sup>9</sup> Si l'EvPP est effectuée dans le contexte d'une EPP, l'EvPP peut profiter du travail accompli dans le cadre de l'EPP et consacrer davantage de ressources à la collecte de données primaires.

14. L'EvPP se concentre aussi sur le rôle du FIDA au regard de la promotion de l'innovation et de la transposition à plus grande échelle. Par exemple, on peut observer que certaines innovations sont facilement transposables à plus grande échelle pour un faible coût (par exemple des pratiques d'élevage simples mais améliorées peuvent être diffusées en présence de financements limités). Dans d'autres cas, la transposition à plus grande échelle peut comporter des risques, comme dans le cas d'une demande statique d'une variété de produit agricole à haut rendement. Une large adoption de cette variété peut être bénéfique pour la sécurité alimentaire, mais peut aussi faire baisser les prix sur le marché et, partant, réduire les recettes des ventes pour de nombreux ménages, à moins qu'il existe d'autres activités, complémentaires, pour le traitement des produits bruts.
15. L'EvPP examine l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, un critère récemment introduit par le FIDA dans sa méthodologie d'évaluation. Elle porte sur l'accent mis sur la problématique hommes-femmes: celle-ci a-t-elle fait l'objet d'une attention pendant la mise en œuvre, avec suivi des indicateurs appropriés? Quels sont les résultats obtenus?
16. Les informations fournies par la VRAP sont souvent suffisantes pour évaluer la performance des partenaires, à savoir le FIDA et le Gouvernement. La mission d'EvPP peut offrir des éléments supplémentaires, par exemple sur la réactivité du FIDA, le cas échéant, face à des problèmes de mise en œuvre ou de coordination entre l'Unité d'exécution du projet et les administrations locales et centrales (annexe 3.C.8). L'EvPP n'a pas pour mandat d'évaluer la performance des institutions partenaires, car elle ne présente, à ce stade, guère d'intérêt pour le FIDA.
17. Une fois l'analyse achevée, l'EvPP attribue ses propres notes en fonction des critères d'évaluation et les compare aux notes du Département gestion des programmes. Les notes de l'EvPP sont définitives pour ce qui est de l'évaluation. L'EvPP note également la qualité du RAP.
18. L'EvPP formule de brèves conclusions en commentant les principaux résultats de l'évaluation. Elle présente ensuite quelques recommandations clés dans la perspective de projets ultérieurs ou d'autres interventions ayant le même thème ou les mêmes composantes dans une autre région du pays<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Les pratiques à cet égard diffèrent d'une banque multilatérale de développement à l'autre, y compris pour les recommandations formulées à l'issue d'EvPP. À la Banque mondiale, il ne s'agit pas de recommandations mais d'"enseignements tirés". À la Banque asiatique de développement, les EvPP se traduisent par des "questions et enseignements" ainsi que des "actions de suivi", bien que ces dernières prennent souvent la forme de directives techniques générales pour une éventuelle intervention future dans le même secteur ou pour une nouvelle phase, en cours, du même projet (les EvPP y sont effectuées au moins trois ans après la clôture des projets).

## Définition des critères d'évaluation utilisés par IOE

Critères	Définition
<b>Performance du projet</b>	
Pertinence	Mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention de développement coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du Fonds et les politiques des partenaires et des donateurs. Ces critères comprennent également une évaluation de la cohérence avec laquelle le projet rend à atteindre ses objectifs.
Efficacité	Mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention de développement ont été atteints ou devraient l'être, compte tenu de leur importance relative.
Efficiences	Mesure de laquelle la conversion des ressources (fonds, compétences, temps, etc.) en résultats est économique.
<b>Impact sur la pauvreté rural<sup>e</sup></b>	Ce critère apprécie les changements intervenus ou devant intervenir dans la vie des populations rurales pauvres (positifs ou négatifs, directs ou indirects, délibérés ou non intentionnels) à la suite des interventions de développement.
Revenus et actifs des ménages	Les revenus des ménages permettent d'évaluer les avantages économiques apportés à un individu ou à un groupe, tandis que les actifs se rapportent à un stock d'éléments ayant une valeur économique.
Capital humain et social et autonomisation	Il s'agit d'évaluer les changements qui caractérisent l'autonomisation des individus, la qualité des organisations et institutions communautaires, et les capacités intellectuelles et collectives des pauvres.
Sécurité alimentaire et productivité agricole	Il s'agit d'évaluer les résultats obtenus sur le plan de la sécurité alimentaire en ce qui concerne la disponibilité et la stabilité de l'accès à l'alimentation, tandis que les changements qui caractérisent la productivité agricole sont mesurés en termes de rendements.
Ressources naturelles, environnement et changement climatique	Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure un projet a contribué à la protection ou à la remise en état de ressources naturelles et de l'environnement ou à leur éventuel épuisement. Cette évaluation comprend également une analyse de l'impact des projets en matière d'adaptation aux effets du changement climatique ou d'atténuation de ces effets.
Institutions et politiques	Ce critère a pour objet d'analyser les changements ayant trait à la qualité et aux performances des institutions, des politiques et du cadre réglementaire qui affectent les conditions de vie des pauvres.
<b>Autres critères de performance</b>	
Durabilité	Il s'agit d'apprécier la pérennité probable des avantages nets apportés par une intervention de développement après qu'aura pris fin l'appui financier extérieur. Cette évaluation comprend également une analyse de la probabilité que les résultats obtenus et prévisibles seront maintenus pendant toute la durée du projet en dépit des risques identifiés.
Innovation et reproduction à plus grande échelle.	Mesure dans laquelle les interventions de développement du FIDA ont : i) introduit des approches novatrices de la réduction de la pauvreté rurale ; et ii) ont été ou seront vraisemblables à plus grande échelle par des gouvernements, des donateurs, le secteur privé et d'autres organisations.
Egalité entre les sexes et autonomisation des femmes	Ce critère évalue les efforts déployés pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes lors de la conception, la mise en œuvre, la supervision et l'appui à la mise en œuvre, et l'évaluation des projets soutenus par le FIDA.
<b>Résultats globaux du projet</b>	Évaluation générale du projet à la lumière des analyses réalisées sur la base des divers critères d'évaluation susmentionnés.
<b>Performance des partenaires</b>	
IFAD	Contributions apportées par les partenaires à la conception, à l'exécution, au suivi, à la supervision, à l'appui à l'exécution et à l'évaluation des projets et aux rapports. La performance de chaque partenaire doit être évaluée individuellement à la lumière du rôle et des responsabilités qui lui incombent pendant toute la durée du projet.
Gouvernement	

<sup>a</sup> Ces définitions sont extraites du *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats* publié par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques ainsi que du Manuel de l'évaluation du FIDA (2009).

<sup>b</sup> Le Manuel de l'évaluation aborde également « l'absence d'intervention ». Il se peut qu'il n'ait pas été prévu, délibérément ou non, d'intervention spécifique concernant l'un ou plusieurs des cinq domaines de l'impact. Cependant, si des changements positifs ou négatifs sont décelés et peuvent être imputés - entièrement ou en partie - au projet, il conviendra d'attribuer une note au domaine d'impact concerné. En revanche, si aucun changement n'est décelé et si aucune intervention n'était prévue, il n'y a pas lieu d'attribuer une note quelconque (ou bien il conviendra d'apposer la mention « sans objet »).



## Liste des personnes clés rencontrées

### Gouvernement et PDDO

Le Wali de l'Adrar, Mr Diallo Oumar Mamadou

Cheikh Ould Mohamed El Moustaph	Directeur régional de la Cellule régionale d'appui du PDDO en Adrar
El Meimoun Sidahmed	Spécialiste environnement
Ely Cheikh O. Neya	Assistant en vulgarisation
Cheikh O. Mohamed El Moustapha	Responsable de la Cellule régionale d'appui d'Adrar
Mohamed Yahia O. Moussa	Ingénieur Agronome
Mohamedou Ould Mohamed Mahmoud	Coordinateur du PDDO
Ahmed Ould Daha	Responsable administratif et financier au PDDO
Mohamed Ould Ahmed Benane	Conseiller technique au PDDO
Cheikh Ould Moujtaba	Chef de composante microfinance au PDDO responsable du suivi des conventions avec les unions des AGPO
Zeine El Abidine O. Bouna	Responsable recherche et développement au PDDO, chargé volet Fonds environnement mondial
Boubacar Diop	Ministère de l'environnement, Directeur de la protection de la nature
Ethmane Boubacar	Directeur Adjoint protection de la nature
Abdellabi O. Baba	Directeur de la DPSE, du Ministère de l'agriculture, Direction des politiques, de la coopération et du S&E.
Moulaye Mhamed Ould	
Moulaye Abdallah	Directeur adjoint à la Direction de la programmation, du suivi-évaluation et de la Coopération du Ministère de l'agriculture
Ahmed Aisha Yacoub	DG des programmes et politiques d'investissements
Mohamed Ould Abdellahi	Coordonnateur ProLPRAF
Silly Gandega	FIDA, point focal Mauritanie
Sid'Ahmed Ould Bessid	Directeur général, Union nationale des mutuelle d'investissement et de crédit oasisien (UNMICO)
Mohamed Brahim	Animateur de vulgarisation agricole

### AGPO, Unions AGPO, MICO ONG

L'Union des Association Oasiennes de l'Adrar

Groupement d'Intérêt Economique (GIE) de commercialisation des productions de l'Adrar 'Intaj-Adrar'

Mohamed Yahia O.Sidi	Président de l'Union des Association de gestion participative des oasis (AGPO) de l'Assaba
Sidi O.Ahmed	Président de l'Union des AGPO de l'Adrar
Sid Lehcen O. Cheikh	Président de l'Union des AGPO du Tagant
Mohamed Mahmoud Ould Abdallah	Vice-président de l'Union des AGPO de l'Adrar
Mohamed Ould Ely Salem	Trésorier de l'Union des AGPO de l'Adrar
Hadrami Ould Abeidna	R/Communication de l'Union des AGPO de l'Adrar
Ahmed Ould Jiyed	Président du GIE
Mohamed Ould Abeidna	Vice-président du GIE
Ahmed Ould Jiyed	Président de l'AGPO
Mohaamed Ould Lemghamboj	Vice-président de l'AGPO
Cheikh Ould Yarvaa	Trésorier
Aminetou Mint Lehib	Responsable des programmes féminins
Chighaly Ould Ahmed Wahenne	Responsable des approvisionnements
Sidi Ould Didi	Secrtaire General de l'AGPO de Tagant
Mohamed Ould Boutou	Trésorier de la MICO
Mhamed Ould Greimich	Comité agricole
Dah Ould Moissa	Président de la MICO de Toungad
El Waled Ould Amar Maouloud	Trésorier AGPO
Aminetou Mint Youba	Gestionnaire MICO
Ramdane Ould Abeidallah	Vice-président AGPO
Ali Ould Sidi	Président de l'AGPO
EL Walda Mint Maatalla	Présidente Coopérative Nasr et Teyssir
El Waled Ould Abdel Jelil	Président AGPO
5 hommes et 3 femmes	Groupe d'usagers de la borne fontaine
6 hommes et 3 femmes	bénéficiaires de l'UPC
Bouh Ould Laabeid	Président AGPO
Aicha Mint Hamoud	Présidente coopérative couscous
Khdeija Mint Messaoud	Présidente coopérative pâtisserie et maraîchage
Mohamed Mbareck	
Hadrami Wedady Abeidna	Vice-président de l'AGPO de Teyaret
El Waled Hemdat	Trésorier AGPO
Moustaph Isselmou Bouh	SG AGP
Mohamed Dah	Président MICO
Hadrami Wedady Abeidna	Vice-président de l'AGPO de Teyaret
Mohamed Dah	Président MICO
Mohamed Brahim	Animateur de vulgarisation agricole
Abderrahmane Hanini	Animateur vulgarisation agricole

## **Instituts de recherche et de formation**

### **Laboratoire de phytopathologie et de biotechnologie du palmier dattier d'Atar**

Cheikh Ould Yeslem	Chercheur en biotechnologie
Mohamed Vall Ould Med Mahmoud	Chercheur en biotechnologie
Sall Boubacar	Chercheur en phytopathologie

### **Bénéficiaires**

Mohamed Ould Negib	Agriculteur
Brahim Ould Zayef	Agriculteur
Mhamed Ould Hamine	Agriculteur
Khdeija Mint Aheyem	Agriculteur
Mbarka Mint Laaymar	Agriculteur
Ely Ould Laaymar	Agriculteur
Mohamed Ould Sidi Ould Samba	Agriculteur
El Abd	
Hemaa Ould Didi	Eleveur
Mohamed Hartane	Bénéficiaire forage
Mohamed Mheymdat	Bénéficiaire forage
Ahmed Oudeyka	
El Bahenine Eddine	
Hamoud Ezzeyr	
El Kayem Hmeyda	
Samba Ould El Aid	Agriculteur
Abderrahmane Hanini	Eleveur
Zeinebou Mint Sid Ahmed	Beneficiaire irrigation
Mbarka Mint Laghdhaf	Bénéficiaire irrigation

### **Autres personnes de référence**

Philippe Rémy, CPM Mauritanie  
Ibrahima Bamba, CPM précédent Mauritanie.

## Réalisations du PDDO par composante

### Composante I : Structuration des communautés oasiennes

#### Résultats de la composante par rapport aux prévisions des rapports Rapport de pre evaluation/Revue à mi-parcours (RPE/RMP) (source rapport d'achèvement PDDO, mars 2015)

Résultats attendus	Réalisations du projet à l'achèvement
R1 : Les capacités de gestion de 95 AGPO renforcées et consolidées	2370 sessions de formation et de renforcement des capacités ont été réalisées sur une prévision de 2200 sessions soit un taux de réalisation de 107% par les unions et CRA au profit de 95 AGPO à raison de: 5 sessions par AGPO en moyenne. Ainsi 18 684 adhérents des AGPO ont été touchés dont 1900 membres des organes formés. L'évaluation participative menée par les Unions et le Programme a révélé que 58 AGPO sont classés A et 37 AGPO sont classés B c'est-à-dire que leurs instances se réunissent régulièrement et se renouvellent de manière transparente et à la cadence réglementée et elles tiennent correctement leur documentation. Elles ont bien conçu et exécutés des projets en faveur de leurs adhérents, elles ont pu financer des projets sur fonds régénérés localement
R2 : des programmes d'alphabétisation mis en œuvre au profit de 95 AGPO	128 alphabétiseurs ont été formés sur une prévision de 95 alphabétiseurs et mis au service des AGPO soit un taux de réalisation de 134% pour au moins 2 sessions de 6 mois chacune. Ainsi 11 490 oasiens sur une prévision de 10000 soit un taux de réalisation de 115% ont été alphabétisés dont 80% de femmes
R3 : des programmes d'IEC mis en œuvre au profit de 95 AGPO :	116 points focaux ont été formés et recrutés au service de l'IEC sur une prévision de 95points focaux soit un taux de réalisation de 122%. Près de 14 610 oasiennes/ oasiens ont été touchés par l'IEC sur une prévision de 9500 personnes soit un taux de réalisation de 162%.
R4 : un vaste programme de communication réalisé sur les activités du PDDO :	une dizaine d'émissions radio- télévisées réalisées, une dizaine de reportages et documentaires réalisés, une dizaine de dépliants et posters réalisés et diffusés
R5 : des microprojets communautaires porteurs mis en œuvre à travers le FIC:	875 microprojets communautaires sur une prévision de 500 microprojets dont 240 réalisés dans le cadre du
	FEM ont été réalisés au profit de pauvres ruraux oasiens en soutien à la production avec une maîtrise d'ouvrage transparente déléguée aux AGPO soit un taux de réalisation de 175%
R6 : la transition du transfert de compétences entre PDDO et Unions réalisée :	10 conventions de partenariats permettant de procéder au transfert de responsabilités et fonctions d'accompagnement et de formation aux Unions des AGPO ont été réalisées. Les convention PDDO- Unions ont évolué de 2011 à 2014 en termes de contenu de la réalisation des activités de sensibilisation, d'appui-conseil et d'évaluation participative des associations à la formation des membres des bureaux des AGPO en gestion administrative et financière, en techniques de maintenance des équipements d'exhaure thermique et solaire en gestion administrative et techniques culinaires des coopératives féminines, à l'actualisation et la traduction des Cadres Stratégiques de Développement Local (CSDL).
R7 : 4 Cadres de concertation régionaux et 17 cadres de concertation départementaux sont opérationnels et 4 Plans de Développement Communaux réalisés :	4 cadres de concertation ont été mis en place, 1 Plan de développement communal test réalisé au Tagant, un code de développement oasien élaboré. Les écarts notés dans la réalisation de cet objectif en rapport avec les prévisions (RMP) sont inhérents à la non préparation des décrets d'application de la loi 98/016 relative à la création des AGPO qui a été un facteur limitant dans la définition des rôles qu'elles doivent jouer dans le processus d'élaboration des Plans de développement communaux.

**Composante 2: développement des capacités productives****Sous composante 1: intensification, diversification et valorisation agricole****Résultats de la sous composante par rapport aux prévisions des rapports RPE/RMP**

<i>Résultats attendus</i>	<i>Réalisations du projet à l'achèvement</i>
R1: la capacité productive des oasis augmentée à travers l'encadrement des producteurs	9 507 producteurs ont été encadrés directement sur des prévisions (RMP) de 1 900 groupements de producteurs agricoles à encadrer le rendement du palmier a été porté de 30 à 46 kg/pied et 130 495 palmiers ont bénéficié des techniques améliorées
R2: les revenus des producteurs et en particulier des groupes vulnérables augmentés et diversifiés	<p>Les ménages pauvres possédant de faibles revenus inférieurs ou égaux à 50 000 UM ont régressé de 79% en faveur de celles possédant des revenus supérieurs à 50 000 UM qui se sont accrues de plus de 73%.</p> <p>les ménages, suite aux surplus gagnés à travers l'amélioration des productions et des revenus, s'orientent vers la diversification de leurs activités. le nombre de ménage pratiquant l'élevage s'est accru de 50%, la pratique du maraichage a augmenté de plus de 26% et le petit commerce de plus de 7% De manière globale la pratique des AGR a subi un accroissement important allant de 4 familles seulement pratiquant les AGR avant les investissements à 38 familles dans la phase post investissement.</p>
R3: le système de vulgarisation de proximité mis en place fonctionnel	4 Ingénieurs contractés, 3 402 producteurs encadrés, 82 animateurs contractés, 16 thèmes techniques vulgarisés sur des prévisions (RMP) 4 Ingénieurs contractés, 840 producteurs encadrés, 89 animateurs contractés, 10 thèmes techniques vulgarisés soit des taux de réalisation respectifs de 100%, 184%108% et 160%
R4: Système de recherche participative oasienne poursuivi	3 sites fonctionnels, 4 thèmes techniques expérimentés, 3 regroupements organisés sur des prévisions (RMP) de 8 sites fonctionnels, 8 thèmes techniques expérimentés, 3 regroupements organisés soit des taux de réalisation respectifs de 37.5%, 200%, 100%
R5: Des projets valorisation réalisés	1 GIE fonctionnel, 614 producteurs ont bénéficié des services du GIE, 1 084 paysans pilotes et près de 2 500 producteurs formés aux différentes techniques post- récolte, 3 252 paysans bénéficiant des effets induits de la vulgarisation en rapport avec des prévisions de 3 GIE fonctionnels permettant à plusieurs producteurs de bénéficier des services du GIE, des producteurs formés en post-récolte et bénéficiant des effets induits de la vulgarisation. Le taux de réalisation en rapport avec la mise en place de GIE est de 33%.
R6: Voyages inter oasiens réalisés	3 Voyages inter oasiens réalisés sur des prévisions de 8 voyages inter oasiens d'échanges d'expériences réalisés soit un taux de réalisation de 37.5%

**Volet environnemental de la composante 2****Composante 1:****Création d'un environnement favorable à l'intégration de la GDT dans les processus de prise de décision Résultats de la sous composante par rapport aux prévisions des rapports RPE/RMP**

<i>Résultat attendus</i>	<i>Réalisations du projet à l'achèvement</i>
Sous-composante 1.1. Intégration des principes de GDT aux stratégies de développement	
R1: les principes de GDT sont intégrés dans les stratégies de développement.	<p>Un conseil national de la GDT a été créé au Ministère de l'environnement et du développement durable. Néanmoins ses rencontres de coordination ont été très irrégulières (3 fois entre 2008 et 2014). Une base de données réalisée et en cours d'alimentation</p> <p>Le Ministère de l'environnement et du développement durable a approché les différents départements ministériels pour les inviter à intégrer les éléments de GDT dans leurs documents stratégiques et programmes d'intervention. A ce jour, il n'est possible d'avoir une vue d'ensemble des différents éléments de GDT qui sont intégrés et mis en œuvre par les différents ministères concernés</p>
Sous-composante 1.2. Intégration des activités de GDT aux écosystèmes des oasis	
R1: les activités de GDT sont soutenues dans les écosystèmes des oasis	18% des oasis encadrées par le PDDO ont réalisé un plan d'action GDT pendant trois ans (17 oasis dont 6 en Adrar, 5 au Tagant, 4 en Assaba et 2 dans les Hodhs)
R2: la nappe souterraine est suivie	le suivi de la nappe souterraine qui devait être réalisé dans deux oasis par le biais d'un réseau de piézomètres n'a pas été mis en œuvre. Le partenariat avec le Centre national de ressources en eau (CNRE), n'a pas pu être conclu suite au changement de direction survenu au sein du CNRE.

**Composante 2: Sensibilisation du public et renforcement des capacités pour soutenir****L'intégration de la GDT dans la planification au niveau National/régional/local****Résultats de la sous composante par rapport aux prévisions des rapports RPE/RMP**

<i>Résultat attendus</i>	<i>Réalisations du projet à l'achèvement</i>
R1: la sensibilisation générale publique ainsi que celle des capacités des administrations et institutions nationales et régionales pour soutenir la GDT intégrée est renforcée	Les Délégations du Ministère de l'environnement et du développement durable ont été renforcées pour concevoir et mettre en œuvre des plans d'action qu'elles sont entrain de suivre et de réaliser dans 5 wilayas avec oasis
R2: Les capacités des institutions régionales et locales (AGPO et leurs unions) à soutenir la GDT et appréhender une bonne adaptation aux risques de changement climatique sur le long terme sont renforcées	17 oasis pilotes disposent de groupes focaux fonctionnels sur l'environnement, 34 points focaux ont été recrutés et sont actifs. Les programmes techniques sont régulièrement diffusés sur les 4 radios régionales de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et du Hodh El Gharbi. Le Matériel didactique sur la GDT a été produit et largement diffusé par le système de vulgarisation, par voie de presse et par distribution de posters, flyers et dépliants illustrés

### Composante 3: Réhabilitation de la productivité des terres et réduction de la pauvreté suite aux investissements en GDT

#### Résultats de la sous composante par rapport aux prévisions des rapports RPE/RMP

Résultat attendu	Réalisations du projet à l'achèvement
R1: les investissements dans les infrastructures liées à la GDT sont promus	289 projets réalisés pour un montant global de 830 millions d'ouguiya dont : 36% en clôtures, 31% en fixation des dunes, 12.4% en exhaure solaire et irrigation, 11.6% en AGR environnementales et 9% en protection des berges. Toutes ces réalisations ont été accompagnées de formations au profit des bénéficiaires et des opérateurs locaux afin d'améliorer leurs capacités d'intervention.
R2: les activités générant des revenus et incitant à la préservation de l'environnement sont promues	46 AGR environnementales ont été réalisées accompagnées de formations ciblées au profit de 473 personnes dont 376 femmes
R3: la biodiversité liée à la GDT est améliorée dans les territoires oasiens	1. Un conservatoire du palmier dattier a été créé en Adrar et 14 cultivars de dattier diffusés. 1000 palmiers in vitro importés des Emirats Arabes Unis ont été distribués dans les oasis afin d'injecter une dose de diversité sur le patrimoine qui a été répertorié et caractérisé (127 cultivars). Deux fascicules produits par l'équipe de l'université ont décrit de manière détaillée 42 cultivars sur les 53 jugés d'importance économique.  Les parcours ont été améliorés par la mise en défens de 1378 ha et le reboisement de 347 ha avec une incidence sur 811 autres ha. Deux zones humides ont été caractérisées et appuyées pour une mise en valeur en adéquation avec leurs spécificités.
R4: Des pratiques de GDT et des options d'économie d'énergie domestique/feux de bois sont promues	L'utilisation du bois de chauffe comme combustible a diminué de 57% en 2006 à 31% en 2014 le nombre de ménages utilisant le gaz est passé de 19% à 32% selon l'enquête Système de gestion des résultats et impacts 2014.

#### Composante 4: Facilitation et gestion du volet FEM

Résultat attendu	Réalisations du projet à l'achèvement
R1: Coordination, administration, et appui à la mise en œuvre du projet satisfaisant R2: S&E participatif du projet	taux d'exécution satisfaisant au niveau physique et financier S&E fonctionnel Données recueillies en temps utile.

#### Composante 5: Développement des services financiers de proximité Résultats de la composante par rapport aux prévisions des rapports RPE/RMP

Résultat attendu	Réalisations du projet à l'achèvement
R1: 58 MICO sur 78 existants sont redynamisées, 70% des MICO ont atteint un taux de remboursement supérieur à 80%	68 MICO ont atteint un taux de remboursement supérieur à 80%
R2: 15 nouvelles MICO sont appuyées et sont fonctionnelles	15 nouvelles MICO appuyée et structurées
R2: 38 MICO organisées en faïtières pour faciliter l'émergence des unions des MICO et les consolider	38 MICO organisées en faïtières
R3: 1741 crédits octroyés aux couches sociales vulnérables par les MICO	9003 crédits pour 6002 bénéficiaires
R4: les capacités des gestionnaires des 78 MICO renforcées	24 MICO encadrées et 89 gestionnaires formés sur 289

Annexe VII

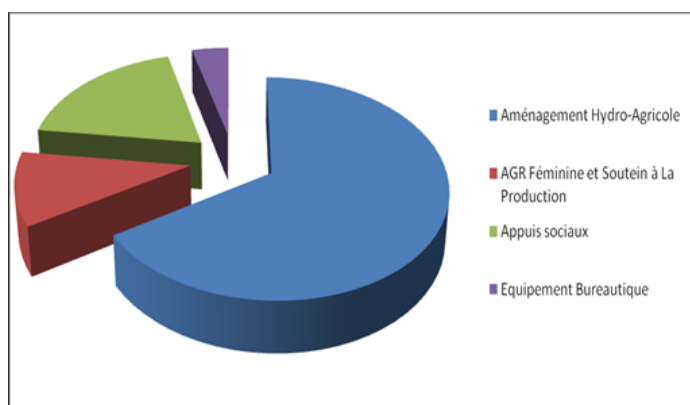
R4: 15 nouvelles MICO capitalisées, 40 anciennes MICO performantes dont les fonds sont consolidés.	34 MICO capitalisées et 26 en cours de capitalisation
R5: Emergence d'un réseau national des MICO	Textes réalisés et en attente tenue AG de création



## Répartition des investissements du Fonds d'investissement communautaire par domaine d'intervention

Domaines d'intervention	Type de projets	Montants	%
Aménagement hydro-agricole	Unités de pompage et d'irrigation collectives	908 654 144	66%
	Motopompes		
	Puits		
	Ateliers de forage de puits		
	Ateliers de réparation de motopompes		
	Clôtures		
	Curage d'Oued		
Soutien à la production	Réserves Agropastorales	149 719 091	11%
	AGR féminines		
	Echelles		
	Banques de semences		
Appuis sociaux	Kits solaires pour éclairage domestique	260 357 461	19%
	Réhabilitation de salles de classes		
	Puits pour eau potables		
	Réseaux d'adduction d'eau		
	Pistes		
	Réhabilitation de postes de santé		
Equipement bureaux	Equipement bureaux et réhabilitation des locaux des AGPO	54 947 910	4%

Source: Rapport impact des investissements communautaires.



## Situation des Mutuelle d'investissement et de crédit oasien (avril 2014)

Tableau 1  
Répartition des actionnaires par sexe et statut

Régions	Hommes	Femmes	Associations	Autres membres	Total
Adrar	6 010	5 112	27	612	11 761
Tagant	5 930	4 200	11	529	10 670
Assaba	8 623	6 025	37	701	15 386
Hodhs	3 436	2 786	10	312	6 544
Total	23 999	18 123	85	2 154	44 361

Tableau 2  
Ventilation des montants des crédits octroyés depuis la création par objet/sexe

Objet crédit	Hommes	Femmes	Associations	Autres PM	TOTAL
Intrants agricoles	320 476 616	144 915 864	453 871 675	25 339 138	944 755 565
Elevage	391 014 663	184 688 013	428 570 155	39 210 620	1 043 827 087
Commerce	397 911 474	179 306 941	137 738 517	36 028 714	751 278 847
Artisanat	403 669 193	179 966 322	221 646 026	35 001 944	840 736 255
Equipement	277 039 972	124 527 154	332 793 866	30 155 170	764 897 976
Hydraulique	251 298 818	116 062 213	498 299 489	16 726 228	882 592 547
Protection	150 304 759	72 990 878	319 503 850	10 583 961	553 565 360
Construction	93 418 011	44 053 547	352 929 184	9 646 058	500 046 800
Autoconsommation	104 290 727	45 513 958	183 425 941	7 531 566	340 806 600
Total	2 389 424 233	1 092 024 890	2 928 778 703	210 223 399	6 622 507 037

Source: Rapport évaluation des MICO.

Tableau 3

**Récapitulatif des réalisations du volet FEM**

<i>Types d'investissement</i>	<i>Quantité</i>	<i>Superficie (ha)</i>	<i>Palmiers (nbre)</i>	<i>Bénéficiaires (nbre)</i>	<i>Coûts (UM)</i>
Clôtures (ml)	178 150	1 113	133 784	7 592	158 810 887
Berges (ml)	911	50	9 888	130	47 742 665
Rationalisation de l'eau d'irrigation	57	35,6	4 938	134	34 975 280
<i>Types d'investissement</i>	<i>Superficie traitée (ha)</i>	<i>Superficie protégée (ha)</i>	<i>Palmiers protégés (nbre)</i>	<i>Bénéficiaires (nbre)</i>	<i>Coûts (UM)</i>
Fixation des dunes	154	286	79 600	1 527	164 864 540

<i>Types d'investissement</i>	<i>Nbre AGR</i>	<i>Coûts (UM)</i>	<i>Bénéficiaires</i>	
			<i>Total</i>	<i>Femme</i>
AGR environnementales	36	43 485 800	1 112	639

## Bibliographie

- Convention de partenariat entre l'Union des AGPO de l'Adrar et le PDDO, 2013-2014.
- Coopération Sud-Sud, conduite d'un programme de vulgarisation en milieu oasien, novembre 2008.
- Document d'options stratégiques pour le pays du FIDA (COSOP) 2000-2004 et COSOP 2007-2012.
- Evaluation intermédiaire, Mauritanie, Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud et le Karakoro, mai 2011.
- Fiche analytique de programme-pays (*Country Programme Information Sheet*), 2009-2010-2011-2012-2013-2014.
- International Fund for Agricultural Development-Independent Office of Evaluation, Mauritanie, 1998, Évaluation du programme de pays
- Mauritanie, septembre 2014.- *Scaling up of the AGPOs in the Oases*.
- Note du Gouvernement sur les dispositions prises après la clôture du PDDO. 2015.
- Programme de développement durable des oasis (PDDO), octobre 2003. Rapport de Pré-Evaluation, PDDO.
- \_\_\_\_\_, Mars 2015. Rapport d'achèvement de projet.
- \_\_\_\_\_, juillet 2003. Évaluation intermédiaire.
- \_\_\_\_\_, juin 2010. Revue à mi-parcours.
- \_\_\_\_\_, juillet 2014. Évaluation d'impact socio-économique.
- \_\_\_\_\_. juillet 2014. Étude impact des investissements communautaires.
- \_\_\_\_\_, juillet 2014. Rapport d'enquêtes sur impact micro crédit oasien, MICO.
- \_\_\_\_\_, Juin 2014. Rapport diagnostique des MICO.
- \_\_\_\_\_, Enquête Système de gestion des résultats et impacts, 2012-2013 et 2014.
- \_\_\_\_\_, Accord de prêt.
- \_\_\_\_\_, Rapports de supervision 2010-2011-2012-2013-2014.
- \_\_\_\_\_, Rapports d'activités, 2010-2011-2012-2013-2014.
- \_\_\_\_\_, décembre 2003. *President's Report*.
- Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (ProLPRAF), Rapport Pré-Évaluation.
- \_\_\_\_\_, *President's Report*.
- Protection participative de l'environnement et réduction de la pauvreté dans les oasis de la Mauritanie (Fiche de projet), janvier 2009.
- Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA, 2014.
- Rapport étude de faisabilité du projet de développement des infrastructures rurales en zones oasiennes, Mauritanie phase II, FADES, décembre 2012.
- Rapport évaluation des capacités de gestion des AGPO, décembre 2013.
- Rapport Gouvernement, cadre institutionnel pour un développement oasien, août 2013.
- Rapport sur les activités des Unions des AGPO, mars 2013.
- Rapport sur l'état d'avancement du projet (PSRs), 2009-2010-2011-2012-2013-2014.





Fonds international de développement agricole  
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie  
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463  
Courriel: ifad@ifad.org  
[www.ifad.org](http://www.ifad.org)  
[www.ruralpovertyportal.org](http://www.ruralpovertyportal.org)  
[ifad-un.blogspot.com](http://ifad-un.blogspot.com)  
[instagram.com/ifadnews](https://www.instagram.com/ifadnews)  
[www.facebook.com/ifad](https://www.facebook.com/ifad)  
[www.twitter.com/ifadnews](https://www.twitter.com/ifadnews)  
[www.youtube.com/user/ifadTV](https://www.youtube.com/user/ifadTV)



Imprimé à  
l'imprimerie du FIDA